

*la* **Mobilière**

# Rapport de gestion 2022



# Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF	2022	2021	Variation en %
<b>Groupe</b>			
Primes brutes émises	4 540,4	4 307,3	+5,4
Primes acquises pour compte propre	4 296,6	4 078,3	+5,4
Provisions techniques brutes	12 098,8	12 083,2	+0,1
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	1 113,9	1 094,9	+1,7
Placements de capitaux	19 558,4	19 879,4	-1,6
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	1 128,7	1 118,8	+0,9
Résultat financier	183,6	450,2	-59,2
Résultat d'exploitation	359,7	537,1	-33,0
Bénéfice	311,0	474,9	-34,5
Fonds propres consolidés	5 880,8	6 403,0	-8,2
Rendement des fonds propres	5,1%	7,9%	
<b>Non-vie</b>			
Primes brutes émises	3 579,7	3 440,4	+4,0
Primes acquises pour compte propre	3 341,3	3 214,9	+3,9
Résultat technique	218,2	245,2	-11,0
Résultat financier	118,4	267,6	-55,7
Résultat d'exploitation	336,7	512,8	-34,4
Bénéfice	287,5	453,5	-36,6
Charge de sinistres pour compte propre	64,2%	63,9%	
Taux de frais pour compte propre	27,9%	27,0%	
Part des autres résultats pour compte propre	1,4%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	93,5%	92,4%	
<b>Vie</b>			
Primes brutes émises	960,7	867,0	+10,8
Primes acquises pour compte propre	955,3	863,3	+10,7
Résultat financier	64,5	181,6	-64,5
Résultat d'exploitation	37,9	42,5	-10,7
Bénéfice	31,0	33,9	-8,6
<b>Autres prestations</b>			
Résultat financier	9,1	10,2	-10,9
Autres résultats	-15,0	-19,2	+21,8
Perte	-7,4	-12,4	+40,2

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.



# Avant-propos

**Madame, Monsieur,**  
**Chère cliente, cher client,**

---

**Urs Berger**  
Président du Conseil  
d'administration



L'année 2022 a été mouvementée et riche en défis. À peine la pandémie de Covid-19 avait-elle commencé à s'estomper que la guerre en Ukraine a éclaté, douchant les espoirs d'un retour rapide à la normalité. L'environnement économique a été affecté par les turbulences sur les marchés financiers et de l'énergie résultant de l'offensive russe en Ukraine, par le relèvement des taux directeurs visant à lutter contre l'inflation et par la forte baisse des cours des actions. Malgré ce contexte difficile, la Mobilière a poursuivi sur la voie du succès durant l'exercice sous revue et affiche à nouveau un bon résultat avec un bénéfice de 311,0 MCHF.

---

**Michèle Rodoni**  
CEO



Cette année mouvementée a montré l'importance des valeurs «humains», «proches» et «responsables» de la Mobilière. C'est précisément lorsque les temps sont agités que notre philosophie de coopérative prend tout son sens. Nos affaires d'assurance financièrement solides et notre culture d'entreprise centrée sur les besoins de la clientèle constituent le fondement de notre succès. Nous cultivons nos valeurs non seulement dans nos activités d'assurances courantes, mais aussi dans le cadre de notre engagement sociétal et de nos activités de sponsoring. Lors de l'exercice écoulé, nous avons soutenu en tant que partenaire roi la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres qui a eu lieu à Pratteln. [Les trois portraits](#) que nous vous présentons illustrent les valeurs que nous partageons avec ce sport.

---

**Informations complémentaires:**

[Résultat global, Non-vie, Vie](#)

## **Affaires d'assurance**

Dans les affaires non-vie, la progression très réjouissante du volume des primes en 2022 (4,0%) égale presque la croissance élevée de 2021 (4,5%) et dépasse à nouveau celle du marché. Selon le reporting des primes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), notre part de marché a encore augmenté pour atteindre 20,3%. Cette croissance a été générée par tous les secteurs d'affaires stratégiques. Une fois de plus, ce sont les affaires nouvelles qui y ont le plus contribué, même si, dans l'environnement de marché actuel, les primes supplémentaires ont de plus en plus de poids dans les affaires de remplacement. Le gain de parts de marché le plus important est à nouveau celui de l'assurance de protection juridique. Avec des parts de marché nettement supérieures à 10%, nous figurons dans le peloton de tête dans tous les secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs et transport).

Les affaires vie de la Mobilière enregistrent une croissance continue, tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle, avec un volume de primes en hausse de 10,8% par rapport à 2021. Celle-ci est principalement attribuable à la progression du volume de primes en prévoyance privée (16,6%), en particulier grâce au succès remporté par le produit à prime unique [Mobiliar One Invest](#). S'agissant de la prévoyance professionnelle, le volume des primes périodiques a augmenté, surtout grâce aux affaires nouvelles. Du côté des charges, le montant total des prestations d'invalidité et de décès dans la prévoyance a été plus élevé en 2022.



Urs Berger, président du Conseil d'administration; Michèle Rodoni, CEO

Informations complémentaires:

[Asset Management](#)

### Opérations financières

Le relèvement des taux directeurs visant à lutter contre l'inflation a fortement perturbé les marchés des actions, surtout au deuxième trimestre, et a mis fin à la hausse observée depuis plusieurs années. Cette évolution négative sur les marchés des actions a également eu un effet sur le résultat des placements de la Mobilière.

### Une charge de sinistres élevée due aux intempéries de l'été

Les mois de juin, juillet et septembre ont vu six grosses intempéries s'abattre sur la Suisse, occasionnant une charge de sinistres se chiffrant à environ 110 MCHF au total et près de

24 000 déclarations de sinistres. Dans ces situations difficiles, les personnes concernées peuvent compter sur un traitement simple et rapide des sinistres, sur place, grâce au fort ancrage régional de la Mobilière et ses 80 agences générales réparties dans tout le pays. Dans l'ensemble, nous avons enregistré en 2022 environ 870 000 cas de sinistre dans le domaine non-vie et la charge correspondante s'est élevée à 64,2%.

En tant qu'assureur, nous sommes régulièrement confrontés aux événements naturels et à leurs conséquences. Forts de notre expérience, nous avons pris conscience de la nécessité de nous engager en faveur de la détection précoce et de la prévention. Depuis 2006, la Mobilière a ainsi soutenu plus de 160 projets de prévention dans toute la Suisse à hauteur de plus de 42 MCHF prélevés sur le Fonds d'excédents de la Coopérative. En août 2022, nous avons contribué à la réalisation d'une étape supplémentaire de «Delémont Marée Basse», un programme de grande envergure destiné à protéger la ville contre les crues régulières de la Sorne. Avec des contributions de plus de 1,2 MCHF au total, nous y participons depuis la première phase en 2013. Ce 150<sup>e</sup> projet dépasse largement le cadre de la prévention. Il crée aussi des valeurs ajoutées écologiques et sociétales, s'intégrant ainsi de manière exemplaire dans le développement durable de l'environnement.

Penser l'impensable: c'est avec cette maxime que le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels a lancé le nouvel outil web [www.dynamiquedecrues.ch](http://www.dynamiquedecrues.ch) au cours de l'année sous revue. Celui-ci présente en accéléré la manière dont des crues envisageables pourraient survenir. Des simulations en haute résolution reproduisent les conséquences possibles de telles inondations jusqu'au niveau des bâtiments et des rues. L'outil s'adresse en particulier à la protection de la population, qui peut l'utiliser pour effectuer des exercices et comme base pour la planification d'urgence.

### **Orientation sur les besoins de la clientèle de demain**

La numérisation modifie les exigences et les besoins des clientes et clients et, partant, leur comportement. En mettant davantage l'accent sur les besoins de la clientèle d'aujourd'hui, nous posons des jalons spécifiques pour la clientèle de demain et étoffons nos univers d'offres. À cet égard, nous poursuivons deux approches. D'une part, nous entretenons et modernisons sans cesse notre cœur de métier et, d'autre part, continuons à développer nos écosystèmes afin de créer des univers d'offres qui vont au-delà des affaires d'assurance. Durant l'exercice sous revue, nous avons pris les mesures importantes suivantes:

- étant donné que la phase de création d'une entreprise revêt une importance fondamentale, nous avons étendu notre offre dans l'écosystème «PME». À partir de l'automne 2021, nous avons testé sur le marché notre plateforme de création d'entreprise Foundera et l'avons continuellement améliorée, avant de la préparer en 2022 à devenir une filiale de la Mobilière. Cette plateforme couvre tous les points de contact essentiels dans le processus de création et permet une mise en œuvre facile, rapide et avantageuse en ligne;

- dans l'écosystème «Habitat», nous avons lancé en 2021 la plateforme dédiée à la propriété du logement Liiva avec notre partenaire Raiffeisen. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons continué à la développer avant de la reprendre intégralement à l'automne. Liiva a l'ambition de devenir une plaque tournante numérique au service des propriétaires privés de biens immobiliers. L'objectif est de couvrir tous les besoins des propriétaires de logements, de la recherche d'un bien à sa revente, en passant par l'achat et les services liés à l'habitat;
- enfin, nous avons également investi en 2022 dans le développement et l'optimisation de nos accès clientèle numériques, tels que notre site Internet, l'application Mobilière et les portails clients. Par exemple, nous avons amélioré la déclaration de sinistre en ligne à l'aide de l'intelligence artificielle, nous avons lancé «Mes voyages», un nouveau service destiné aux personnes qui utilisent l'application Mobilière, et nous avons développé un nouvel univers numérique de l'habitat offrant des informations utiles concernant le thème de la propriété du logement.

### Une année riche en événements pour Mobi24

Mobi24 a connu une année 2022 mouvementée. Début juin, le personnel a pu emménager dans de nouveaux bureaux au 2<sup>e</sup> étage de notre siège à la Bundesgasse, à Berne. Environ deux semaines plus tard, le cap du millionième cas traité a été franchi. Autre jalon important: la centrale d'assistance en cas d'urgence a fêté ses 25 ans d'existence durant l'année sous revue. Le succès de l'entreprise montre que nous sommes sur la bonne voie. Pour que cela reste le cas, Mobi24 ne cesse de se développer et d'élargir sa gamme de services, fidèle à sa devise #proudtohelp!

### Engagée pour un avenir durable

L'engagement en faveur de la durabilité est profondément ancré dans notre philosophie de coopérative. Depuis 1826, nous agissons de façon durable pour notre clientèle et la société. Cet engagement gagnant sans cesse en importance dans notre cœur de métier, nous avons lancé et adopté en 2022 notre stratégie de développement durable élaborée l'année précédente. La Mobilière accorde une attention particulière à la prévention. Durant l'exercice sous revue, nous avons ainsi équipé cinq communes supplémentaires avec des conteneurs de protection mobile contre les crues et nous avons soutenu trois nouveaux projets visant à se protéger contre les conséquences des dommages naturels.

Depuis des décennies, nous accordons aussi beaucoup de poids à l'engagement en faveur de l'économie, de la société et de la culture. Après deux années de pandémie, nous nous réjouissons d'avoir pu recommencer à déployer des activités dans toute la Suisse. Nous avons ainsi remis une nouvelle fois le Prix Mobilière à l'occasion du salon artgenève. Au cours de l'été 2022, l'Atelier du Futur, un camp d'été gratuit pour les jeunes, ne s'est pas tenu exclusivement à Fiesch. Les participantes et participants ont également pu réfléchir à des questions sociétales et d'avenir, et s'essayer à diverses activités, lors de la fête de la ville de Berne, du camp fédéral scout organisé dans la vallée de Conches, du festival Visions du Réel à Nyon et du Locarno Film Festival. Le Forum Mobilière, notre laboratoire d'idées pour les PME suisses, a lui aussi pris la route au cours de l'année sous revue: dans le cadre d'un projet pilote, nous avons mis en place un format itinérant avec les agences générales de Winterthour, St-Gall et Schaffhouse et avons développé des solutions individuelles pour les personnes présentes à cet atelier.

---

#### Informations complémentaires:

Nos thèmes clés en matière de développement durable

[Assurances et prestations de service](#), [Placements responsables](#), [Personnel et univers de travail](#), [Engagement sociétal](#), [Climat et énergie](#)

«Réduire», «Investir» et «Sensibiliser»: en agissant sur ces trois leviers, nous entendons atteindre nos objectifs climatiques. Nous diminuons continuellement nos émissions de CO<sub>2</sub> dans les domaines de la mobilité, de l'énergie, du matériel et des déchets. En outre, nous encourageons la prise de conscience en faveur d'une utilisation responsable et respectueuse des ressources, tant au sein de notre personnel que de notre clientèle.

### Sur la voie du succès grâce à un personnel satisfait

La Mobilière est un employeur attrayant, en particulier dans le domaine de l'assurance. En témoignent les premières places que nous occupons dans les classements d'employeurs et, surtout, nos collaboratrices et collaborateurs. Lors de l'enquête réalisée en 2022 sur les sites de Direction, nous avons à nouveau obtenu de bonnes notes, ce dont nous nous réjouissons. Nos clientes et clients le ressentent aussi lorsqu'ils bénéficient de conseils compétents. Le succès de la Mobilière est dû avant tout à nos collaboratrices et collaborateurs motivés, ce qui transparaît également sur le marché. Tant les titulaires d'une assurance que les non-clientes et non-clients font confiance à la Mobilière et lui décernent les meilleures notes dans diverses études et enquêtes. Selon le Most Trusted Brand Award 2022, la Mobilière est, pour la cinquième fois de suite, l'assureur suisse qui inspire le plus confiance.

### Nous partageons les fruits de notre succès avec notre clientèle

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière fait participer sa clientèle à la bonne marche de ses affaires. De juillet 2023 à juin 2024, une réduction de prime de 20% sur l'assurance ménage et bâtiment sera accordée à nos clientes et clients. Pour la première fois, les titulaires d'une assurance de protection juridique Protekta se verront octroyer eux aussi un rabais sur leurs primes (10%). En tout, ce sont ainsi 195 MCHF qui seront redistribués à notre clientèle.

### Changements au sein du Comité de direction

Le 1<sup>er</sup> février 2022, Barbara Agoba a succédé à Nathalie Bourquenoud en tant que responsable des Ressources humaines. Thomas Bossart a, quant à lui, remplacé Jean-Philippe Moser à la tête du secteur du Comité de direction Prévoyance le 1<sup>er</sup> avril 2022. Thomas Kühne, responsable IT, a quitté la Mobilière fin 2022 et Andreas Grütter, son suppléant, a repris la conduite des affaires par intérim. Durant les quatre années où il a occupé ce poste, Thomas Kühne a notamment développé la méthode de travail interdisciplinaire agile et axé l'organisation IT sur les arènes. Nous remercions Thomas Kühne, Nathalie Bourquenoud et Jean-Philippe Moser pour leur engagement sans faille envers la Mobilière.

### Un grand merci!

Diverses enquêtes montrent que la Mobilière a les clientes et clients les plus satisfaits au sein de la branche des assurances, et qu'ils ont tendance à la recommander activement à leur entourage. Nous tenons à les en remercier. Ces résultats réjouissants nous confortent dans notre volonté de poursuivre sur cette voie. Ils nous motivent à apporter le meilleur soutien possible à notre clientèle, particulièrement en cas de sinistre. Cet engagement prend véritablement tout son sens dans un contexte exigeant comme nous l'avons connu pendant

la pandémie et durant l'année écoulée, difficile sur le plan économique. Notre objectif reste inchangé: être un partenaire fiable pour notre clientèle, quoi qu'il arrive.

Par le présent rapport, nous sommes heureux de vous informer sur nos activités et de vous communiquer les derniers chiffres clés.



**Urs Berger**  
Président du Conseil d'administration



**Michèle Rodoni**  
CEO

## Faits et chiffres

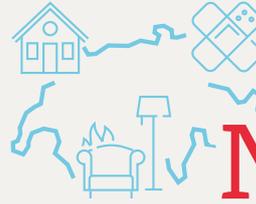


**4,5**

milliards de CHF de volume de primes

**80**

agences générales



**N° 1**

des assurances ménage, protection juridique, entreprises, garantie de loyer et vie risque



**319**

apprenties et apprentis

**24/7**

Assistance Mobilière

24 h sur 24 et 7 jours sur 7

**160**

sites

**93,5 %**

ratio combiné



**42**

MCHF pour 165 projets de protection contre les crues depuis 2006

**311,0**

MCHF de bénéfice

**20 %**

réduction totale de nos CO<sub>2</sub>e depuis 2018

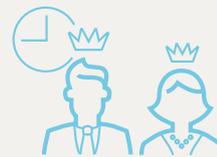


**6226**

collaboratrices et collaborateurs

**538 %**

quotient SST



**2,2**

millions de clientes et de clients

# Objectifs et stratégie

Philosophie	12
Bases stratégiques	16
Évolution stratégique des affaires	25
Compte de valeur ajoutée	35

# Philosophie

**Opérant sur une base coopérative, la Mobilière fait participer sa clientèle à la bonne marche de ses affaires. Les titulaires d'une assurance de protection juridique Protekta seront pour la première fois concernés et bénéficieront eux aussi d'une réduction de primes.**

Sous son organisation faîtière de coopérative, la Mobilière est une entreprise performante qui partage les fruits de sa réussite économique avec sa clientèle. En lieu et place d'un versement de dividendes à des actionnaires, la Mobilière fait participer ses clientes et ses clients du secteur non-vie à son succès.

*La Mobilière partage les fruits de sa réussite économique avec sa clientèle.*

## Un ancrage coopératif qui a de l'avenir

La Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création en 1826, elle est organisée en coopérative. Fondée à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, la Mobilière est la preuve que la coopérative constitue un modèle et une forme juridique qui, aujourd'hui encore, ont de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, l'entreprise ne pouvant compter que sur elle-même en l'absence d'actionariat.



**150**

délégués provenant de tous les cantons et de la Principauté de Liechtenstein représentent les intérêts de la clientèle.

Les **déléguées et délégués** représentent les intérêts des sociétaires et, partant, ceux de la clientèle. Ils transmettent leurs suggestions à l'entreprise lors de séances régionales d'information et par le contact direct avec les agentes générales et les agents généraux. Le Conseil d'administration de la Coopérative veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires. En effet, selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA est chargé de la conduite stratégique du Groupe.

Informations complémentaires:

[Principaux investissements](#)

## Partager les fruits de notre succès

La forme juridique de la société coopérative permet de faire coïncider dans une large mesure les intérêts de l'entreprise et ceux de la clientèle. Unique propriétaire du Groupe, la Coopérative perçoit un dividende relativement modeste depuis des années. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, elle verse aux clientes et clients une participation facultative aux excédents.

Le succès de la Mobilière profite avant tout à sa clientèle, mais ses collaboratrices et collaborateurs y prennent part eux aussi, sous la forme d'une participation au résultat. Des moyens considérables sont par ailleurs investis dans le développement de l'entreprise en vue d'assurer sa pérennité.

### Participation aux excédents y compris dans les affaires non-vie

L'octroi d'une participation aux excédents aux clientes et clients est une pratique usuelle dans l'assurance vie. En revanche, faire aussi profiter largement la clientèle du secteur non-vie de cet avantage, à l'instar de la Mobilière, est inhabituel.

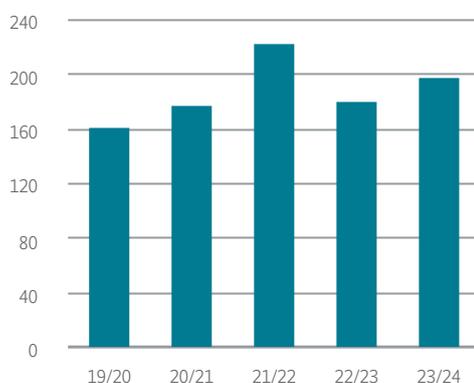
En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, la Mobilière a inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les titulaires de ses assurances à la bonne marche des affaires, à travers des versements de son Fonds d'excédents. Ces dix dernières années, nous leur avons reversé près de 1,7 milliard de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne à la clientèle sont prises par l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Société d'assurances SA. L'Assemblée générale de Protekta statue, quant à elle, sur les versements provenant du Fonds d'excédents de Protekta (à partir de 2023).

Entre juillet 2022 et juin 2023, nous redistribuerons ainsi au total 180 MCHF prélevés sur le Fonds d'excédents à nos clientes et clients, qui bénéficieront ainsi d'une réduction de primes de 10% pour les assurances véhicules et entreprises, et de 20% pour les assurances voyages. De juillet 2023 à juin 2024, ce sont les titulaires d'une assurance ménage et bâtiment qui profiteront d'une réduction de primes de 20%. À signaler que, pour la première fois, les clientes et clients ayant souscrit une assurance de protection juridique Protekta se verront octroyer eux aussi un rabais sur leurs primes (10%). Quelque 195 MCHF au total seront ainsi redistribués à notre clientèle.

La Mobilière ne verse pas uniquement des participations aux excédents dans les affaires grand public. Pour les moyennes et grandes entreprises, il existe des plans de participation aux excédents basés sur des dispositions contractuelles et sur la sinistralité individuelle.

### Ristournes aux clients dans les affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement, en MCHF



### Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurance vie comprennent différents éléments visant à prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans la prime, il en résulte des excédents autorisant le versement d'une participation.

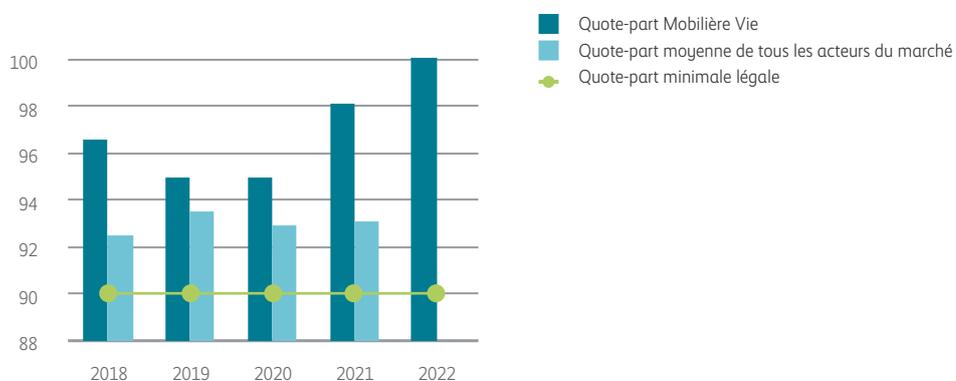
#### Assurances vie individuelles

En vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'épargne, de risque et de frais. En général, les excédents d'épargne, crédités et porteurs d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de prestation ou lors d'un rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent comme excédent anticipé des primes échues. Dans le cas des produits d'épargne de dernière génération, les excédents d'épargne sont fixés selon un mécanisme transparent fondé sur les rendements annuels des placements de capitaux des affaires vie individuelles.

#### Assurances vie collectives

En vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéficiaires sont réglementés par un contrat individuel, et la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les contrats avec participation collective au bénéfice sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90% des revenus déterminants à la clientèle. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité. En 2022, 100% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, prestations en capital, attributions d'excédents et provisions. Nos clientes et clients ont ainsi reçu une nouvelle fois plus que la part de revenus prévue par la loi.

**Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale**  
en %



### Participation facultative des collaboratrices et collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que les membres du personnel soient eux aussi associés à la réussite de l'entreprise. Pour autant qu'elle crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'une éventuelle participation au résultat, en plus du salaire. Durant l'année sous revue, la Mobilière a enregistré à nouveau une croissance dans un contexte pourtant économiquement difficile. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé d'octroyer aux collaboratrices et collaborateurs, au printemps 2023, une participation au résultat équivalant à 50% d'un salaire mensuel. Les apprenties et apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent au minimum CHF 600. Au total, quelque 23,6 MCHF ont été consacrés aux participations au résultat 2022. Le Comité de direction et le Conseil d'administration remercient ainsi les collaboratrices et collaborateurs de leur important engagement, ces dernières années, en faveur du succès constant et de l'évolution remarquable et durable du Groupe Mobilière.



#### Quotient SST

# 538%

Cet indicateur renseigne sur le pourcentage de l'exigence minimale de fonds propres définie dans l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées qui est couvert par les fonds propres pouvant être pris en compte. Cette exigence minimale est de 100%.

### Une solide dotation en fonds propres

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. La Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre les parties prenantes. Ses bénéfices doivent permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents à la clientèle.

Notre domaine d'activité est axé essentiellement sur le long terme, le volume de sinistres pouvant varier sensiblement sur des années, voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur et faire face aux évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière, à défaut d'accès au marché des capitaux, doit disposer d'importants fonds propres. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. Avec un quotient **SST** de 538%, le Groupe Mobilière est l'un des assureurs directs suisses les mieux dotés en fonds propres.

## Bases stratégiques

**Depuis des années, la Mobilière affiche le meilleur taux de satisfaction clientèle. Ce succès, nous le devons à notre ancrage local, au conseil global ainsi qu'à des produits et services de première qualité.**

La Mobilière, plus ancienne société d'assurances privée de Suisse, concentre ses activités sur ses marchés domestiques que sont la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Assureur toutes branches, nous proposons à notre clientèle une large gamme de solutions d'assurance pour les particuliers et les entreprises dans les secteurs vie et non-vie. En Suisse, un ménage sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière.

***Notre ambition est d'être l'assureur à visage humain pour nos quelque 2,2 millions de clientes et clients.***

Pas moins de 80 agences générales dotées de leur propre service des sinistres et présentes sur environ 160 sites offrent un conseil personnalisé doublé d'un règlement des sinistres performant. Notre ambition est d'être l'assureur à visage humain pour nos quelque 2,2 millions de clientes et clients, quel que soit le canal de communication. Environ 6200 collaboratrices et collaborateurs et 319 personnes en apprentissage s'engagent au quotidien pour notre clientèle et la Suisse. Réaliser une croissance rentable et supérieure à celle du marché sur le long terme, tel est notre objectif.

---

### Informations complémentaires:

[La marque Mobilière](#)

### **La Charte, fondement de notre culture d'entreprise**

Véritable fil rouge pour les collaboratrices et les collaborateurs, la Charte de la Mobilière montre la voie à suivre afin d'assurer durablement notre succès. Les valeurs ancrées dans notre entreprise se résument en trois mots: «humains», «proches» et «responsables». Vécues au quotidien, elles transparaissent dans notre attitude à l'égard de toutes les parties prenantes. Notre réputation et la marque Mobilière sont essentielles à notre succès. C'est pourquoi nous investissons dans la communication avec notre clientèle, notre personnel et le public.

### **Assureur à visage humain**

La Mobilière se distingue par des services personnalisés de premier plan sur tous les canaux. La plupart des contacts avec la clientèle ont lieu personnellement et directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire du personnel de Mobi24, notre centrale d'assistance en cas d'urgence, qui répond à toute demande 24 h sur 24, 365 jours par an. En outre, le portail clients en ligne et l'application Mobilière offrent à tout moment aux titulaires

d'une assurance un accès sécurisé à la Mobilière, y compris à leurs données contractuelles et aux dossiers de sinistres.

### **Les agences générales entrepreneuriales, un modèle performant**

Depuis des années, nous affichons le meilleur taux de satisfaction clientèle. De plus, en comparaison sectorielle, les titulaires de nos assurances présentent la plus forte propension à recommander. Notre croissance supérieure à celle du marché tient à l'application systématique de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, et au principe consistant à proposer aux clientes et clients les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les canaux et accès disponibles. Nos agences générales jouent en cela un rôle central, unique dans la branche des assurances. Elles décident elles-mêmes de leur organisation ainsi que du recrutement et de la rémunération de leur personnel. De plus, chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Notre volonté est de préserver ce qui fait notre force: conseil global, produits de grande qualité, contacts personnels et proximité locale avec la clientèle. En plus de l'emploi ciblé de nos possibilités de contact numériques, nous investissons dans des outils de conseil numériques et développons notre qualité de service dans l'optique d'une expérience client cohérente de bout en bout.

### **Service de qualité personnalisé**

La Mobilière est le seul prestataire à posséder la structure et les compétences nécessaires pour un traitement des sinistres sur place, dans tout le pays: plus de 90% des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Les grands sinistres complexes et les cas de prestations d'assurance vie sont traités par les spécialistes de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire unique, qui repose en particulier sur les compétences de pointe de ses collaboratrices et collaborateurs et la qualité de ses processus. Nous occupons en Suisse la plus haute marche du podium dans ce domaine, que ce soit pour notre compte ou pour celui de tierces parties. La Mobilière propose des solutions sur mesure aux moyennes et grandes entreprises. Soucieux d'entretenir des relations durables avec nos clientes et clients, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons dans l'identification, l'évaluation et la limitation des risques, et couvrons également leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. Nous assumons les conséquences financières des sinistres et apportons un soutien sur les plans tant matériel qu'émotionnel, rapidement, simplement et avec compétence.

### **Développement des compétences tourné vers l'avenir**

La croissance persistante dans notre cœur de métier, supérieure à celle du marché, le changement de comportement de la clientèle sous l'effet de la numérisation ainsi que l'étoffement de notre gamme de produits et services sont autant de facteurs qui exigent une formation continue permanente du personnel. Les exigences en matière de compétences augmentent et les fonctions et rôles évoluent parfois radicalement. La formation de base et la formation continue du personnel sont essentielles pour assurer les compétences transversales et techniques futures ainsi que la distribution réussie de nouveaux produits et services. Avec des initiatives telles que «AG 2026+» et les mesures de développement en résultant, les investissements dans la qualification des collaboratrices et collaborateurs vont augmenter de manière significative au cours des années à venir. Nous permettons ainsi à ceux-ci de garder leurs connaissances à jour, même dans un contexte changeant.

### **Approche intégrée pour les affaires de courtage**

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché du courtage selon une approche intégrée, avec un succès qui ne se dément pas depuis des années. Les courtières et courtiers travaillant localement sont suivis directement par l'agence générale la plus proche, celles et ceux qui opèrent à l'échelle nationale ou suprarégionale le sont par la Direction des affaires de courtiers de Zurich et de Nyon. À cette fin, nous tablons également dans ce domaine sur l'efficacité de notre organisation de distribution et nos compétences en matière de sinistres et nous optimisons la collaboration dans l'intérêt de nos clientes et clients gérés par une courtière ou un courtier. Cette approche est conforme à notre modèle d'affaires. Nous ne collaborons qu'avec des spécialistes fournissant des prestations de pointe.

### **Engagement en faveur du développement durable**

La responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique fait aussi partie de la culture d'entreprise de la Mobilière, qui s'engage en faveur du développement durable depuis de longues années. À cet égard, nos valeurs d'entreprise «humains», «proches» et «responsables» constituent des repères dans le cadre de notre action durable. Nous prenons nos responsabilités au sérieux et défendons les intérêts de toutes nos parties prenantes.

---

Informations complémentaires:

[Partenariats et plateformes comparatives](#)

### **Partenariats de distribution**

Notre offre est complétée par une collaboration avec des partenaires de distribution, notamment des assurances maladie, des banques et des prestataires de solutions de prévoyance professionnelle, ce qui permet d'exploiter les synergies.

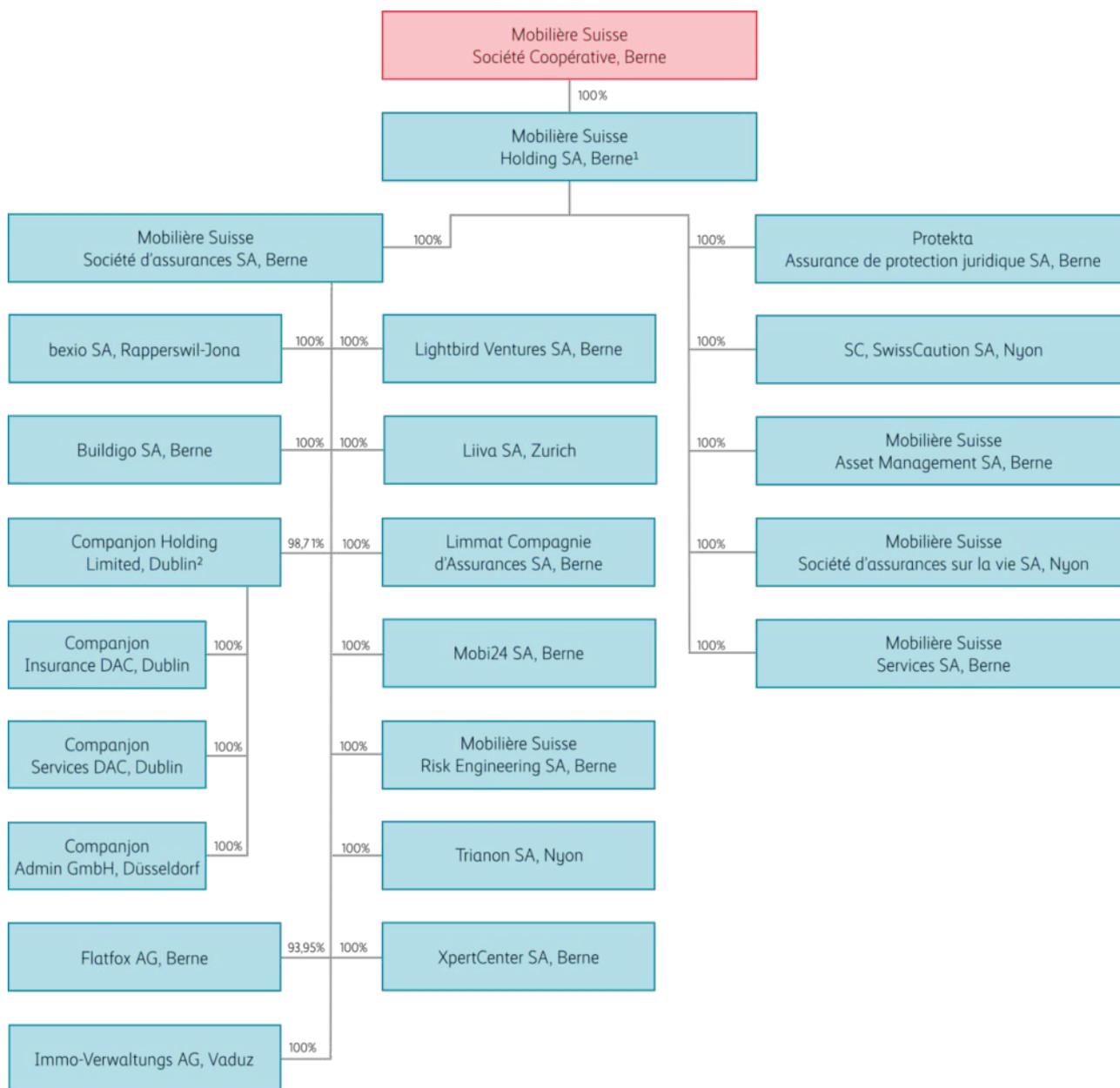
### **Structure de l'entreprise**

Détenue à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative, Mobilière Suisse Holding SA réunit les entreprises de la Mobilière sous une direction unique (Groupe Mobilière).

L'organisation chapeauté par Mobilière Suisse Holding SA inclut toutes les sociétés/filiales du Groupe, à l'exception de Mobilière Suisse Asset Management SA, qui opère en tant que direction de fonds indépendante.

La Coopérative détermine la philosophie et la stratégie de la Mobilière, tandis que la Holding représente le centre de direction stratégique et opérationnelle du Groupe.

### Structure de l'entreprise au 31 décembre 2022



<sup>1</sup> Sont représentées dans le schéma les filiales et sous-filiales de Mobilière Suisse Holding SA dans lesquelles cette dernière détient une participation de plus de 50%.

<sup>2</sup> La part des droits de vote est de 96,07%.

**Informations complémentaires:**

[Développement stratégique des affaires, Non-Vie, Vie, Asset Management](#)

**Filiales**

Ces dernières années, la Mobilière n'a cessé de développer ses participations stratégiques et ses filiales en vue de consolider son cœur de métier, de faire avancer sa stratégie d'écosystèmes et de rester le premier interlocuteur pour ses clientes et clients, y compris dans le monde numérique. En outre, par une stratégie de capital-risque ciblée, la Mobilière promeut des start-up suisses aux modèles d'affaires innovants et disruptifs, qui modifient durablement les habitudes de consommation et renforcent la compétitivité de la place économique suisse.

Les fonctions de pilotage et de développement des participations sont regroupées au sein du service Gestion des participations, que nous avons développé et professionnalisé au cours de l'année sous revue. Un Corporate Center apporte soutien et conseil dans ce domaine.

**Mobilière Suisse Société d'assurances SA**

Cette entité gère les affaires d'assurance non-vie de [la Mobilière](#) (sauf protection juridique et garantie de loyer), tout en proposant, à l'échelle du Groupe, des services allant au-delà du cadre de l'entreprise elle-même (support distribution, informatique, finances, ressources humaines, gestion de l'innovation, etc.).

**Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA**

[Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA](#) gère les affaires d'assurance vie de la Mobilière, avec en vue un double objectif: maintenir la croissance supérieure à la moyenne en prévoyance privée et, en prévoyance professionnelle, occuper une position de leader en tant que prestataire complet de solutions pour institutions de prévoyance autonomes et semi-autonomes.

**Protekta Assurance de protection juridique SA**

Leader suisse de l'assurance de protection juridique, [Protekta](#) a pu consolider cette position grâce, une nouvelle fois, à une croissance supérieure à celle du marché. Cette croissance est le fruit de processus modernes et d'une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire de conseil personnel reposant sur JurLine et sur le guide juridique numérique.

**SC, SwissCaution SA**

Fondée en 1991, [SC, SwissCaution SA](#) est la première société d'assurances à s'être spécialisée dans la garantie de loyer sans dépôt bancaire pour particuliers et entreprises. Elle est leader du marché suisse de la garantie locative.

**Companion Holding Ltd.**

Avec [Companion](#) (Irlande), nous étendons nos activités dans le numérique. Dans un modèle d'affaires B2B2C, des solutions d'assurance de type «embedded» sont vendues sous forme numérique et automatisée à la clientèle de nos partenaires: intégrées dans le produit, le service ou son processus d'achat, des solutions d'assurance avantageuses et paramétriques à court terme sont proposées. Ainsi, en réservant un vol sur une plateforme de voyages, la cliente ou le client achète également par clic une assurance couvrant les retards de vol et, en cas de retard du vol, se voit créditer automatiquement la somme d'assurance. Avec sa

gamme de solutions d'assurance exclusivement numériques, Companjon est pour nous un moyen de tester un modèle d'affaires tourné vers l'avenir.

### **Mobilière Suisse Asset Management SA**

[Mobilière Suisse Asset Management SA](#) est une direction de fonds indépendante. Grâce à la licence correspondante délivrée en novembre 2012 par l'autorité de surveillance des marchés financiers, cette entité peut non seulement assurer la gestion de fortune institutionnelle de la Mobilière et de ses caisses de pension, mais aussi gérer ses propres fonds pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels.

### **Mobilière Suisse Services SA**

Fondée en 2017, Mobilière Suisse Services SA a pour but de fournir des prestations qui ne font pas partie du cœur de métier d'une société d'assurance et qui constituent donc des activités étrangères à l'assurance.

### **Mobi24 SA**

[Mobi24](#) fournit des prestations d'assistance et de centre de contact et se tient à la disposition des titulaires d'assurances de la Mobilière 24 h sur 24, 365 jours par an. Que ce soit en cas de panne de voiture, de problème médical lors d'un voyage ou d'urgence à domicile, elle intervient rapidement, simplement et avec compétence, apportant une aide personnalisée. Mobi24 garantit en outre le traitement rapide des demandes de la clientèle, y compris en dehors des heures d'ouverture des agences générales. La société a fêté ses 25 ans en octobre 2022. Depuis sa création en 1997, Mobi24 vient rapidement à l'aide des clientes et clients de la Mobilière. Actuellement, 124 collaboratrices et collaborateurs assurent son bon fonctionnement 24 h sur 24, répondant à environ 300 000 appels par année.

### **XpertCenter SA**

[XpertCenter SA](#) fournit à la Mobilière et à des tierces parties des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, vente de véhicules accidentés sur une propre plateforme d'enchères, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. Elle fournit également des services de case management, autrement dit de réintégration de collaboratrices et collaborateurs malades ou accidentés, ainsi que des services de gestion de la santé en entreprise. XpertCenter SA fournit en outre des prestations traditionnelles de règlement de sinistres à des tierces parties. Avec XpertHome, des services innovants sont par ailleurs fournis dans l'écosystème Habitat. XpertAcademy propose à sa clientèle une offre de formation et de perfectionnement techniques.

### **Mobilière Suisse Risk Engineering SA**

[Mobilière Suisse Risk Engineering SA](#) fournit des services de conseil en matière de gestion des risques, de sécurité et de prévention, aussi bien à la Mobilière qu'à des tierces parties. Elle vise les sociétés industrielles, commerciales et de services suisses opérant à l'échelle nationale et internationale.

### **Trianon SA**

Avec [Trianon SA](#), la Mobilière a élargi son offre dans l'externalisation de processus métier à l'intention des institutions de prévoyance, des grandes entreprises et des PME, renforçant sa présence sur le marché de la prévoyance professionnelle et des services RH. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, le partenariat avec la Fondation Collective Trianon (FCT) permet à Trianon de proposer aux grandes entreprises une offre complète basée sur des processus d'administration informatiques. Après la création de la fondation de prévoyance de la Mobilière, Trianon a élargi son offre pour les PME. Grâce à la conclusion d'un partenariat non exclusif avec la société de courtage Kessler, nous avons renforcé les bases nécessaires au développement de nos services en matière de ressources humaines (gestion des sinistres et des absences) et vendu les activités de courtage de Trianon.

### **bexio SA**

[bexio SA](#) propose aux petites entreprises, aux personnes qui exercent une activité indépendante et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud pour la comptabilité et la facturation. Leur charge administrative étant ainsi réduite, les PME peuvent mieux se concentrer sur leur cœur de métier. bexio est une composante essentielle de l'écosystème «PME».

### **Buildigo SA**

[Buildigo SA](#) a lancé sa plateforme d'entreprises artisanales dans les agglomérations de Zurich et d'Aarau au début de l'année 2021. Poursuivant par ailleurs son expansion progressive dans d'autres régions, jusqu'au Tessin, cette société couvre actuellement tous les cantons. Buildigo propose des artisans et artisanes qualifiés de la région; le réseau régional est constitué sur place avec les agences générales. L'expérience de la Mobilière dans le traitement des sinistres est ainsi mise à profit pour une nouvelle prestation sortant de l'activité d'assurance. Buildigo est un élément important de l'écosystème «Habitat».

### **Flatfox AG**

Basée à Berne, Zurich et Fribourg, [Flatfox AG](#) fait partie des leaders des plateformes immobilières en Suisse. L'entreprise soutient les parties prenantes sur le marché du logement locatif suisse pour l'ensemble de leurs activités et besoins: de la publication des annonces relatives aux biens locatifs à la résiliation, en passant par la sélection des locataires et la communication en cas de demandes émanant de ces derniers. Grâce à Flatfox, les régies immobilières peuvent numériser leurs tâches administratives et la communication avec les locataires, et ainsi réaliser des économies de temps et de coûts. De leur côté, les locataires bénéficient de processus conviviaux entièrement numériques.

### **Liiva SA**

[Liiva](#), la plateforme numérique dédiée à la propriété du logement, a été lancée à l'été 2021 en tant que coentreprise de la Mobilière et de Raiffeisen. La Mobilière a repris Liiva SA à 100% durant l'exercice sous revue. Liiva a pour objectif de couvrir tout le cycle de la propriété du logement, de la recherche à la vente d'un bien, en passant par l'achat et l'entretien. L'offre proposée par Liiva s'intègre parfaitement dans l'écosystème «Habitat».

### **Lightbird Ventures SA**

Avec [Lightbird Ventures SA](#), basée à Berne, la Mobilière assied sa position en tant qu'investisseur start-up. Avec sa stratégie de capital-risque, la Mobilière suit une approche visant à investir systématiquement dans des start-up d'importance stratégique, qui opèrent selon un modèle d'affaires prometteur dans des secteurs d'avenir comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la fintech<sup>1</sup> et la proptech<sup>2</sup>. Lightbird Ventures confie la recherche des start-up adéquates à Marcau Partners, une société spécialisée dans la gestion d'investissements qui possède une solide expertise et un excellent réseau dans le secteur de la création d'entreprises.

<sup>1</sup> Fintech: technologies modernes dans le domaine des services financiers

<sup>2</sup> Proptech: services et technologies numériques dans le secteur immobilier

### **Autres participations**

#### **Cargo sous terrain SA**

La Mobilière s'engage pour le développement durable de notre pays. Assumant ses responsabilités d'investisseur institutionnel, elle soutient des projets d'infrastructures durables. C'est ainsi que dans une perspective de décongestion des réseaux de transport, elle est l'un des grands investisseurs suisses soutenant la phase d'autorisation de construire du premier tronçon de [Cargo sous terrain](#), qui reliera la région de Härkingen-Niederbipp à Zurich à partir de 2031. Cargo sous terrain est un système logistique complet automatisé pour le transport souterrain flexible de marchandises de petite taille. Des tunnels relieront des sites de production et des sites logistiques aux centres-villes. En surface, Cargo sous terrain distribuera les marchandises dans des véhicules écologiques et contribuera ainsi à réduire les émissions nocives dans les agglomérations. Le système servira aussi bien à l'approvisionnement qu'à l'élimination (déchets, recyclage). Enfin, l'énergie nécessaire à son exploitation proviendra de sources renouvelables.

#### **Carvolution AG**

La Mobilière est partenaire stratégique de la start-up créée en 2018 à Bannwil (BE). [Carvolution AG](#) redéfinit la mobilité en proposant des voitures en abonnement comme une alternative à l'achat ou au leasing. La cliente ou le client choisit un véhicule en ligne et paie ensuite un prix mensuel fixe qui couvre différents frais: assurance, immatriculation, impôts, première vignette, service, pneus. L'assurance de tous les véhicules par la Mobilière constitue un facteur décisif de ce partenariat.

#### **Credit Exchange SA**

[Credit Exchange](#) est une bourse B2B pour les crédits hypothécaires (partie de l'écosystème «Habitat») dont la Mobilière est l'un des quatre actionnaires. La plateforme numérique permet à nos conseillères et conseillers de comparer en temps réel les offres de crédits hypothécaires disponibles et de trouver le meilleur taux pour leurs clientes et clients. Indépendamment de l'institution financière, ceux-ci reçoivent une hypothèque Mobilière.

Grâce au processus entièrement numérisé, les conditions proposées pour les hypothèques SARON ou les hypothèques fixes peuvent être souscrites directement par les conseillères et

conseillers. Cela permet à ceux-ci, comme à notre clientèle, de gagner un temps précieux lors du processus de conseil et de vente dans le domaine hypothécaire.

#### **GARAIO REM SA**

[GARAIO REM SA](#) est un logiciel suisse moderne de gestion immobilière. En croissance constante, la base de clientèle compte des gérances immobilières professionnelles et des institutions propriétaires dans toute la Suisse. Tout au long de la chaîne de création de valeur, des processus tiers sont parfaitement intégrés afin que les clientes et clients bénéficient d'une efficacité très élevée. GARAIO REM gère plus de 1,3 million de biens locatifs et emploie 60 personnes sur ses sites de Berne, Zurich et Lausanne.

#### **KLARA Business SA**

Basée à Lucerne, [KLARA Business SA](#) soutient les PME ainsi que les ménages en Suisse dans la numérisation et la simplification de leurs tâches administratives. De plus, KLARA possède la licence exclusive sur «ePost», le canal numérique de La Poste Suisse.

#### **Ringier SA**

La Mobilière détient depuis 2020 une participation de 25% dans [Ringier SA](#), société de médias suisse innovante, numérisée et diversifiée opérant en Europe, en Afrique et en Asie. Outre des entreprises leaders des places de marché en ligne, son portefeuille comprend plus de 100 filiales dans des domaines divers: imprimerie, médias numériques, radio, billetterie, divertissement et e-commerce.

#### **SMG Swiss Marketplace Group SA**

[SMG Swiss Marketplace Group SA](#) est un réseau innovant de places de marché en ligne et une entreprise numérique leader en Suisse qui soutient la comparaison avec les prestataires européens. Son portefeuille couvre les domaines suivants: immobilier, véhicules, places de marché généralistes (general marketplaces), finances et assurances.

#### **SOBRADO Software SA**

La Mobilière détient une participation dans [SOBRADO](#) depuis 2019, aux côtés d'autres partenaires. La plateforme en ligne SOBRADO met en relation les courtières et courtiers ainsi que les prestataires d'assurance et facilite leur collaboration. SOBRADO a pour objectif de numériser les processus d'appel d'offres et les processus d'offre, et d'établir un standard en la matière sur le marché suisse. Les transactions effectuées via cette plateforme continuent d'évoluer positivement et ont augmenté de 15% en 2022. Le nombre de courtières et courtiers et de prestataires d'assurance affiliés connaît également une hausse significative. Le développement de services supplémentaires à leur intention fait l'objet d'une planification pluriannuelle. S'agissant de l'assurance de personnes, la Mobilière lancera en 2023 l'interface automatisée dédiée aux appels d'offres et à l'établissement d'offres pour la LAA.

# Évolution stratégique des affaires

**Nous investissons des sommes considérables dans des projets visant à augmenter les avantages clientèle. Par notre approche axée sur les besoins de nos clientes et clients d'aujourd'hui, nous posons des jalons spécifiques pour la clientèle de demain.**

La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, non tributaire du marché des capitaux et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ces objectifs sont fixés et leur réalisation est mesurée selon des critères orientés profits et pertes, ainsi que selon les principes régissant la gestion de la valeur économique. Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement. Ceux-ci sont définis de manière à garantir le financement de la croissance du volume d'affaires, le respect des exigences en matière de capital-risque, le paiement du dividende à la Mobilière Suisse Société Coopérative et le versement à bien plaisir de participations aux excédents aux titulaires d'assurance du secteur non-vie.

---

Informations complémentaires:

[Non-vie](#)

## Objectifs

### **Moderniser notre cœur de métier et encourager l'innovation**

La Mobilière entend maintenir sa croissance rentable et supérieure à celle du marché. Elle s'emploie aussi à continuellement augmenter les avantages clientèle et investit des sommes considérables dans des projets servant cet objectif. L'essentiel des sommes investies dans notre portefeuille de projets profite à notre cœur de métier. Ce dernier est performant, bien entretenu et de plus en plus numérisé. Enfin, eu égard à l'évolution des besoins de la clientèle, nous encourageons l'innovation et faisons preuve d'initiative dans ce domaine.

### **Non-vie**

Dans les affaires non-vie, nous entendons enregistrer une rentabilité durable, réaliser une croissance supérieure à celle du marché et conserver notre position de leader des assurances ménage, entreprises, protection juridique et garantie locative. Pour y parvenir, nous poursuivons systématiquement nos initiatives de croissance, de même que la mise en œuvre de notre stratégie de transformation numérique. De plus, afin de maîtriser le surcroît de travail de suivi de la clientèle et de gestion des sinistres qui en découle, nous avons de nouveau étoffé l'effectif des agences générales. Dans le même temps, nous avons nettement gagné en efficacité grâce au recours à des technologies modernes. Enfin, nous remanions nos produits et services en permanence.

---

**Informations complémentaires:****Vie****Vie**

Notre forte capitalisation et notre base coopérative inspirent une très grande confiance à la clientèle. Nous appuyant sur ces deux atouts, nous nous concentrons, dans les affaires vie, sur les objectifs à long terme suivants:

- croissance rentable et supérieure à celle du marché dans la prévoyance privée – grâce à des produits de risque ou d'épargne attrayants et adaptés aux situations de vie de notre clientèle;
- renforcement de notre position sur le marché de l'assurance risque collective d'institutions de prévoyance dans la prévoyance professionnelle – grâce à des tarifs compétitifs et à l'excellence de notre service.

La Mobilière Fondation de prévoyance propose en outre aux PME un accompagnement complet en matière de prévoyance professionnelle. Enfin, Trianon complète notre gamme de produits avec une offre de services visant les institutions de prévoyance et les entreprises.

**Orientation accrue vers les besoins de la clientèle de demain**

La numérisation modifie les exigences et les besoins de la clientèle et, partant, son comportement. C'est pourquoi les formes d'organisation et les méthodes de travail agiles gagnent en importance. Afin de penser et d'agir globalement au plus près des besoins des titulaires d'assurance, notre personnel travaille de manière agile dès la conception des offres et jusqu'à leur lancement. Par notre approche axée sur les besoins de nos clientes et clients d'aujourd'hui, nous posons des jalons spécifiques pour la clientèle de demain et développons nos univers d'offres.

Différentes initiatives stratégiques définissent le cadre dans lequel s'inscrivent notre portefeuille de projets ainsi que la création et le développement de nos univers d'offres. La Mobilière mène des discussions sur le développement et le pilotage de ses offres d'assurance et de prévoyance ainsi que sur ses nouvelles sources de revenus au sein de quatre arènes. Trois d'entre elles couvrent chacune un segment de clientèle: les particuliers, les PME et les entreprises et clients institutionnels. La quatrième traite de thématiques qui offrent un soutien aux trois autres ou servent la gestion de la Mobilière. Avec ces arènes, nous étendons l'organisation en réseau agile créée en 2017 et développons le pilotage du portefeuille de projets, ce qui nous permet de collaborer encore plus étroitement au sein des organisations hiérarchiques et dudit portefeuille.

La transformation numérique et l'innovation sont encouragées à tous les échelons de la Mobilière, du Conseil d'administration aux équipes interdisciplinaires formées d'expertes et d'experts commerciaux et informatiques. Au Conseil d'administration, c'est le comité Transformation numérique qui est chargé de piloter la transformation. Le Comité de direction en définit quant à lui les orientations stratégiques, en accord avec le Conseil d'administration. Enfin, le secteur du Comité de direction Développement des affaires est responsable du développement et de la mise en œuvre des activités d'innovation.

**Innovation**

Nous misons aussi sur nos initiatives d'innovation. En ces temps de changement permanent, il est essentiel de continuellement se préparer au lendemain. Grâce à sa proximité avec la

clientèle et avec le marché, à ses hiérarchies horizontales et à ses circuits décisionnels courts, la Mobilière offre un environnement propice aux innovations, qu'elle accompagne de manière systématique et ciblée le long de ses axes stratégiques. Son processus d'innovation global va de l'identification et de l'évaluation des tendances à la mise en œuvre d'initiatives d'innovation, comportant généralement une forte composante numérique. La Mobilière se focalise sur les innovations touchant aux services et modèles d'affaires de l'assurance et de la prévoyance ainsi qu'aux thèmes Habitat et PME intégrés dans les écosystèmes correspondants. Citons pour exemples la plateforme de création d'entreprise [Foundera](#) ou la plateforme d'entreprises artisanales [Buildigo](#). De plus, nous identifions et analysons les potentiels d'innovation dans des domaines entièrement nouveaux, comme celui des communautés. Ces réseaux de personnes aux intérêts et objectifs similaires gagneront en importance à l'avenir, et c'est pourquoi nous en étudions déjà le potentiel, tant pour la clientèle que pour l'entreprise. Nous apportons ainsi une contribution essentielle au développement positif de notre cœur de métier à moyen terme.

---

#### Informations complémentaires:

[Kickstart Innovation](#)

Les besoins de la clientèle ne cessent d'évoluer, ce qui favorise l'éclosion de nouvelles idées commerciales. Ce n'est toutefois qu'en présence de suffisamment d'indices montrant qu'une idée fonctionnera sur le marché que nous décidons de la mettre en œuvre, que ce soit par nous-mêmes ou en partenariat, ou encore en acquérant une entreprise qui propose déjà le service concerné. Pour repérer et tester des idées et des technologies, nous collaborons aussi avec des start-up. Partenaire du programme Kickstart Innovation, la Mobilière soutient par exemple de jeunes entreprises travaillant sur des thèmes qu'elle juge prioritaires, afin de tester l'utilisation de nouvelles technologies et l'application de concepts novateurs. Enfin, de nouvelles impulsions et idées nous viennent aussi de l'extérieur, en particulier du laboratoire d'innovation international interentreprises que nous exploitons avec nos partenaires de l'alliance Eurapco.

---

#### Scrum

Modèle de gestion de projets et de produits, utilisé en particulier pour le développement agile de logiciels



#### Méthodes de travail agiles

La Mobilière évolue depuis longtemps déjà vers une organisation agile, afin d'être à même de réagir plus vite aux changements et aux nouveaux défis. La collaboration interdisciplinaire et le réseautage au sein et en dehors de l'organisation nous ouvrent de nouveaux horizons. L'agilité nous permet d'accélérer le lancement de solutions sur le marché et d'intégrer de nouvelles exigences dans les processus de développement. Pour pouvoir réagir rapidement et simplement aux nouvelles tendances, nous misons depuis plusieurs années sur le travail agile en équipes interdisciplinaires. Nous appliquons en particulier des méthodes de gestion de projet comme Scrum et Kanban.

---

#### Kanban

Méthode utilisée dans le développement de logiciels



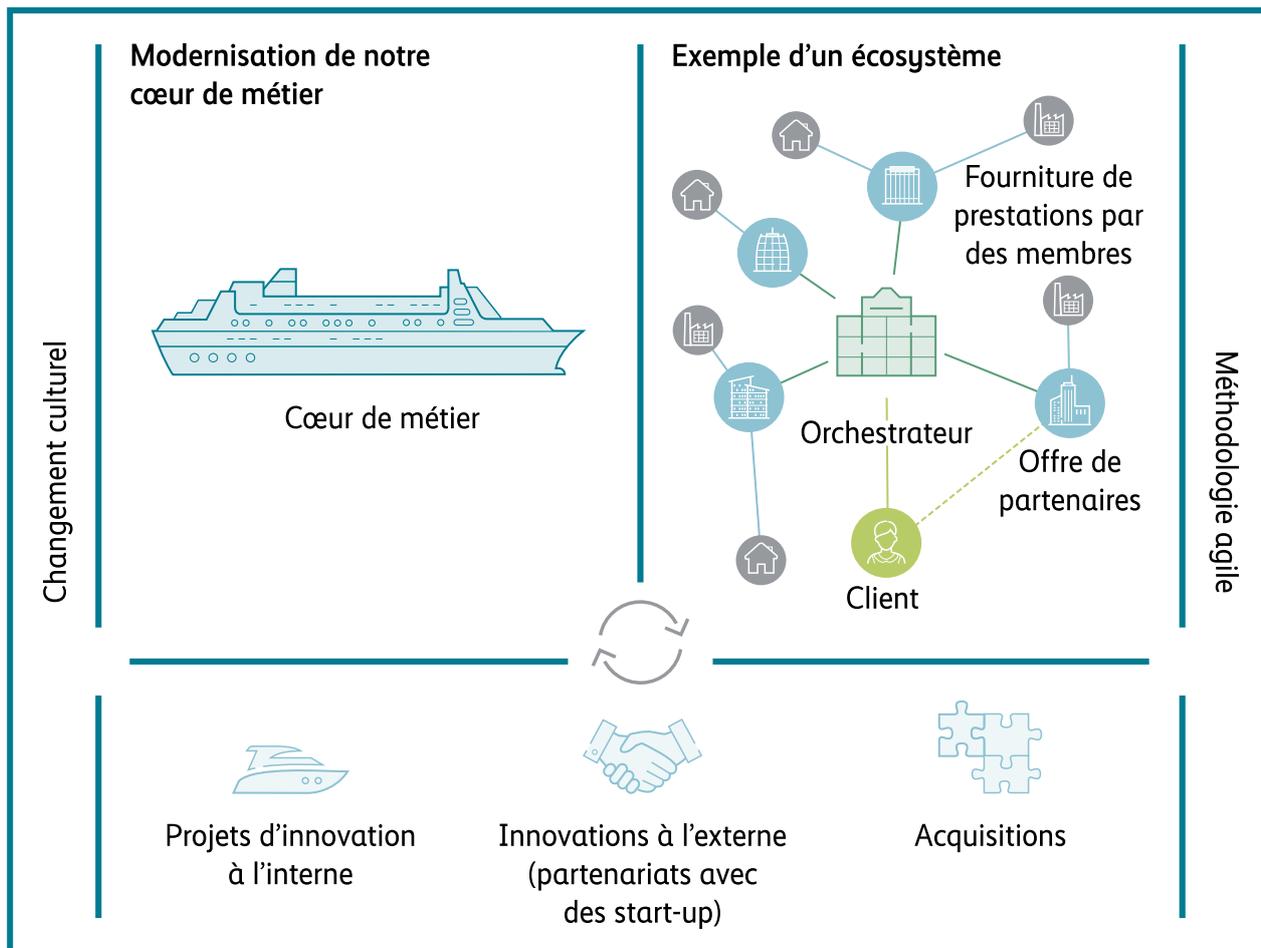
Nous voulons instaurer une attitude agile dans tous les domaines de l'entreprise. Nous proposons donc au personnel et aux cadres avec fonction dirigeante diverses offres axées sur le développement de l'état d'esprit agile et sur l'apprentissage des méthodes agiles. Une boîte à outils contenant des aides et des idées concrètes de mise en œuvre complète ces offres. La Mobilière est considérée par nombre d'entreprises suisses comme un précurseur en matière de mise en œuvre des méthodes agiles. Ainsi, nous gérons l'ensemble de notre portefeuille de projets selon le modèle Scaled Agile Framework (SAFe). Ce cadre nous permet de hiérarchiser les projets de façon claire, d'identifier rapidement les corrélations, d'harmoniser les ressources et de planifier les résultats avec une transparence accrue.

Enfin, nous tenons davantage compte du point de vue de la clientèle dans le développement stratégique de l'entreprise. Notre organisation de mise en œuvre agile est systématiquement alignée sur les segments de clientèle, avec une répartition claire des responsabilités: le Conseil d'administration et le Comité de direction définissent et priorisent les objectifs stratégiques, tandis que l'organisation agile répond de la réalisation de nouveaux produits, services et processus.

### Transformation numérique

Nos clientes et clients souhaitent non pas simplement acheter un produit, mais se voir proposer un véritable univers d'offres. Nous avons besoin pour cela de produits, de processus et de systèmes informatiques flexibles et compétitifs, ainsi que d'une conception agile des produits. La Mobilière a donc pour objectif d'accélérer sa transformation numérique en suivant deux axes prioritaires:

- premièrement, nous misons sur la modernisation des produits relevant de notre cœur de métier ainsi que de leurs systèmes sous-jacents, afin d'offrir un accès fiable, sûr, simple et durable à nos produits et prestations d'assurance. Depuis 2018, nous avons investi des sommes considérables à cette fin et recruté 150 personnes supplémentaires;
- deuxièmement, nous étendons nos activités au-delà des affaires d'assurance et de prévoyance en mettant en place et en développant nos écosystèmes «Habitat» et «PME», afin d'être un partenaire global dans ces domaines également. Ainsi, nous ne nous contentons pas de proposer des solutions fiables, mais nous développons aussi nos propres plateformes, en concluant des partenariats stratégiques ou en procédant à des acquisitions.



La Mobilière poursuit sa transformation numérique grâce à la modernisation de son cœur de métier, au développement d'écosystèmes et de projets d'innovation ainsi qu'à des acquisitions.

### Création et développement d'écosystèmes

Nos clientes et clients apprécient la simplicité. Ils préfèrent obtenir un service auprès d'un seul prestataire plutôt que d'avoir à le composer eux-mêmes sur différentes plateformes. C'est pourquoi la Mobilière veut devenir bien plus qu'un simple prestataire d'assurances. Nos solutions et celles des partenaires de nos écosystèmes nous permettent d'offrir à chaque cliente et client une valeur ajoutée adaptée à sa situation du moment. La Mobilière met l'accent sur l'élargissement de son offre dans les écosystèmes «Habitat» et «PME». Nous consolidons ainsi nos points forts dans notre cœur de métier et créons de nouvelles opportunités de vente pour les agences générales.

### Écosystème «PME»

Dans cet écosystème, nous renforçons notre solide position sur le marché des PME et complétons notre offre par des services numériques. En tant que partenaire fiable bien implanté dans le tissu régional, nous soutenons les PME afin qu'elles puissent se concentrer sur leur clientèle et leur développement. Nous les accompagnons dès leur création et jusqu'au règlement de leur succession. Pour cela, nous misons en particulier sur notre filiale [bexio SA](#), acquise en 2018. Celle-ci propose aux petites entreprises, aux indépendantes et indépendants et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud dans les

domaines de la comptabilité et de la facturation, allégeant ainsi leur charge administrative. bexio a déjà séduit plus de 60 000 clientes et clients. Les personnes intéressées peuvent s'informer sur l'offre de bexio notamment dans les agences générales de la Mobilière et ouvrir un compte d'essai gratuit.

La phase de création d'une entreprise est décisive à nos yeux. Nous avons donc développé et testé sur le marché notre plateforme de création d'entreprise [Foundera](#), avant de la préparer en 2022 à devenir une filiale de la Mobilière. Cette plateforme couvre tous les points de contact essentiels dans le processus de création, peu importe qu'il soit mené de manière individuelle ou en partenariat. Sur Foundera, tout le processus se déroule en ligne, rapidement et avantageusement.

*En ces temps de changement permanent, nous nous préparons au lendemain en encourageant l'innovation.*

### **Écosystème «Habitat»**

Le développement permanent de notre écosystème «Habitat» nous permet de compléter nos offres pour locataires et propriétaires. Nous aidons nos clientes et clients à acquérir le logement de leurs rêves et veillons à ce qu'ils puissent y vivre confortablement et en toute sécurité. En 2022, nous avons franchi plusieurs étapes importantes.

- Après avoir lancé la plateforme de logements en propriété [Liiva](#) avec notre partenaire Raiffeisen en 2021, nous l'avons reprise à notre compte durant l'année sous revue et la gérons désormais comme une filiale. Comptant déjà bien plus de 6000 utilisatrices et utilisateurs actifs, Liiva doit devenir une plaque tournante numérique au service des propriétaires privés de biens immobiliers. L'objectif est de couvrir tous les besoins des propriétaires de logement, de la recherche d'un bien à sa revente, en passant par l'achat et les services liés à l'habitat. Le développement de Liiva s'est poursuivi en 2022. De plus, un nouvel outil de vente assure un accompagnement optimal des propriétaires dans le processus de vente de leur bien, de la première intention de vente jusqu'au transfert de propriété.
- Notre plateforme [Buildigo](#) propose un choix d'artisans et d'artisans régionaux qualifiés. Des travaux les plus simples, comme la suspension d'un lustre, aux grands projets de transformation, Buildigo permet de trouver les partenaires adéquats. Pour sélectionner les entreprises artisanales de la plateforme, nous nous appuyons sur la longue expérience des services des sinistres de nos agences générales, bien implantés dans les régions. Les offres de Buildigo sont désormais disponibles dans toute la Suisse, y compris au Tessin. En 2022, le nombre de demandes a doublé par rapport à l'année précédente.

### **Le monde numérique de la Mobilière au service de la clientèle**

En 2022 également, nous avons procédé à des améliorations dans notre cœur de métier, investissant dans le développement et l'optimisation de nos accès clientèle numériques, tels que notre site Internet, l'application Mobilière, le portail clients et d'autres applications de services. Nous apportons ainsi la touche particulière de la Mobilière dans le monde numérique, tout en répondant à un besoin croissant de notre clientèle actuelle et potentielle,

qui veut pouvoir interagir avec la Mobilière en ligne également, indépendamment de l'heure et du lieu.

En 2022, nous avons réalisé les projets suivants:

- nous voulons accompagner et guider judicieusement nos clientes et clients dans le processus de conclusion d'assurance par un canal numérique. Le développement d'un modèle de données intelligent et la possibilité de le tester nous ont permis d'optimiser ce processus. Pour l'identifiant client Mobilière, nous avons implémenté un processus d'enregistrement entièrement numérique associé à SwissID;
- l'application Mobilière et le portail clients permettent désormais de bénéficier dans le Ticketshop Mobilière de réductions intéressantes sur les offres de plusieurs domaines skiables suisses;
- avec «Mes voyages», nous avons lancé pour notre clientèle un nouveau service intégré dans l'application Mobilière;
- avec notre vision du portail clients Mobilière et notre stratégie de numérisation des processus métier, nous avons posé une base importante pour l'augmentation des avantages clientèle;
- nous avons créé et développé une organisation de commercialisation agile responsable de la conception et de la réalisation de campagnes omnicanal efficaces;
- un nouveau monde numérique de l'habitat axé sur la thématique de la propriété du logement offre des informations utiles à toute personne désireuse d'acquérir le logement de ses rêves.

### Gestion des données

Des applications de données et d'intelligence artificielle (IA) d'un nouveau genre augmentent la sensibilité aux données dans la société et intensifient la concurrence. Nous voulons nous servir des données pour créer de la valeur ajoutée pour notre clientèle et pour nos activités. Afin de pouvoir proposer davantage d'offres et de services sur mesure, nous développons continuellement nos capacités en matière de numérisation et d'analyse des données. Nous le faisons en étant conscients de nos responsabilités envers la clientèle, le personnel et la société, et nous engageons donc à utiliser les données et l'IA efficacement et avec prudence. Nos principes éthiques en matière de données et d'IA guident notre utilisation des données dans le respect des valeurs de la Mobilière. Nous appuyant aussi sur les prescriptions relatives à la protection et à la sécurité des données, nous assurons ainsi la mise en œuvre correcte des projets basés sur les données et sensibilisons notre personnel à ces questions.

### Partenariats et plateformes comparatives

Notre croissance supérieure à celle du marché, nous la devons aussi à nos partenaires de distribution. Bien rodée et fructueuse, notre collaboration avec les caisses maladie Concordia et Sanitas se poursuit, de même qu'avec les comparateurs en ligne Comparis et FinanceScout24. En prévoyance professionnelle, nous coopérons de longue date avec Tellco PK et PAX, ainsi qu'avec diverses fondations collectives. Notre partenariat de distribution avec Swiss Life dans le domaine de la prévoyance professionnelle (LPP) a pris fin en été 2022, en raison du changement d'orientation stratégique de Swiss Life. La Mobilière étudie en permanence de nouveaux partenariats afin d'augmenter encore le nombre de ses

contacts clientèle. La transformation numérique offre en effet aux entreprises partenaires de nouvelles possibilités de se présenter sur le marché et de séduire la clientèle avec des prestations de services, des plateformes et des produits communs.

### Partenariat stratégique avec Raiffeisen

Le partenariat stratégique avec le Groupe Raiffeisen, qui prévoit la transmission réciproque et exclusive de produits d'assurance, de prévoyance et de banque, est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. En unissant ainsi leurs forces, la Mobilière et Raiffeisen entendent offrir une expérience clients optimale.

### Ringier

Depuis 2020, la Mobilière détient 25% des actions de Ringier. De cette coopération sont nés le Ticketshop Mobilière ainsi que le copartenariat avec Energy Schweiz. Nous pouvons ainsi, d'un côté, faire profiter nos clientes et clients de réductions sur les billets d'événements musicaux, culturels, sportifs ou festivaliers et, de l'autre, en inviter aux Energy Live Events, qui sont des manifestations très prisées organisées par Energy Schweiz.

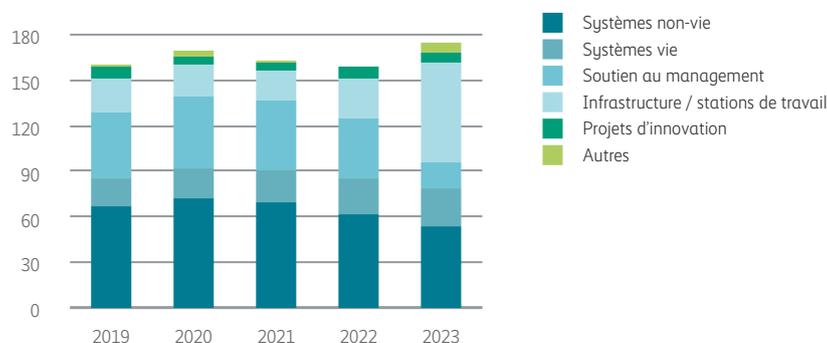
### SMG Swiss Marketplace Group

En été 2021, la Mobilière, TX Group, Ringier et General Atlantic ont créé SMG Swiss Marketplace Group, une coentreprise opérant dans le domaine des places de marché numériques. Le regroupement des places de marché en ligne de TX Markets et de Scout24 Suisse a ainsi donné naissance à un groupe suisse leader dans les domaines de l'immobilier, des véhicules, des services financiers et des places de marché généralistes (general marketplaces). Les travaux d'intégration nécessaires après le regroupement se sont poursuivis de manière systématique en 2022.

### Principaux investissements

Nous continuons à investir des sommes considérables dans des projets importants, visant à augmenter les avantages clientèle, simplifier les processus, accroître leur efficacité et augmenter la satisfaction du personnel. En 2022, les investissements opérés dans tous les secteurs de l'entreprise ont atteint environ 160 MCHF.

Répartition et évolution des investissements en MCHF



Y compris frais de personnel interne, frais de prestataires externes ainsi que frais des immobilisations corporelles et incorporelles. Chiffres 2023 basés sur les valeurs planifiées.

Informations complémentaires:

[La marque Mobilière](#)

### **Renouvellement des systèmes informatiques et nouvelle conception de nos produits et processus**

En 2022 également, nous avons mis la priorité sur la poursuite du renouvellement complet de nos systèmes informatiques. Cette indispensable modernisation technologique de notre environnement informatique nous permet de concevoir nos produits et services de manière qu'à la fois nous-mêmes et notre clientèle profitons de tout le potentiel de la numérisation. L'utilisation généralisée de technologies modernes est garante d'une satisfaction clientèle très élevée dans le monde numérique également, car elle améliore l'expérience clients que nous proposons et nous permet de concevoir des processus plus efficaces. Nous renouvelons nos systèmes par étapes, en nous concentrant sur la numérisation des secteurs vie et non-vie. En 2021, le lancement du produit de protection juridique pour particuliers était une étape essentielle de la numérisation de bout en bout du secteur non-vie, car ce nouveau modèle de produit flexible et ses processus ont jeté les bases de la modernisation de toute la gamme des produits non-vie. En 2022, nous fondant sur ce modèle, nous avons remanié l'assurance de protection juridique pour PME et entamé parallèlement les travaux de renouvellement des autres assurances pour PME. Nous avons également lancé la dernière étape de la modernisation des processus de sinistres, qui porte sur le traitement des cas de prestations des assurances de personnes. Enfin, dans le secteur vie, nous avons travaillé au renouvellement des systèmes centraux, poursuivant ainsi la modernisation du système de gestion des prestations de la prévoyance professionnelle.

### **Quatrième génération du logiciel SAP**

Nous avons commencé à déployer la quatrième génération du logiciel SAP en 2018. Ce projet nécessitant de modifier nos processus dans plusieurs domaines – finances, controlling, encaissement/décaissement et logistique –, nous le réalisons progressivement. En 2020, nous avons intégré la comptabilité de nos filiales bexio SA et Trianon SA à la nouvelle plateforme SAP S/4HANA. Protekta Assurance de protection juridique SA a suivi avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La migration de la comptabilité des autres sociétés du Groupe a ensuite été assurée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'étape suivante s'est achevée le 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec la connexion des pré-systèmes actuariels de gestion des contrats et de traitement des cas de prestations de la prévoyance professionnelle au module d'encaissement/décaissement de SAP S/4HANA. Il est également prévu d'y connecter les pré-systèmes de la prévoyance privée.

### **Assistance informatisée et intelligence artificielle dans le processus des sinistres véhicules**

Afin de simplifier l'ensemble du processus des sinistres véhicules à moteur pour la clientèle et le personnel des sinistres, nous entendons nous servir d'outils de dernière génération basés sur l'intelligence artificielle. Dans la première de quatre étapes, nous avons automatisé le calcul du montant des dommages des véhicules sinistrés à partir de photographies des parties abîmées. Nous avons ensuite mis en place une plateforme de communication électronique contribuant à éviter les ruptures de médias entre la Mobilière et les ateliers de réparation et élaboré des règles de gestion des mandats d'expertise de véhicules, le tout pour fin 2022.

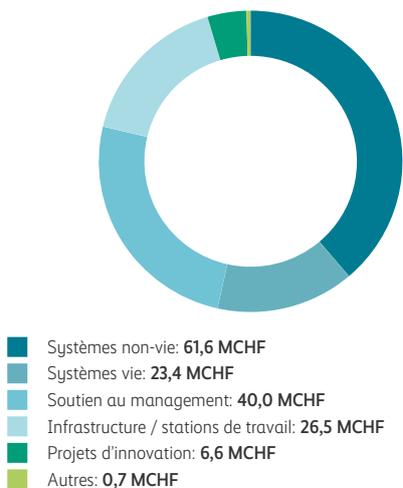
### Technologies cloud pour une transformation numérique rapide et efficace

La Mobilière s’appuie sur les technologies cloud pour mettre en œuvre sa transformation numérique de façon systématique. Les services cloud nous permettent d’élaborer des plans d’action optionnels et d’être ainsi plus flexibles et plus rapides dans le développement de nouveaux produits et services d’assurance modulaires. En investissant dans les technologies cloud, nous améliorons l’expérience numérique de la clientèle, nous posons les bases de la prise de décisions fondée sur les données et nous augmentons notre productivité. Durant l’année sous revue, nous avons mis en service un nouvel intranet, créé une plateforme collaborative et mis à disposition une plateforme technologique pour nos applications centrales, l’analyse de données et l’intelligence artificielle.

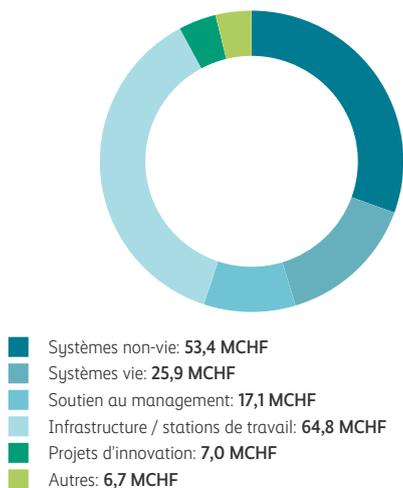
### Suppression de MobiOffice dans le segment entreprises du secteur non-vie

Durant l’année sous revue, nous avons mis fin à l’utilisation de MobiOffice, une extension de Microsoft Word qui offrait des fonctionnalités d’établissement des propositions et des polices dans le segment entreprises du secteur non-vie. Le processus de souscription ainsi que l’établissement des documents clientèle de ce segment sont transférés au fur et à mesure dans les systèmes APS et OPUS.

**Répartition des investissements dans des projets en 2022**  
Répartition du volume d’investissements



**Répartition des investissements dans des projets en 2023**  
Répartition du volume d’investissements prévu



**Informations complémentaires:**

[Personnel et univers de travail](#)

### Satisfaction des collaboratrices et collaborateurs

Relevons enfin que nous investissons des sommes considérables non seulement dans des technologies et des projets, mais également dans la carrière, la santé et la satisfaction de notre personnel.

## Compte de valeur ajoutée

**Le compte de valeur ajoutée présente la prestation globale résultant des affaires d'assurance, des opérations financières et des autres prestations de service, ainsi que son utilisation en faveur des différentes parties prenantes.**

Les assurances offrent une protection contre les pertes financières et un gage de sécurité en assumant les risques transférés par leurs assurées et assurés. Quelque 2,2 millions de clientes et clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent notamment à chacune et chacun de se déplacer en toute quiétude, sans risquer de devoir supporter des prétentions en responsabilité civile ou les conséquences financières d'un accident. De même, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance.

***La Mobilière redistribue près de 63% de sa valeur ajoutée à ses clientes et clients.***

Enfin, l'activité économique des entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin.

Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière prend en outre des engagements particuliers, qui vont au-delà des aspects évoqués ci-dessus. C'est ainsi que nos objectifs d'entreprise sont systématiquement axés sur une création de valeur durable. Pour nous, la réussite économique est le moyen qui nous permet d'être à la hauteur de nos responsabilités envers notre clientèle, notre personnel et la société.

### **Origine de la valeur ajoutée**

Notre compte de valeur ajoutée affiche une prestation globale de 4,946 milliards de CHF (2021: 5,052 milliards de CHF). Par rapport à l'exercice précédent, la contribution des affaires d'assurance à ce résultat a augmenté, en raison de l'évolution positive des volumes de primes tant en non-vie qu'en vie. Quant à la prestation globale des affaires financières, elle a diminué. Ce recul est principalement dû à l'évolution des marchés financiers: la forte hausse des taux d'intérêt en réponse à l'inflation persistante a vivement affecté les marchés d'actions et mis un terme à la progression de ces titres. La prestation globale des «Autres prestations de service», c'est-à-dire des affaires ne relevant pas de l'assurance, a augmenté.

La prestation globale est présentée déduction faite des prestations préalables relevant des affaires d'assurance et de placement de capitaux, ainsi que d'autres prestations préalables. Notre compte de valeur ajoutée affiche ainsi une création de valeur de 4,479 milliards de CHF (2021: 4,642 milliards de CHF). Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte. Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a généré une valeur ajoutée d'environ CHF 820 000 par poste à temps plein, un montant élevé qui s'inscrit dans la norme pour un prestataire de services financiers.

### Place du secteur financier dans l'économie suisse

La fourniture de prestations financières et d'assurance à l'économie et à la population est essentielle pour la bonne santé économique du pays. Selon une analyse de BAK Economics<sup>1</sup>, le secteur financier a généré en 2021 une valeur ajoutée brute de 66,7 milliards de CHF. Sa part dans l'économie totale est de 9,4%. Avec plus de 230 000 postes à plein temps, le secteur financier représente un peu plus de 5% des places de travail en Suisse.

<sup>1</sup>[Analyse d'impact réalisée par BAK Economics sur mandat de l'Association suisse des banquiers \(ASB\) et de l'Association Suisse d'Assurances \(ASA\)](#)

### Un actionnaire frugal

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statutaire de promouvoir l'assurance directe selon les principes mutualistes, si bien qu'il n'y a pas de conflit entre ses intérêts et ceux de la clientèle. Depuis des années, elle se contente d'un dividende relativement modeste.

Comme le montrent les graphiques et le compte ci-après, la plus grande partie de la valeur ajoutée est utilisée au profit des clientes et clients. Pendant l'exercice sous revue, plus de 2,8 milliards de CHF, soit 63% de la valeur ajoutée, ont été utilisés au profit de notre clientèle:

- 2,784 milliards de CHF – un montant en légère hausse par rapport à 2021 – ont été utilisés pour les indemnisations et les prestations d'assurance;
- 48,1 MCHF ont été affectés aux participations contractuelles aux excédents (2021: 76,6 MCHF).

### *Le personnel a bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée.*

Comme les années précédentes, le personnel des agences générales et des sites de Direction a bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 1,059 milliard de CHF.

S'élevant à 277,2 MCHF, nos prestations à l'État, à savoir les impôts sur le bénéfice et sur le capital ainsi que les autres impôts et taxes, ont légèrement baissé par rapport à l'exercice précédent (281,9 MCHF).

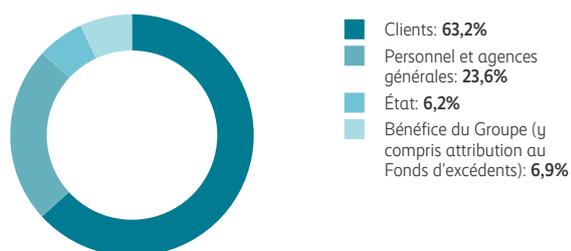
Nos prestations à l'État comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 150 MCHF au Fonds d'excédents. Ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à notre clientèle.

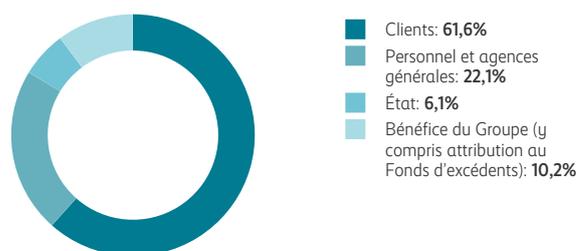
## Compte de valeur ajoutée

en millions de CHF	2022	2021
<b>Origine</b>		
Prestation globale résultant des affaires d'assurance	4 644,8	4 490,2
Prestation globale résultant des opérations financières	240,5	512,7
Prestation globale résultant des autres prestations de service	60,9	49,2
<b>Prestation globale</b>	<b>4 946,2</b>	<b>5 052,1</b>
Prestations préalables perçues	-435,5	-376,5
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-31,8	-34,1
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>4 478,8</b>	<b>4 641,5</b>
<b>Utilisation</b>		
Participations contractuelles aux excédents	48,1	76,6
Frais de sinistres non-vie	2 783,6	2 781,0
<b>Prestations aux clients</b>	<b>2 831,7</b>	<b>2 857,6</b>
<b>Prestations au personnel et aux agences générales</b>	<b>1 059,0</b>	<b>1 027,1</b>
Impôts sur le bénéfice et le capital	43,2	56,8
Autres impôts et taxes	234,0	225,1
<b>Prestations à l'État</b>	<b>277,2</b>	<b>281,9</b>
Rétention du bénéfice	131,0	244,9
Dividende à la Coopérative	30,0	30,0
Attribution au Fonds d'excédents des assurés	150,0	200,0
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>311,0</b>	<b>474,9</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>4 478,8</b>	<b>4 641,5</b>

Utilisation de la valeur ajoutée 2022



Utilisation de la valeur ajoutée 2021



# Coopérative

Rapport de la Coopérative	39
Rapport annuel de la Coopérative	42
Déléguées et délégués	46
Conseil d'administration	48
Comptes annuels	50
Annexe aux comptes annuels	53
Rapport de l'organe de révision	59

# Rapport de la Coopérative

**Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative détermine la philosophie et la stratégie du Groupe Mobilière. Il définit également son positionnement auprès du grand public.**

## Assemblée des délégués

Après deux années de pandémie, l'Assemblée ordinaire des délégués a pu de nouveau se tenir en présentiel en 2022. À cette occasion, les déléguées et délégués ont approuvé le rapport de gestion, les comptes annuels 2021 et le rapport annuel de la Coopérative. Ils ont également pris acte des états financiers établis selon le référentiel comptable reconnu Swiss GAAP RPC. Les déléguées et délégués ont en outre décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

---

### Informations complémentaires:

[Déléguées et délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

L'Assemblée des délégués a réélu au Conseil d'administration Thierry Carrel, Bruno Dallo, Michela Ferrari-Testa, Elgar Fleisch, Carole Hubscher, Barbara Rigassi, Laura Sadis et Carole Seppey pour un mandat de trois ans, ainsi qu'Urs Berger et Dora Andres pour un mandat d'un an. Cristina Gaggini (Lausanne) et Erica Dubach Spiegler (Zurich) ont été nouvellement élues pour un mandat de trois ans. Martin Michel (Lachen) et Christian Krüger (Thal) ont remis leur mandat. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2022.

Des séances d'information ont par ailleurs été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des déléguées et délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint. Le résultat, les défis actuels et les thèmes stratégiques de la Mobilière ont été présentés à cette occasion.

---

### Informations complémentaires:

[Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

## Conseil d'administration

En 2022, le Conseil d'administration a tenu quatre séances.

### Séance de printemps

Lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués et pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2021. En outre, il a procédé à des élections au sein de différents organes.

- Au sein du Comité de gouvernance, Beat Brechbühl (Wabern) a été élu suite au départ de Christian Krüger. Les autres membres ont été confirmés dans leurs fonctions.

- Par ailleurs, le Conseil d'administration a élu au Comité de positionnement Anja Wyden Guelpa (Genève) en remplacement de Martin Michel, qui a quitté cet organe. Les autres membres ont été réélus pour un nouveau mandat d'un an.
- Sabine Himmelsbach (Bâle) a été élue pour la première fois au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative. Gina Domanig (Uetikon am See) a été confirmée dans ses fonctions de membre du Conseil de fondation.
- Le Conseil d'administration a constitué en outre un comité dédié au développement durable. Les tâches de ces différents comités sont présentées au chapitre [Gestion et contrôle de l'entreprise](#).

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement. De plus, il a décidé de prolonger le partenariat noué avec Suisse Rando pour une durée de quatre ans (période 2023-2026).

Lors de l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits attachés à la Mobilière Suisse Société Coopérative en tant qu'actionnaire unique. À cette occasion, Urs Berger a été élu au Conseil d'administration pour un nouveau mandat d'un an. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2022. L'Assemblée générale a approuvé les comptes consolidés 2021 du Groupe, de même que les comptes annuels 2021 de Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation de son bénéfice. Enfin, conformément à l'annexe 1 du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, l'Assemblée générale a pris acte du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, la CEO et les membres du Comité de direction.

#### **Séance organisée après l'Assemblée des délégués**

Lors d'une séance qui s'est tenue après l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est nouvellement constitué.

#### **Séance de septembre**

Lors de sa séance d'automne, le Conseil d'administration a été informé par le Comité de direction de l'évolution des affaires au deuxième trimestre ainsi que du résultat semestriel. Il a en outre approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement. Il a aussi validé, à l'intention des membres de la Coopérative des cantons concernés, les propositions de vote pour l'Assemblée des délégués du 12 mai 2023 en vue du renouvellement partiel de cet organe.

#### **Séance de novembre**

Lors de sa séance de novembre, le Conseil d'administration s'est penché sur les actuels partenariats noués avec l'EPFZ. Il a en outre approuvé le budget des activités de positionnement 2023.

#### **Comité de positionnement**

Durant l'année sous revue, le Comité de positionnement de la Coopérative a tenu quatre séances consacrées au traitement des thèmes de positionnement figurant à l'ordre du jour des séances du Conseil d'administration.

---

Informations complémentaires:

[Comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

## Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative présentent un bénéfice de 27,7 MCHF (2021: 27,6 MCHF). Le compte de profits et pertes comprend les produits des participations provenant du dividende de 30,0 MCHF (comme en 2021), les produits d'intérêts de prêts accordés, soit 2,2 MCHF (2021: 1,2 MCHF) et ceux des créances en compte courant, soit 0,2 MCHF (2021: 1,1 MCHF), ainsi que les charges et les impôts, soit 4,7 MCHF (comme en 2021).

La fortune investie se compose principalement de la participation dans Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à Mobilière Suisse Société d'assurances SA, d'un montant de 290,0 MCHF. Les actifs circulants se montent à 28,1 MCHF (2021: 26,3 MCHF). Le Fonds d'excédents, qui constitue le principal poste des fonds étrangers, s'élève à 114,7 MCHF (2021: CHF 113,0 MCHF). De ce montant, 18,6 MCHF sont réservés au financement de projets de prévention, 4,7 MCHF à la recherche fondamentale et 21,3 MCHF à d'autres thèmes. Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) se sont maintenus au niveau de l'exercice précédent, soit 960,7 MCHF.

## Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, d'un montant de 87,7 MCHF, est présentée dans l'annexe aux comptes annuels de la Coopérative. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués, qui se tiendra le 12 mai 2023, de l'approuver. Cette proposition prévoit notamment d'attribuer 22,0 MCHF au Fonds d'excédents, comme l'exercice précédent.

# Rapport annuel de la Coopérative

## But statutaire

Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative.

Conformément à la stratégie du propriétaire adoptée par le Conseil d'administration, la Coopérative assure la mise en œuvre de son but statutaire principalement par une participation directe dans Mobilière Suisse Holding SA et accessoirement par le renforcement du positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public suisse.

## Contexte légal et réglementaire

Aucun changement légal ou réglementaire de nature à affecter spécialement la Mobilière Suisse Société Coopérative n'a été relevé pendant l'exercice sous revue.

## Notre engagement

De par son ancrage coopératif, la Mobilière est en mesure de faire participer la collectivité à son succès. C'est le cas depuis toujours, car elle s'engage en faveur de projets culturels, écologiques et sociaux dans toute la Suisse. À cet égard, l'innovation et la durabilité constituent des thèmes directeurs importants. Nous sommes convaincus que la prise en compte de ces aspects, mais aussi de la recherche et de la créativité, permet de donner des impulsions essentielles en faveur du développement responsable de notre société.

Nous créons en Suisse de nouvelles plateformes dédiées aux échanges entre la culture, la science et la société. Au cours de l'exercice sous revue également, la Mobilière Suisse Société Coopérative a ainsi soutenu des projets de recherche et encouragé des projets de prévention des dangers naturels dans tout le pays. Le Forum Mobilière qui a eu lieu à Lausanne et à Thône nous a permis d'aider les PME et ONG suisses à développer leur capacité d'innovation. Diverses manifestations ont par ailleurs été organisées dans le cadre de l'Atelier du Futur, qui incite les jeunes à prendre leur avenir en main et à le construire de manière positive. À signaler également que la Mobilière a de nouveau été présente au Locarno Film Festival en tant que partenaire principal. De plus, nous avons financé un certain nombre de projets concernant des ponts et passerelles (43 à ce jour) dans le cadre du partenariat conclu avec Suisse Rando. La Coopérative a soutenu d'autres thématiques et projets culturels, sociaux ou d'utilité publique via la Fondation du Jubilé, le Fonds de donations et le Fonds pour des projets durables dans les régions.

La stratégie de durabilité lancée en 2022 et approuvée par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA représente une autre contribution majeure de la Mobilière à un avenir positif. Notre responsabilité à l'égard de notre personnel ainsi que de la collectivité est

---

### Informations complémentaires:

[Responsabilité entrepreneuriale et sociale](#)

une composante essentielle de notre engagement. À cet égard, la vision du développement durable de la Mobilière, entreprise adossée à une coopérative, englobe la responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique. La Mobilière accorde une attention particulière à la prévention et à la résilience.

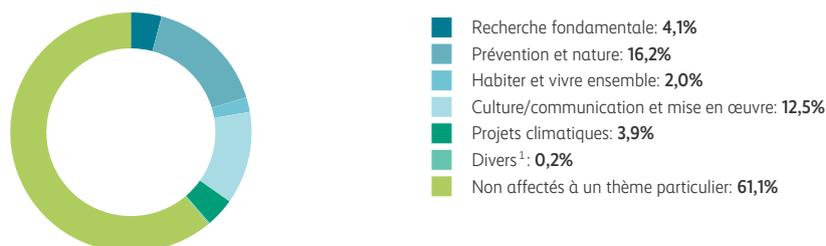
### Financement des investissements

La Mobilière Suisse Société Coopérative est largement dotée en fonds propres. Ses fonds étrangers sont constitués pour l'essentiel du Fonds d'excédents, qui est mis à contribution, par exemple, pour soutenir des projets de prévention, financer des chaires universitaires ou promouvoir l'innovation. 38,9% des ressources du Fonds d'excédents sont affectés à des thématiques concrètes. En 2022, la Mobilière Suisse Société Coopérative a perçu de sa filiale, Mobilière Suisse Holding SA, un dividende de 30,0 MCHF.

La Coopérative s'engage par ailleurs en faveur de [thématiques sociales et sociétales](#).

#### Fonds d'excédents

État au 31.12.2022



<sup>1</sup> idée coopérative Genossenschaft, couverture des prêts Covid-19 aux sports de salle terminée, avec maintien toutefois des garanties accordées

### Évaluation des risques

Sauf dispositions contraires inscrites dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation de la Coopérative, la gestion de la Coopérative est déléguée à Mobilière Suisse Holding SA. Ainsi, les décisions stratégiques sur les questions de positionnement appartiennent certes au Conseil d'administration de la Coopérative, mais la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des activités qui en découlent sont déléguées à la Holding. Les tâches de conduite du Groupe, en l'occurrence des sociétés chapeautées par la Holding, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont aussi assumées par la Holding. De plus, la mise en œuvre du système de contrôle interne de la Coopérative est du ressort du Conseil d'administration de la Holding.

La Coopérative est exposée à un risque stratégique, dans la mesure où le Conseil d'administration de la Holding pourrait assurer la gestion des affaires de façon non conforme au but statutaire. Pour parer à une telle éventualité, le Conseil d'administration de la Coopérative – auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de la Coopérative lors de l'Assemblée générale de la Holding – doit choisir les membres du Conseil d'administration de la Holding avec toute la diligence requise, leur donner les instructions nécessaires et

remplir ses obligations de contrôle et de surveillance. Afin de préparer ses décisions d'élection, il est assisté par le [Comité de gouvernance](#). La Coopérative est également exposée à des risques de marché, autrement dit de perte de valeur de sa participation dans la Holding et de son prêt à Mobilière Suisse Société d'assurances SA. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Coopérative est régulièrement tenu informé de la marche des affaires du groupe d'assurance.

Il vérifie en outre, lors de l'approbation des comptes consolidés de la Holding, que les sociétaires, en leur qualité de preneuses et preneurs d'assurance de Mobilière Suisse Société d'assurances SA, bénéficient d'une participation appropriée au résultat.

Enfin, la Coopérative est exposée à des risques stratégiques et de réputation découlant de son positionnement auprès du public suisse. Pour se prémunir contre ces risques, le Comité de positionnement effectue une analyse approfondie des thématiques de positionnement retenues, prépare en conséquence les décisions stratégiques de fond du Conseil d'administration et surveille la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées. Le Comité de positionnement et le Conseil d'administration de la Coopérative sont informés des activités de positionnement par la voie de rapports semestriels.

### Changements dans la conduite

La gestion de la Coopérative tout comme les tâches de conduite du Groupe étant déléguées à Mobilière Suisse Holding SA, il n'existe, au niveau de la Coopérative, ni comité de direction ni cadres exerçant une fonction dirigeante ou collaboratrices et collaborateurs. Le 20 mai 2022, Cristina Gaggini (Lausanne) et Erica Dubach Spiegler (Zurich) ont été nouvellement élues au Conseil d'administration. Par ailleurs, Martin Michel (Lachen) et Christian Krüger (Thal) ont remis leur mandat. La composition du Conseil d'administration est sinon restée inchangée durant l'exercice sous revue.

### Activités de recherche et développement

Le savoir est essentiel pour faire bouger les lignes. En cela, la transmission du savoir joue un rôle déterminant. C'est pourquoi la Coopérative veille à rendre le savoir accessible au plus grand nombre et n'hésite pas à investir dans une recherche et une science d'excellence. En témoignent les partenariats de recherche majeurs conclus avec l'Université de Berne et l'EPFZ ainsi qu'un partenariat avec la Fondation Dialogue Risque. Un groupe de recherche interdisciplinaire constitué dans le cadre d'un autre partenariat signé avec l'EPFZ se consacre en outre au sujet «Cooperatives in a Changing World».

### Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

### Perspectives

La Mobilière Suisse Société Coopérative est la propriétaire unique de Mobilière Suisse Holding SA. Ses actifs sont constitués pour l'essentiel de sa participation dans la Holding et de son prêt de 290 MCHF à Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

---

#### Informations complémentaires:

[Engagement sociétal](#)

---

#### Informations complémentaires:

[Vers la Coopérative ainsi que le contenu et l'état d'avancement des activités de positionnement](#)

Comme indiqué dans le rapport de la Coopérative, le dividende annuel s'élève à 30,0 MCHF. Ce dividende sert notamment à garantir le financement des activités de positionnement. Dans le cadre de l'utilisation du bénéfice résultant du bilan 2022, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués 2023 d'affecter à nouveau 22,0 MCHF au Fonds d'excédents.

Le succès des activités du groupe d'assurance est une condition indispensable pour garantir la vitalité et l'évolution positive et durable de la Coopérative.

# Déléguées et délégués

État au 1<sup>er</sup> janvier 2023

<b>Région Ouest</b>		
Canton de Berne	Walter Althaus, Aarwangen Thomas Baumann, Berne Bernhard Bischoff, Thoune Andreas Blank, Aarberg Beat Bräm, Anet Tasha Del Percio-Ziska, Berne Daniel Dünner, Moutier Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Pia Hirschi, Thoune Jörg Huggenberger, Rüti bei Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Eva Jaisli, Berthoud Fritz Leuenberger, Herzogenbuchsee	Tobias Leuenberger, Lüscherz Anita Luginbühl, Krattigen Andreas Michel, Meiringen Hans Jörg Rüeegsegger, Riggisberg Hans Schär, Schönried Markus Scheidegger, Gümliigen Pierre Schneider, St-Imier Andrea Strasser, Thoune Nicole von Graffenried, Berne Hans Rudolf von Känel, Oberwangen Bruno Wägli, Aarberg Andreas Wälti, Worb Andrea Wenger, Goldswil
Canton de Fribourg	Ulrike Aebersold, Morat Fernand Andrey, St-Sylvestre Michel Beaud, Pâquier-Montbarry Pierre-Yves Binz, Morlon	Mireille Galley, Ecuwillens Johanna Gapany, Bulle Marc von Bergen, Domdidier
Canton de Genève	Louise Kasser Genecand, Genève Fabienne Monbaron, Plan-les-Ouates	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Dorothee Krattinger, Les Bois	Nicole Mamie, Porrentruy
Canton de Neuchâtel	Alexandre Ciaramella, La Sagne Catherine Reichl, Neuchâtel	Henri Schaller, Colombier
Canton de Valais	Andreas Biner, Zermatt Gabriel Décaillet, Sion Grégoire Dussex, Ayent	Renato Kronig, Glis Laurent Multone, Monthey
Canton de Vaud	Christel Cavalli-Cavalli, Lausanne Sandro de Pari, Pully Arnaldo Fedrigo, Jouxten-Mézery	Philippe Neri, St-Légier Christian Rovero, Bettens Benjamin Zumstein, Nyon
<b>Région Centre</b>		
Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Thomas Forrer, Birrwil Philip Funk, Wettingen Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämmli, Aarau René Leuenberger-Zöllner, Laufenburg Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Dorothee Schwarz, Oberrohrdorf Birgitta Setz, Zofingue
Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville	Gabriel Barell, Binningen Katharina Barmettler-Sutter, Muttenz Christina Bertram, Oberwil Christoph Buser, Füllinsdorf	Thomas Friedlin, Therwil Tobias Lutz, Bottmingen Peter Müller, Reinach Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Hans-Jörg Marti, Nidfurn	

<b>Région Centre (suite)</b>		
Canton de Lucerne	Alain Balthasar, Lucerne Daniel Gloor, Sursee Stefan Muff, Kastanienbaum Peter Pfister, Lucerne	Luitgardis Sonderegger-Müller, Sursee Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil
Cantons d'Obwald et de Nidwald	Giusi Windlin, Sachseln	
Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Roger Borer, Erschwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist Felix Leuenberger, Bellach	Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure Marc Thommen, Hägendorf
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Marco Huber, Lugano Daniele Lotti, Bellinzona	Elia Ponti, Novazzano Mattia Tonella, Manno
Canton d'Uri	Urs Janett, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürliemann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
<b>Région Est</b>		
Cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Yvonne Brigger-Vogel, Zizers Christian Cavegn, Jenins	Marco Engel, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Dominique Bättscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Urs Gantenbein, Wildhaus Christoph Gautschi, St. Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Daniel Steiger, Rebstein Steffen Tolle, St-Gall Patrizia Wachter Tanner, Sargans Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Buchser, Beringen	
Canton de Thurgovie	Monika Brunner, Wallenwil Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Märstetten	Christian Jäger-Huber, Hüttwilen Peter Schütz, Wigoltingen Suzanne Thür Brechbühl, Weinfelden
Canton de Zurich	Dorothee Auwärter, Rikon im Tösstal Matthias Baumberger, Winterthur Didier Brägger, Illnau Elisabeth Brand, Dällikon Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Valérie de Montmollin, Zurich Andreas Dürst, Seegräben Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Oberrieden Vito Fortunato, Zurich Eric Goessler, Uitikon Waldegg	Martin Haab, Mettmenstetten Celine Hartmann-Aecherli, Watt Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Stefan Krebs, Pfäffikon Patrick Kyburz, Dielsdorf Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthur Bruno Walliser, Volketswil
Principauté de Liechtenstein	Violanda Lanter, Ruggell	

# Conseil d'administration

État au 1<sup>er</sup> janvier 2023

		Membre depuis	Fin du mandat
<b>Président d'honneur</b>	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Berne		
<b>Président</b>	Urs Berger Therwil	2011	2023
<b>Vice-présidente</b>	Irene Kaufmann docteur en économie publique, Zurich	2013	2023
<b>Membres</b>	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2023
	Beat Brechbühl docteur en droit, LL. M., copropriétaire et Managing Partner de Kellerhals Carrard, Wabern	2018	2024
	Aymo Brunetti docteur ès sciences économiques et sociales, professeur au sein du Département d'économie de l'Université de Berne, Bienne-Benken	2020	2023
	Thierry Carrel professeur en médecine et docteur honoris causa, Université de Zurich et Klinik Hirslanden Zurich, Vitznau	2014	2025
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, Riehen	2014	2025
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2023
	Erica Dubach Spiegler docteur ès sciences EPFZ, propriétaire de Dubach Digital Strategy, Zurich	2022	2025
	Gabriele Eick propriétaire de Executive Communications, société spécialisée dans la communication d'entreprise synchronisée et le marketing, Francfort-sur-le-Main	2018	2024
	Michela Ferrari-Testa licenciée en droit, avocate et notaire, Tesserete	2019	2025
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPFZ, St-Gall	2003	2025
Cristina Gaggini membre de la direction et directrice romande d'economiesuisse, Lausanne	2022	2025	

		Membre depuis	Fin du mandat
<b>Membres (suite)</b>	Markus Hongler administrateur professionnel, Zurich	2021	2024
	Heinz Herren président du conseil d'administration et CEO de hc herren-consulting GmbH, Bolligen	2017	2023
	Carole Hubscher présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA, Thônex	2016	2025
	Paul Philipp Hug actionnaire majoritaire et membre du conseil d'administration de Hug Gruppe AG Lucerne, Meggen	2021	2024
	Yvonne Lang Ketterer licenciée en économie publique, Wädenswil	2017	2023
	Stefan Mäder doctorat en économie publique, Zurich	2013	2023
	Tobias Pfeiffer économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Reinach	2015	2023
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, présidente du conseil d'administration et partner de BHP – Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2025
	Laura Sadis licenciée ès sciences économiques, experte fiscale avec diplôme fédéral, Lugano	2016	2025
	Rolf G. Schmid licencié ès sciences économiques, HES St-Gall, et administrateur professionnel, Lenzburg	2017	2023
	Carole Seppey licenciée en droit, avocate, Vex	2019	2025
	Jürg Stöckli entrepreneur et administrateur indépendant, Lanzenhäusern	2018	2024
	Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2023
	Anja Wyden Guelpa entrepreneure, chargée de cours, Genève	2020	2023

Tous les membres du Conseil d'administration ont la nationalité suisse, à l'exception de Gabriele Eick, qui est de nationalité allemande. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch la nationalité autrichienne, et Nicola Thibaudeau la nationalité canadienne.

		depuis	jusqu'au
<b>Secrétaire du Conseil d'administration</b>	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
<b>Organe de révision</b>	KPMG SA, Zurich	2010	2022
<b>Réviseur responsable</b>	Oliver Windhör, Zurich	2017	

## Compte de profits et pertes

en milliers de CHF	Annexe	2022	2021
Produit des participations		30 000	30 000
Produit du prêt		2 175	1 213
Autres produits financiers	1	200	1 135
<b>Produits</b>		<b>32 375</b>	32 348
Frais d'administration	2	-4 374	-4 357
Autres charges financières	3	-69	-114
<b>Charges</b>		<b>-4 443</b>	-4 471
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>27 931</b>	27 877
Impôts directs		-271	-270
<b>Bénéfice annuel</b>		<b>27 660</b>	27 606

## Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2022	2021
<b>Actifs</b>			
Liquidités		11 182	12 225
Créances sur des participations	4	15 729	13 574
Autres créances à court terme		1 104	325
Comptes de régularisation actifs		38	192
<b>Actifs circulants</b>		<b>28 052</b>	26 316
Placements financiers	5	290 000	290 000
Participation	6	758 000	758 000
Immobilisations corporelles	7	1 281	1 292
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>1 049 281</b>	1 049 292
<b>Total actifs</b>		<b>1 077 333</b>	1 075 609
<b>Passifs</b>			
Engagements envers des participations	8	833	1 502
Fonds de donations		141	222
Autres engagements à court terme		627	105
Comptes de régularisation passifs		332	106
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>1 932</b>	1 935
Fonds d'excédents	9	114 680	113 013
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>114 680</b>	113 013
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>116 612</b>	114 948
Réserves légales issues du bénéfice		400 000	400 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		473 000	473 000
Bénéfice au bilan		87 721	87 661
– Report de bénéfice		60 061	60 054
– Bénéfice annuel		27 660	27 606
<b>Fonds propres</b>		<b>960 721</b>	960 661
<b>Total passifs</b>		<b>1 077 333</b>	1 075 609

## Tableau de financement

en milliers de CHF	2022	2021
Bénéfice	27 660	27 606
Revalorisations (-) / Amortissements (+): immobilisations corporelles	603	623
Augmentation / Diminution: créances sur des participations	-2 155	138 521
autres créances à court terme	-779	40
comptes de régularisation actifs	154	0
Fonds d'excédents	-20 333	-16 200
engagements envers des participations	-669	-3 227
Fonds de donations	-2 081	-2 143
autres engagements à court terme	522	-749
comptes de régularisation passifs	226	32
Attribution aux caisses de pension	-3 000	-3 000
Attribution à la Fondation du Jubilé	-600	-600
<b>Flux financiers relatifs à l'exploitation</b>	<b>-452</b>	140 903
Achat (-) / Vente (+): immobilisations corporelles	-591	-699
placements financiers	0	-140 000
<b>Flux financiers relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-591</b>	-140 699
<b>Flux financiers relatifs aux activités de financement</b>	<b>0</b>	0
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-1 043</b>	204
Total liquidités exercice précédent	12 225	12 021
Variation des liquidités	-1 043	204
<b>Total liquidités exercice sous revue</b>	<b>11 182</b>	12 225

## Annexe aux comptes annuels

La présentation des comptes est adaptée aux particularités de l'entreprise, dans le respect du contenu minimal prévu par la loi (art. 958c, al. 3, CO).

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs.

### Indications complémentaires conformément au droit des obligations

La Mobilière Suisse Société Coopérative établit un tableau des flux de trésorerie (art. 961, al. 2, CO).

### Principes d'évaluation

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles se composent de tableaux et d'autres objets d'art. Ceux-ci sont amortis linéairement sur cinq ans, sur la base de leur coût d'acquisition.

### Transfert de l'obligation d'établir des comptes consolidés

La Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que l'y autorise l'art. 963, al. 4, CO, transfère l'établissement de ses comptes consolidés à Mobilière Suisse Holding SA, laquelle réunit toutes les participations du Groupe sous une direction unique.

### Participations

	Quote-part de participation et pourcentage de vote en %		Capital-actions en milliers de CHF	
	2022	2021	2022	2021
<b>Participation directe</b>				
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100,00	100,00	200 000	200 000
<b>Participations significatives indirectes</b>				
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100,00	100,00	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100,00	100,00	25 000	25 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100,00	100,00	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100,00	100,00	1 000	1 000
SC, SwissCaution SA, Nyon	100,00	100,00	3 000	3 000
SMG Swiss Marketplace Group SA, Zurich <sup>1</sup>	29,34	29,50	2 452	2 439
Ringier SA, Zofingue	25,00	25,00	300	300

<sup>1</sup> Le pourcentage des droits de vote au 31.12.2022 est de 25,00%.

### **Engagements conditionnels**

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

### **Moyenne annuelle des emplois à plein temps**

La Coopérative n'emploie pas de personnel. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à Mobilière Suisse Holding SA.

## Explications relatives au compte de profits et pertes

### 1 Autres produits financiers

en milliers de CHF	2022	2021
Produit des intérêts provenant de la rémunération des comptes courants envers les participations et autres produits d'intérêt	200	1 135
Bénéfices de change réalisés	0	1
<b>Total autres produits financiers</b>	<b>200</b>	<b>1 135</b>

### 2 Frais d'administration

en milliers de CHF	2022	2021
Frais d'administration	-4 374	-4 357
Dont amortissements d'immobilisations corporelles	-603	-623
Dont prestations de révision	-17	-17

La Coopérative n'emploie pas de personnel. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à Mobilière Suisse Holding SA. Les frais d'administration n'incluent donc pas de charges de personnel.

### 3 Autres charges financières

Les autres charges financières de 69 kCHF (exercice précédent: 114 kCHF) comptabilisées en 2022 résultent des taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques et des pertes de change réalisées.

## Explications concernant le bilan

### 4 Créances sur des participations

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	15 572	13 210
Flatfox AG (participation indirecte)	0	18
SC, SwissCaution SA (participation indirecte)	9	192
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA (participation indirecte)	147	154
<b>Total créances sur des participations</b>	<b>15 729</b>	13 574

### 5 Placements financiers

Les placements financiers se composent du prêt à Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

### 6 Participation

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	758 000	758 000

Concernant les participations indirectes, nous renvoyons au tableau des participations.

### 7 Immobilisations corporelles

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Valeurs d'acquisition	7 879	7 288
Corrections de valeur cumulées	-6 598	-5 995
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 281</b>	1 292

## 8 Engagements envers des participations

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Mobilière Suisse Société d'assurances SA (participation indirecte)	831	1 502
Flatfox AG (participation indirecte)	2	0
<b>Total engagements envers des participations</b>	<b>833</b>	1 502

## 9 Fonds d'excédents

	Recherche fonda- mentale	Prévention et nature	Habiter et vivre ensemble	Culture/ commu- nication, transfert et mise en œuvre	Projets climatiques	Divers <sup>1</sup>	Versements uniques <sup>2</sup>	Non affectés à un thème particulier	Total
en milliers de CHF									
État au 01.01.2021	5 950	18 246	3 300	12 319	4 500	5 225	306	57 367	107 213
Constitution de réserves	3 247	2 450	179	9 761	1 885	-4 895	366	-12 994	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	22 000	22 000
Utilisation	-2 413	-2 999	-919	-7 362	-1 885	-75	-547	0	-16 200
État au 31.12.2021	6 783	17 697	2 560	14 719	4 500	255	125	66 373	113 013
Constitution de réserves	150	4 610	1 806	10 056	1 697	0	0	-18 319	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	22 000	22 000
Utilisation	-2 220	-3 702	-2 126	-10 389	-1 697	-75	-125	0	-20 333
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>4 713</b>	<b>18 605</b>	<b>2 240</b>	<b>14 386</b>	<b>4 500</b>	<b>180</b>	<b>0</b>	<b>70 055</b>	<b>114 680<sup>3</sup></b>

<sup>1</sup> idée coopérative Genossenschaft, couverture des prêts Covid-19 aux sports de salle terminée, avec maintien toutefois des garanties accordées

<sup>2</sup> Camp fédéral 2021, reporté à l'année 2022

<sup>3</sup> Sur les 114 680 kCHF, il est prévu de verser environ 23 800 kCHF en 2023.

## Utilisation du bénéfice

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Bénéfice annuel	27 660	27 606
Report de bénéfice	60 061	60 054
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>87 721</b>	87 661

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 12 mai 2023 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

### Attributions

Fonds d'excédents	22 000	22 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	2 000	2 000
Fondation du Jubilé	600	600
<b>Total attributions</b>	<b>27 600</b>	27 600
<b>Report à compte nouveau</b>	<b>60 121</b>	60 061

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

## Rapport sur l'audit des comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (la société), comprenant le compte de profits et pertes pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le bilan au 31 décembre 2022, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les [comptes annuels](#) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société;

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



**Oliver Windhör**  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



**Thomas Schwarz**  
Expert-réviser agréé

Zurich, le 28 mars 2023

# Groupe Mobilière

Contexte économique et géopolitique	63
Résultat global	65
Non-vie	68
Vie	75
Asset Management	80
La marque Mobilière	85
Gestion des risques	92

## Contexte économique et géopolitique

**Au printemps 2022, la pandémie de Covid-19 a progressivement perdu en intensité dans les pays occidentaux. La guerre en Ukraine, le durcissement de la politique des taux d'intérêt visant à lutter contre l'inflation persistante et, partant, le fort recul des actions ont confronté l'économie à de nouveaux défis après deux années de pandémie. D'un point de vue historique, 2022 est une mauvaise année de placement.**

Le début de l'exercice sous revue a encore été marqué par la crise sanitaire. Après une dernière hausse des cas au premier trimestre, la pandémie a toutefois progressivement perdu de sa vigueur dans les pays occidentaux, alors que le gouvernement chinois maintenait sa stricte politique zéro Covid, faisant face par conséquent à un fléchissement de l'activité économique du pays. La politique monétaire très expansive mise en place pour répondre à l'impact négatif de la crise sanitaire sur l'économie a accru la demande de biens et de services, entraînant une hausse des prix. Le renchérissement des matières premières, déjà stimulé par une forte dynamique économique en 2021, a encore été dopé par la guerre en Ukraine et la réorientation de la politique énergétique européenne. L'inflation qui en a suivi est devenue un moteur pour l'environnement économique.

***L'année 2022 a été marquée par la hausse sensible de l'inflation et des taux d'intérêt nominaux.***

Le renchérissement a pesé sur le climat de consommation et le moteur économique a commencé à avoir des ratés au second semestre. Face à une inflation étonnamment tenace, les banques centrales ont été contraintes d'agir. Elles ont donc vite donné un tour restrictif à leur politique monétaire jusque-là expansive. En relevant les taux directeurs, elles ont déclenché l'une des hausses de taux les plus rapides de l'histoire. La Banque nationale suisse (BNS) a elle aussi augmenté sensiblement ses taux directeurs, mettant ainsi un terme à l'ère des taux d'intérêt négatifs qui prévalait jusqu'alors en Suisse.

	2022	2021
PIB: croissance relative par rapport aux prix de l'exercice précédent («valeurs réelles, y compris événements sportifs») <sup>1</sup>	2,1%	4,2%
Indice suisse des prix à la consommation <sup>1</sup>	2,8%	0,6%

<sup>1</sup> Données 2021: SECO, BNS. Prévisions 2022: données SECO du 16.03.2023

L'exercice d'équilibriste monétaire entre lutte contre l'inflation et ralentissement conjoncturel a provoqué une forte volatilité sur les marchés financiers. Cette dernière a aussi été alimentée par des événements géopolitiques, comme la guerre en Ukraine ou la résurgence des tensions à Taïwan. Les prix de l'énergie se sont tout de même détendus fin 2022 grâce aux stocks de gaz pleins et à la perspective d'un hiver doux.

La hausse des taux d'intérêt a entraîné une nouvelle évaluation des classes d'actifs, qui se sont presque toutes dépréciées durant l'année sous revue. Les obligations et les actions ont pâti de l'augmentation massive des taux d'intérêt, ce qui signifie que la diversification classique parmi ces catégories d'actifs n'a pas pu être opérée en 2022. Les placements immobiliers ont également souffert de la progression des taux. En revanche, l'or a pu se soustraire partiellement à cette évolution négative et profiter des incertitudes ambiantes, en dépit de l'augmentation des taux réels. L'exercice écoulé restera dans les mémoires comme une mauvaise année de placement en comparaison historique.

#### Évolution du cours des actions en 2022

en monnaie locale, performance indexée



# Résultat global

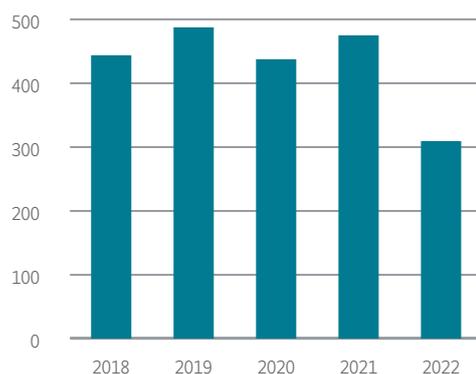
**Le Groupe Mobilière poursuit sa croissance. Avec un bénéfice de 311,0 MCHF, nous enregistrons toutefois un résultat inférieur à celui de l'exercice précédent, un recul imputable notamment à la baisse du résultat financier dans un contexte de placement difficile.**

Comme pour les années précédentes, les comptes 2022 ont été établis au niveau de Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés et sur les comptes consolidés.

## Résultat annuel

Pour l'exercice 2022, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 311,0 MCHF (2021: 474,9 MCHF). Les affaires non-vie y ont contribué à hauteur de 287,5 MCHF (2021: 453,5 MCHF) et les affaires vie à hauteur de 31,0 MCHF (2021: 33,9 MCHF). Le segment des autres prestations de service, qui regroupe les affaires ne relevant pas de l'assurance, a grevé le résultat de 7,4 MCHF (2021: perte de 12,4 MCHF).

**Résultat annuel consolidé**  
en MCHF



## Fonds propres et bilan

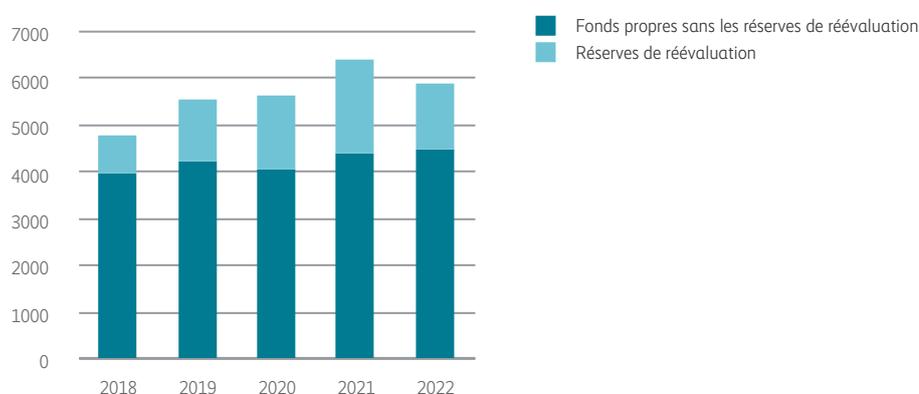
Les fonds propres consolidés ont enregistré une baisse de 8,2% par rapport à 2021, s'inscrivant à 5,881 milliards de CHF. Outre le bénéfice du Groupe, la variation des parts des minoritaires (0,1 MCHF) ainsi que la prise en compte du goodwill avec effet sur le résultat<sup>1</sup> (16,8 MCHF) ont eu des effets positifs sur les fonds propres. À l'inverse, l'utilisation du

bénéfice de 230,0 MCHF (dont 30,0 MCHF sous la forme de dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative et 200,0 MCHF attribués au Fonds d'excédents pour de futures participations aux excédents), la compensation du goodwill avec les fonds propres (11,9 MCHF), la réévaluation des parts existantes de la fortune nette lors de la prise de contrôle (0,3 MCHF), la diminution des réserves de réévaluation (600,7 MCHF) ainsi que les différences de change (7,2 MCHF) ont entraîné une baisse de ces fonds.

<sup>1</sup> En cas de cession d'une unité opérationnelle ou de parts d'une unité opérationnelle, le goodwill compensé est comptabilisé par le biais du compte de profits et pertes.

#### Fonds propres consolidés

au 31.12 en MCHF



Le rendement des fonds propres a atteint 5,1% (exercice précédent: 7,9%). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du Test suisse de solvabilité, le quotient pour le Groupe s'élève à 538%.

La somme du bilan a baissé à 21,721 milliards de CHF, contre 22,093 milliards de CHF au 31 décembre 2021. Les placements de capitaux représentent 95,2% des actifs du Groupe (2021: 95,0%). La majeure partie des placements de capitaux (19,558 milliards de CHF) est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 7,323 milliards de CHF (2021: 6,523 milliards de CHF). Ces titres sont évalués au coût amorti. En cas de doutes fondés quant à la capacité de remboursement ou de paiement des intérêts de la part du débiteur, les titres à revenu fixe sont évalués à la valeur actuelle. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été évaluées avec prudence.

#### Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est inscrit à 183,6 MCHF en 2022 (2021: 450,2 MCHF). Alors que l'année 2021 avait encore profité de la reprise boursière qui a suivi la pandémie de Covid-19, l'évolution négative du marché en 2022 a eu des répercussions sur le résultat des placements en raison des tensions géopolitiques, de la crise énergétique, de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt en résultant.

### Non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume des primes brutes a progressé de 4,0% à 3,580 milliards de CHF. Cette croissance est à nouveau due principalement à la hausse des chiffres de production dans les affaires nouvelles. Durant l'exercice sous revue également, les intempéries de l'été ont pesé sur les deuxième et troisième trimestres avec des charges de sinistres d'un montant total de 110 MCHF, dans des proportions moindres toutefois qu'en 2021. Le résultat technique a baissé de 245,2 MCHF à 218,2 MCHF. Le résultat financier est passé de 267,6 MCHF à 118,4 MCHF, une diminution qui s'explique pour l'essentiel par le recul massif des marchés financiers. La charge de sinistres a atteint 64,2% (2021: 63,9%). Le taux de frais a augmenté à 27,9% (2021: 27,0%). Quant au ratio combiné, il s'est légèrement accru à 93,5% (2021: 92,4%).

### Vie

En prévoyance privée, la croissance des affaires à primes périodiques s'est poursuivie, avec de nouveau une nette augmentation du volume des primes des assurances liées à des fonds. Par rapport à l'exercice précédent, le volume des primes brutes dans les affaires vie s'est globalement accru de 10,8% pour atteindre 960,7 MCHF. Enfin, comme dans les affaires non-vie, le résultat financier a fortement baissé, passant de 181,6 MCHF à 64,5 MCHF.

### Autres prestations de service

Le résultat financier dans les autres prestations de service est passé de 10,2 MCHF à 9,1 MCHF. Ce segment a enregistré une perte de 7,4 MCHF en 2022 (2021: perte de 12,4 MCHF).

# Non-vie

**Avec une hausse de 4,0% du volume des primes, nous avons de nouveau connu une progression plus importante que celle du marché dans le secteur non-vie, mais nous sommes restés au-dessous du niveau de croissance élevé de 2021. Au cours de l'été, nous avons une fois de plus enregistré des dommages dus aux intempéries supérieurs à la moyenne. Leur ampleur a toutefois été moindre que l'année précédente.**

---

## Informations complémentaires:

[Contexte économique et politique](#)

Après que l'économie suisse a continué de se redresser au premier semestre, grâce à la levée des mesures politico-sanitaires et à la hausse de la consommation privée, la reprise s'est essoufflée au cours du second semestre. Cette évolution est due principalement à la diminution de la demande mondiale dans un environnement économique marqué par la guerre en Ukraine, la crise énergétique et le relèvement des taux directeurs afin de lutter contre l'inflation.

## Positionnement et parts de marché

En dépit d'un contexte difficile, la Mobilière a opéré avec beaucoup de succès sur un marché suisse de l'assurance toujours aussi compétitif. Tant nos produits de qualité, notre forte capacité de distribution et notre infrastructure informatique flexible que la motivation de nos collaboratrices et collaborateurs ont contribué à renforcer davantage notre position. En outre, nous avons de nouveau gagné des parts de marché et, afin de poursuivre sur la voie du succès dans le respect de la durabilité, nous avons maintenu nos efforts pour améliorer et renouveler nos processus et produits.

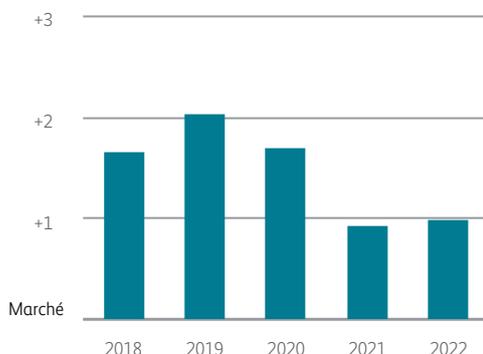
---

## Informations complémentaires:

[Chiffres clés des comptes annuels consolidés](#)

En 2022, le volume des primes a augmenté de 4,0%, une progression réjouissante qui reste cependant inférieure à celle de l'exercice précédent (4,5%). Nous avons ainsi enregistré à nouveau une croissance supérieure à celle du marché. Selon le reporting des primes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), notre part de marché a encore progressé pour atteindre 20,3%. Pendant l'exercice sous revue également, ce sont les affaires nouvelles qui ont le plus contribué à la croissance, même si, dans l'environnement de marché actuel, les primes supplémentaires ont de plus en plus de poids dans les affaires de remplacement. Le taux de sortie a été légèrement supérieur à celui de 2021.

Le gain de parts de marché le plus important est à nouveau celui de l'assurance de protection juridique. Avec des parts de marché nettement supérieures à 10%, nous figurons dans le peloton de tête dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs et transport).

**Croissance par rapport au marché**Affaires non-vie, sans réassurance active  
(différence en points de pourcentage)

Marché (base: reporting des primes ASA; adapté pour les années 2019 et 2020)

**Informations complémentaires:****Philosophie****Les raisons de notre succès**

Fiabilité, constance et proximité: ces valeurs sont à l'origine de la croissance continue du volume des primes et de l'excellente position sur le marché de la Mobilière, qui opère sur une base coopérative. Notre clientèle apprécie le conseil complet et personnalisé que nous lui offrons. Nos collaboratrices et collaborateurs, bien formés et motivés, se distinguent ainsi par leurs vastes compétences en matière de conseil et de règlement des sinistres.

Le fait que la Mobilière soit un employeur attrayant contribue de manière décisive à son succès. Elle est aussi perçue comme telle sur le marché: selon un récent sondage publié par la «Handelszeitung» pour l'année 2022, la Mobilière figure parmi les employeurs les plus appréciés en Suisse. D'une manière générale, les entreprises qui ont obtenu le plus de points sont celles où la collaboration virtuelle est conçue de manière professionnelle et durable, et maîtrisée d'un point de vue technique.

Le capital sympathie élevé dont bénéficie la marque Mobilière constitue un autre facteur de succès. Selon l'étude GfK Business Reflector, qui détermine chaque année les entreprises et organisations à but non lucratif les plus renommées de Suisse, la Mobilière s'est une nouvelle fois classée dans le top dix durant l'exercice sous revue (neuvième position) et jouit en outre d'une excellente réputation parmi les assurances privées. C'est ce que confirme une enquête à grande échelle réalisée par la «SonntagsZeitung» sur les meilleures assurances. La première place nous a d'ailleurs été décernée dans chacune des quatre catégories suivantes: assurances ménage, responsabilité civile, véhicules et assurance maladie pour animaux.

***La Mobilière développe ses produits et ses services en permanence afin de dépasser les attentes de sa clientèle.***

Nous veillons aussi très attentivement à développer nos produits et services en permanence, afin de répondre aux attentes de la clientèle, voire de les dépasser, tout en garantissant un

rapport prix-prestations toujours optimal. Nos systèmes performants de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats nous permettent dans une large mesure d'adapter, rapidement et de manière différenciée, nos couvertures et nos tarifs à l'évolution des conditions du marché.

### Secteurs d'affaires et produits

Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à la croissance. Dans le segment des particuliers, les assurances ménage, protection juridique et mobilité ont enregistré une progression réjouissante. Celle-ci est une nouvelle fois attribuable principalement aux affaires nouvelles. S'agissant des assurances ménage, nous avons même dépassé la forte croissance de l'année précédente. En revanche, la progression des assurances mobilité a accusé un repli en raison des effets de rattrapage liés à la pandémie en 2021. Les assurances de garantie locative se situent en deçà de la croissance de l'exercice précédent, au cours duquel un rabais spécial accordé pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de SwissCaution avait eu un effet stimulant.

Dans le segment des entreprises, ce sont de nouveau les assurances de personnes qui ont le plus contribué à la progression du volume des primes. Étant donné que l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité du portefeuille, la croissance a été, comme prévu, inférieure (contrairement à la rentabilité) à celle de l'exercice précédent. Les affaires de remplacement ont toutefois connu une évolution très réjouissante. Par ailleurs, les assurances entreprise pour PME ainsi que les offres pour les moyennes et grandes entreprises ont poursuivi leur croissance: dans ces deux secteurs, les conclusions d'affaires nouvelles et d'affaires de remplacement ont été supérieures à celles de l'année précédente, dont les chiffres étaient déjà élevés. Au cours de l'exercice sous revue, l'environnement de marché a également contribué à la croissance: la diminution des capacités d'assurance dans le segment de la clientèle entreprise a entraîné une hausse des primes moyennes. S'agissant des affaires avec les moyennes et grandes entreprises, le taux de sortie a reculé, alors qu'il a légèrement augmenté dans le domaine des assurances entreprises pour PME.

#### Portefeuille par secteur d'affaires



### Ristournes du Fonds d'excédents

En 2022 aussi, la Mobilière fait participer ses clientes et clients à son succès. Au total, ce sont 180 MCHF provenant du Fonds d'excédents qui leur sont reversés entre juillet 2022 et juin 2023. Ils bénéficient d'une réduction de primes de 10% pour les assurances véhicules et entreprise, et de 20% pour les assurances voyages.

## Innovations et optimisation des processus

Nous voulons proposer à notre clientèle des produits de premier ordre, offrant un rapport prix-prestations optimal. Les assurances ne sont pas des produits physiques, mais consistent en une promesse de prestation. Afin de rester fidèles à cette promesse, nous remanions et développons nos produits et services en permanence. Sur la base de comparatifs de marché et compte tenu de l'évolution des besoins de la clientèle, nous vérifions régulièrement le positionnement de nos produits et, si nécessaire, en adaptons immédiatement la conception et le tarif.

Informations complémentaires:

[Évolution stratégique des affaires](#)

### Transformation numérique

La transformation numérique de la Mobilière demeure une priorité absolue. Le renouvellement de toute la gamme de produits non-vie est au cœur de nos préoccupations, tout comme le remplacement des systèmes obsolètes et la modernisation des interfaces avec notre clientèle. Dans le cadre de la modernisation totale de la gamme de produits de protection juridique de Protekta, nous nous sommes penchés en 2022 sur les assurances pour entreprises. Parallèlement, lors de la première étape du renouvellement de notre assurance entreprises et bâtiments pour PME, nous avons accéléré les travaux relatifs à l'assurance Event et à la cyberassurance. Après la réalisation d'importantes mises à jour techniques sur notre plateforme de sinistres Mobiliar Claims System (MCS), nous avons également entamé les travaux de migration du traitement des sinistres accident et maladie vers MCS. Cette étape supplémentaire dans la modernisation du processus de traitement des sinistres apporte une contribution essentielle au remplacement de nos systèmes devenus obsolètes.

### Développement des offres de cyberassurance

Que ce soit dans le privé ou au travail, la numérisation facilite notre vie quotidienne. Mais elle a aussi un prix: la cybercriminalité augmente. La spirale de développement des nouvelles stratégies d'attaque et des mesures de défense correspondantes tourne de plus en plus vite. Moins une entreprise est protégée, plus elle sera victime d'actes de cybercriminalité. Alors que les grandes entreprises disposent d'équipes de spécialistes dédiés à la lutte contre les cyberattaques, les PME sont souvent des proies faciles. Selon l'étude «Télétravail et cybersécurité dans les PME suisses», une PME sur trois a déjà été touchée par une cyberattaque. La question n'est donc plus de savoir si, mais quand une entreprise sera ciblée.

En 2022, nous avons par conséquent étendu notre offre pour les entreprises en matière de cyberprotection. Outre la cyberassurance et le programme de sensibilisation pour le personnel, nous proposons aux PME un nouveau service numérique, inédit en Suisse: [le scanner de points faibles Cyber RedBox](#). Ce dispositif leur permet de surveiller la sécurité de leur infrastructure IT et de l'améliorer en permanence. La Cyber RedBox scanne quotidiennement les installations IT de la PME et détecte les vulnérabilités qui pourraient être exploitées par un pirate informatique. Les lacunes ainsi identifiées sont présentées sur une plateforme en ligne spécifique. Elles sont catégorisées et s'affichent par ordre de priorité en fonction de leur degré de gravité. Des recommandations d'intervention sont formulées, ce qui permet à l'entreprise et à ses spécialistes IT internes ou externes de prendre les mesures nécessaires dans le bon ordre, afin de mieux se protéger contre les cyberattaques. Alors que seules les entreprises possédant les ressources humaines et financières correspondantes

pouvaient jusqu'ici gérer les cyberrisques de manière professionnelle, les PME peuvent désormais prendre également leur cyberprotection en main grâce à la Cyber RedBox et assurer une surveillance professionnelle continue de leur infrastructure IT.

La branche des assurances a elle aussi accueilli positivement le nouveau service de la Mobilière: lors de la remise du 24<sup>e</sup> prix de l'innovation de l'assurance suisse, la Cyber RedBox est arrivée en troisième position, la Mobilière étant la seule société d'assurances à être distinguée.

L'étude économique comportementale réalisée par la société FehrAdvice & Partners AG confirme que, en matière de cyberprotection, la Mobilière est l'assureur qui bénéficie du capital confiance le plus élevé et que celui-ci a augmenté ces trois dernières années. Tant les particuliers que les PME nous perçoivent comme une société compétente dans ce domaine qui sensibilise également le public à la gestion des cyberrisques.

---

#### Informations complémentaires:

##### [Prévention et nature](#)

#### **Protection contre les crues**

Au cours de l'exercice sous revue, la Mobilière a poursuivi son engagement en faveur de la protection contre les crues: développé par le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels de l'Université de Berne, le nouvel outil «[Dynamique de crues](#)» a été officiellement mis en service au début du mois de juin. Par ailleurs, la Mobilière a équipé cinq autres communes particulièrement exposées aux crues avec un container de digue mobile.

#### **Modernisation du processus de traitement des sinistres véhicules à moteur**

Afin de simplifier l'ensemble du processus des sinistres véhicules à moteur pour la clientèle et le personnel des sinistres, nous entendons nous servir d'outils de dernière génération basés sur l'intelligence artificielle. Sur les quatre étapes planifiées dans ce domaine, deux ont été réalisées: le remplacement de la description du dommage par le formulaire VM a été effectué en 2021. Il a été suivi, début avril 2022, de la mise en place de la plateforme des branches «e-Service». Cette plateforme de communication électronique entre la Mobilière et les ateliers de réparation nous permet d'échanger, par voie numérique et en un seul endroit, des données et des documents concernant les sinistres. Nous attendons d'autres gains d'efficacité et de qualité dans la détermination du montant des dommages grâce à l'utilisation de la reconnaissance d'images au moyen de l'IA. Ce projet se trouve actuellement dans la phase pilote. Parallèlement, nous travaillons à l'élaboration de règles régissant les mandats d'expertise de véhicules.

#### **Assurance météorologique**

La nouvelle [assurance météorologique](#) couvre diverses terres cultivées contre les dangers météorologiques tels que la grêle, la sécheresse, le gel et l'eau stagnante. L'étendue du dommage est calculée sur la base du revenu attendu d'une récolte normale. En septembre, l'étape suivante en vue de l'optimisation du produit et des processus de traitement des sinistres a été lancée avec certaines agences générales dans le cadre du projet pilote en cours.

#### **Nouveau module d'assurance concernant la mobilité**

Depuis le mois d'avril, les stations de recharge électriques peuvent également être assurées contre les détériorations et la destruction dans le cadre de l'assurance véhicules à moteur, en

plus de la casco complète. Ce module comble une lacune dans la mesure où les stations de recharge électriques ne pouvaient jusqu'ici être couvertes que par l'assurance ménage et bâtiment.

### Une année riche en événements pour Mobi24

Mobi24 a connu une année 2022 mouvementée. Début juin, les collaboratrices et collaborateurs ont emménagé dans leurs nouveaux locaux situés au deuxième étage de l'immeuble de la Bundesgasse. La barre du millionième cas traité a été dépassée peu après et, en octobre, Mobi24 a fêté son 25<sup>e</sup> anniversaire.

L'évolution des besoins de la clientèle fait avancer le développement de Mobi24. Le tri des e-mails basé sur l'intelligence artificielle, qui a été introduit début juin, en fait partie. Chaque mois, plus de 2000 e-mails sont triés et transmis automatiquement. Au second semestre, Mobi24 a étendu le support clientèle numérique avec les services «Cyber RedBox» et «Mes voyages». Grâce à diverses optimisations, l'assistant en libre-service Leo traite déjà environ 10% des cas d'assistance véhicules entrant en ligne de compte, dont plus de 50% de manière entièrement automatique.

Afin d'assurer son succès à long terme et de renforcer la culture d'entreprise, Mobi24 a lancé un programme de développement spécifique en 2022. Les premiers résultats sont réjouissants: une évaluation externe confirme que les valeurs de l'entreprise sont saines et que l'introduction de premières mesures a permis d'améliorer encore la collaboration et la satisfaction du personnel. En outre, dans le cadre d'un projet de développement de l'organisation, la coopération entre les deux unités opérationnelles Assistance et Centre de contact a été renforcée. Au cours de l'année sous revue, nous avons pu améliorer la joignabilité de Mobi24 grâce à l'intraday management, qui nous permet de répartir les appels entrants entre les deux unités précitées.

En 2022, le nombre de cas d'assistance a atteint, voire dépassé, le niveau d'avant la pandémie de coronavirus. Par rapport à l'année précédente, la hausse s'est élevée à 6% dans le domaine de l'assistance véhicules, et à 45% dans celui de l'assistance aux personnes.

Le Centre de contact de Mobi24 joue un rôle important non seulement pour notre clientèle, mais aussi pour nos agences générales. En dehors de leurs heures d'ouverture, il prend en charge les offres de produits Mobilière et enregistre les sinistres, dont il assure le traitement. Au total, le Centre de contact a effectué 37% d'activités de plus qu'en 2021 pour ce qui est du support clientèle.

### Évolution des sinistres

Au cours de l'été 2022, le nombre de sinistres dus aux intempéries a été une nouvelle fois supérieur à la moyenne, sans toutefois atteindre l'ampleur exceptionnelle de l'exercice précédent. En juin, juillet et septembre, six épisodes de fortes intempéries sont survenus, occasionnant des charges de sinistres d'environ 110 MCHF, près de 100 MCHF étant liés aux dégâts dus à la grêle. De plus, nous avons constaté une augmentation des frais de réparation, en particulier dans les branches choses, également en raison de la hausse de l'inflation. Il en a ainsi à nouveau résulté des charges de sinistres supérieures à la moyenne de 64,2%, soit légèrement plus élevées qu'en 2021 (63,9%).

---

Informations complémentaires:

[Vue d'ensemble des filiales et participations](#)

## Filiales et participations

Au cours des dernières années, la Mobilière a étendu ses prises de participation stratégiques et ses filiales. Elle investit dans son développement et sa croissance par des acquisitions et des prises de participation.

# Vie

**Le secteur vie de la Mobilière enregistre une croissance continue, tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle. Dans ces deux segments d'activité, les affaires nouvelles ont été un moteur essentiel de la croissance durant l'année sous revue.**

---

## Informations complémentaires:

[Contexte économique et politique](#)

Après une dernière flambée des cas de coronavirus, la pandémie a été reléguée au second plan au premier trimestre de l'année sous revue. Les espoirs d'un retour à la normale ont toutefois été rapidement déçus. En cause: le conflit en Ukraine, le niveau élevé de l'inflation et le durcissement de la politique monétaire qui en a découlé. Le recul considérable des marchés financiers au second semestre de l'année 2022 a également eu un impact sur le résultat de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie. Malgré cet environnement de marché exigeant, notre volume de primes a poursuivi sa croissance. Selon les prévisions, le nouveau contexte marqué par une politique monétaire moins expansive va continuer de perdurer. Il est donc d'autant plus important que nous soyons bien positionnés grâce à nos produits tant dans le secteur des primes périodiques que dans celui des primes uniques.

---

## Informations complémentaires:

[Chiffres clés des comptes annuels consolidés](#)

### Positionnement et parts de marché

Avec une hausse du volume de primes de 10,8% par rapport à 2021, le secteur vie de la Mobilière enregistre une croissance continue, tant dans la prévoyance privée que dans la prévoyance professionnelle.

Nous continuons à mener une politique de croissance durable dans le segment de la prévoyance privée. Une large gamme de produits assortis de tarifs compétitifs et la diversification de notre croissance de primes grâce à des produits à prime unique attrayants y contribuent. Dans ce segment, nous avons ainsi progressé de 16,6%. Les produits d'épargne à primes périodiques restent très appréciés, ce qui nous a permis de maintenir notre part de marché dans les affaires nouvelles à un haut niveau. Pour l'ensemble du secteur de la prévoyance privée, nous avons pu augmenter notre part de marché dans les affaires à primes périodiques, qui s'établit à 8,0% fin 2022.

Dans le segment de la prévoyance professionnelle, nous avons défendu et consolidé notre position sur le marché de l'assurance risque collective des caisses de pension en proposant des tarifs attrayants. Pour la toute jeune structure Mobilière Fondation de prévoyance, l'exercice sous revue constitue la première année d'activité sur le marché des fondations collectives.

**Informations complémentaires:**[Participation aux excédents dans les affaires vie](#)**Les raisons de notre succès**

Solides et simples, nos produits destinés aux particuliers séduisent nos clientes et clients, et nous permettent de proposer des solutions d'assurance sur mesure pour chaque groupe cible. La Mobilière jouit d'une réputation bien assise et bénéficie d'un ancrage solide sur les marchés financiers grâce à son organisation décentralisée et à ses partenariats. En outre, notre importante base de clientèle dans les affaires non-vie offre un potentiel supplémentaire de croissance dans les affaires vie. Les clés de notre succès sont les compétences de notre personnel, notre longue expérience en tant que leader du marché de l'assurance ainsi que la qualité élevée et l'orientation clientèle de notre service de gestion des prestations.

**Des excédents pour nos clientes et clients**

Tant dans la prévoyance privée que dans la prévoyance professionnelle, les polices souscrites par la clientèle donnent droit, en général, à une participation aux excédents. Ceux-ci peuvent provenir d'excédents sur les frais, sur le risque ou sur les taux. Ainsi, en 2022, ce sont 17,9 MCHF et 1,2 MCHF qui ont été attribués respectivement au fonds d'excédents de la prévoyance privée et à celui de la prévoyance professionnelle. Dans la prévoyance professionnelle, laquelle est soumise à la quote-part minimale (90%), 100% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

**Prévoyance privée**

Disposant d'une large assise, le volume de primes dans le secteur de la prévoyance privée a enregistré dans sa globalité une hausse par rapport à l'exercice précédent. Tant les affaires à prime unique que celles à primes périodiques (6,1%) affichent une progression. Cette croissance repose principalement sur le volume d'affaires nouvelles qui, dans ces deux segments, est supérieur à celui de l'exercice précédent.

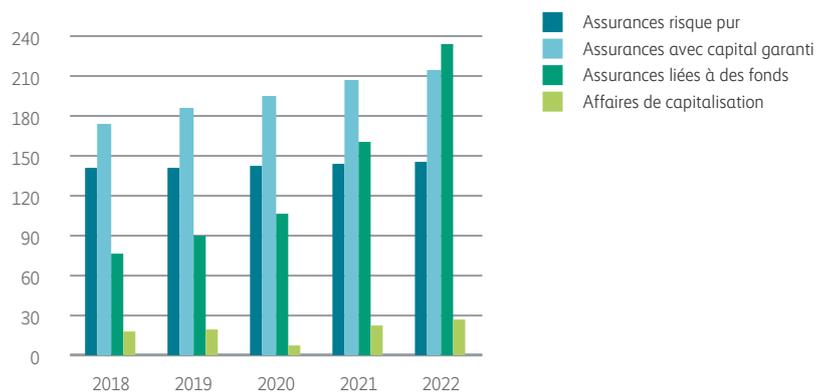
***Venu étoffer notre gamme d'offres, notre produit Mobiliar One Invest nous confère la flexibilité nécessaire pour répondre à l'évolution constante des conditions du marché et des besoins de la clientèle.***

Les ventes d'assurances risque-incapacité de gain ont atteint un niveau nettement supérieur à celui de l'exercice précédent. Les assurances risque-décès, quant à elles, se sont bien vendues sans toutefois enregistrer de progression par rapport à l'exercice 2021.

L'assurance épargne évolutive, qui allie épargne flexible, possibilités de placement et perspectives de rendement attrayantes, continue de jouir d'une grande popularité. Dans l'assurance épargne prévoyante, le mécanisme de lissage s'appuyant sur la réserve Mobilière a été activé pour la première fois. Dans un environnement de marché financier difficile, la Mobilière a ainsi pu soutenir sa clientèle. Ces deux produits répondent aux besoins divers de nos clientes et clients et, partant, constituent des solutions de prévoyance attrayantes pour le 3<sup>e</sup> pilier.

Les affaires à prime unique ont connu un succès très réjouissant. S'agissant de notre produit à tranches Mobiliar One Invest, la demande a été exceptionnellement élevée: en l'espace de 48 heures, la tranche proposée à l'automne était épuisée. Au total, en 2022, nous avons placé deux tranches, dont les volumes étaient supérieurs à ceux de l'exercice précédent. De même, les ventes du plan de versement ont affiché une croissance. Avec ces offres, nos clientes et clients bénéficient non seulement d'améliorations spécifiques aux produits choisis mais aussi des hausses de taux.

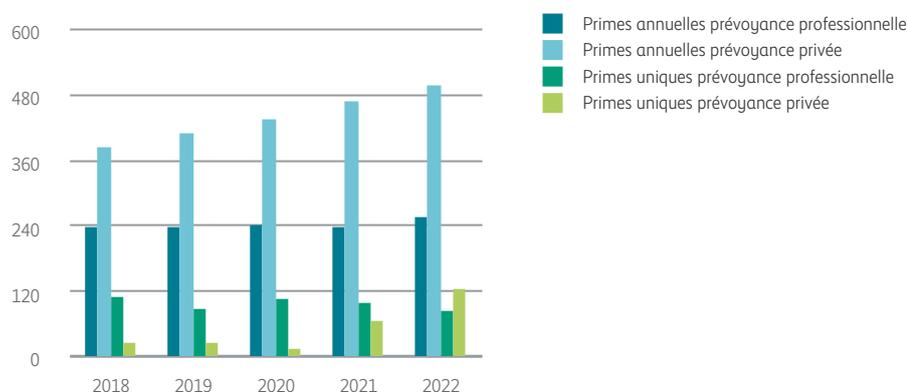
#### Primes brutes en prévoyance privée en MCHF



### Prévoyance professionnelle

Sur le marché très disputé de la réassurance des institutions de prévoyance, nous avons réalisé une croissance du volume de primes de 1,7% durant l'exercice sous revue. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des affaires nouvelles, mais aussi par le taux élevé de renouvellement des contrats en portefeuille. Par rapport à la même période de l'exercice précédent, cette évolution a entraîné une hausse réjouissante du volume des primes périodiques annuelles. Dans les affaires à prime unique, nous avons enregistré un recul dû à une diminution des risques dans le domaine des rentes de vieillesse.

### Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle en MCHF



Durant l'année sous revue, la Mobilière Fondation de prévoyance a mis l'accent sur le renouvellement des affaires en portefeuille et la fidélisation de la clientèle. Près de la moitié de nos clientes et clients existants ont ainsi reçu une offre visant à convertir leur contrat aux nouvelles conditions en vigueur. Dans le segment des affaires nouvelles, nous nous sommes concentrés sur l'augmentation du nombre de clients PME. Pour ce faire, nous avons pu nous appuyer sur un nouvel outil d'établissement des offres qui confère aux agences générales davantage d'autonomie dans l'acquisition de clientèle. Aujourd'hui, la plupart des agences générales travaillent avec cet outil.

### Canaux de distribution

En prévoyance privée, nos agences générales ont conclu un nombre réjouissant d'affaires nouvelles et ont, comme les années précédentes, fourni la plus forte contribution à la croissance du volume des contrats.

En vigueur depuis deux ans, le partenariat avec Raiffeisen a très bien fonctionné. Tant dans le domaine de l'assurance risque que dans celui de l'épargne (produits à primes périodiques et à prime unique), notre vaste gamme de produits offre aux Banques Raiffeisen une valeur ajoutée attrayante pour la clientèle.



#### Couverture des risques biométriques

Versement de prestations (ou d'un revenu de remplacement) en cas d'incapacité de travail ou de décès

Instaurée en 2017 déjà, la collaboration avec plusieurs banques cantonales connaît un développement régulier. Cette offre regroupe des couvertures de risques biométriques en lien avec des prêts hypothécaires.

### Produits et innovations

#### Développement de produits innovants dans l'assurance risque

Au premier semestre 2022, nous avons adapté les tarifs des produits risque, afin de rester compétitifs sur un marché exigeant.

### Calculateur rapide de prévoyance

Dans le cadre de notre coopération avec Raiffeisen, nous avons développé un calculateur rapide afin d'aider de manière ciblée nos clientes et clients à choisir une solution de prévoyance adaptée à leurs besoins. En outre, cet outil simplifie les processus de conseil pour nos collaboratrices et collaborateurs de la vente.

### Prestations

Le montant total des prestations d'invalidité et de décès dans la prévoyance a été plus élevé que l'année précédente. En prévoyance privée, la charge de sinistres invalidité enregistre une hausse. En prévoyance professionnelle, concernant la charge de sinistres décès, nous avons enregistré pendant l'année sous revue des cas isolés présentant des sommes de sinistre particulièrement élevées. Dans la prévoyance invalidité, la charge a augmenté par rapport à 2021. Cette évolution s'explique principalement par la stagnation des cas provisoires en prévoyance professionnelle. Dans l'ensemble, les cas provisoires ont été liquidés moins rapidement que prévu, en raison du retard accusé par l'assurance invalidité pour rendre ses décisions. S'agissant de la liquidation de cas anciens, nous avons observé une légère progression.

### Trianon

En 2022, l'évolution des affaires de Trianon a été supérieure à celle de 2021. Cette progression s'explique principalement par l'évolution plus favorable de la Fondation Collective Trianon (FCT) et la reprise des activités de vente de la Mobilière Fondation de prévoyance.



#### LSFin

La loi sur les services financiers (LSFin) définit pour tous les prestataires financiers les règles régissant la fourniture de services financiers ainsi que l'offre d'instruments financiers, et aide les clientes et clients à faire valoir leurs droits face aux prestataires de services financiers.

Au cours de l'exercice sous revue, de nombreux projets ont été initiés, dont le partenariat non exclusif entre Trianon et Kessler, une société de courtage en assurances, pour développer les prestations de service RH (accent mis sur les sinistres et la gestion des absences). En mai 2022, la marque Trianon a fait peau neuve et jouit à présent d'une nouvelle identité visuelle moderne et contemporaine. Enfin, nous avons déposé une demande pour Trianon afin d'obtenir une licence de prestataire de service dans la gestion de fortune. Au cours de l'été, nous avons procédé à cet effet aux travaux de mise en conformité nécessaires avec la loi fédérale sur les services financiers (LSFin).

Nous avons remanié et simplifié le portail en ligne de la caisse de pension (Employee Benefit Center). Désormais, cette plateforme donne accès aux comptes courants et aux factures, et permet de générer une vue d'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'une annonce de mutation simplifiée.

# Asset Management

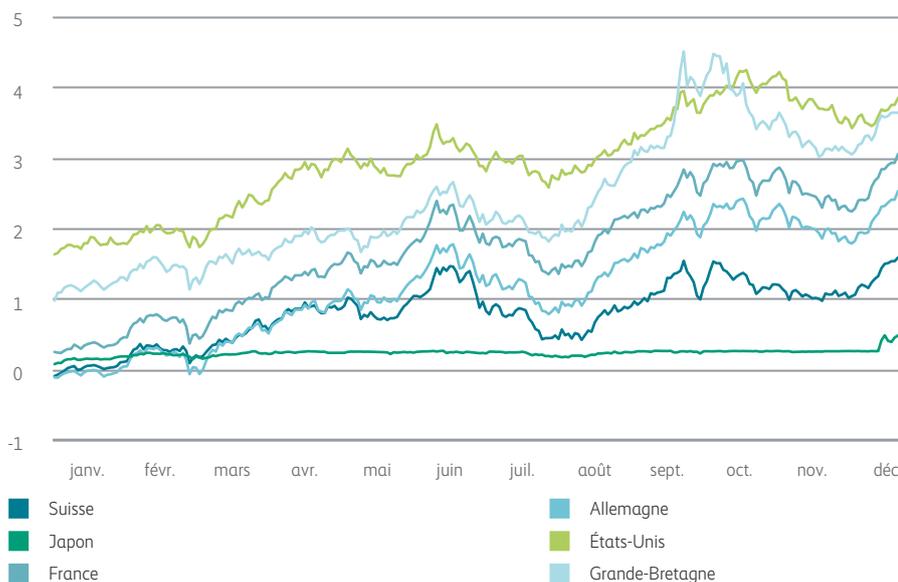
**La guerre en Ukraine a brutalement mis fin à la reprise économique qui a suivi la pandémie. Ce conflit ainsi que le relèvement des taux directeurs visant à lutter contre l'inflation ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés. À leur tour, ces turbulences ont eu un effet sur le résultat financier de la Mobilière.**

## **Stratégie de placement et résultat des placements**

En matière de placements, l'année 2022 s'est révélée particulièrement négative pour les investisseurs obligataires, les taux d'intérêt ayant fortement augmenté face à l'inflation élevée. Cette dynamique inflationniste a été attisée par la guerre en Ukraine. Afin de briser la spirale salaires-prix et d'enrayer l'inflation, les banques centrales ont, partout dans le monde, relevé rapidement leurs taux directeurs. C'est pourquoi les taux d'intérêt à dix ans sur les emprunts d'État suisses ont augmenté au total d'environ 1,5 point de pourcentage au cours de l'exercice sous revue, une hausse de près de 2,4 points de pourcentage ayant même été enregistrée aux États-Unis. Les primes de risque des obligations d'entreprise ont commencé à s'élargir dès le début de l'année. En raison de la guerre en Ukraine, les primes de crédit ont poursuivi leur progression, c'est-à-dire que les émetteurs russes et les débiteurs ayant un lien avec la Russie se sont littéralement effondrés sur les marchés des crédits au début de l'invasion. Toutefois, grâce à notre focalisation sur la Suisse et à la sélection rigoureuse des titres, nos portefeuilles n'ont pour la plupart pas été affectés par le net élargissement des primes de risque de crédit. Un repli vers les valeurs refuges a en outre été observé lorsque l'offensive a été lancée. Sur le marché obligataire, il s'agissait des emprunts d'État suisses, qui se sont fortement appréciés jusqu'à la fin du troisième trimestre. Enfin, une normalisation progressive a été observée dans ce segment au cours des derniers mois de la période sous revue.

**Rendement des emprunts d'État à dix ans pour l'année 2022**

en %



L'année boursière écoulée a été marquée dès le premier jour par la hausse des taux d'intérêt et une inflation élevée, laquelle a longtemps été sous-estimée par les banques centrales. Entre le mois de mars et fin 2022, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé ses taux directeurs de pas moins de 425 points de base, un durcissement sans précédent de sa politique monétaire. L'augmentation rapide et marquée des taux d'intérêt, principalement pour les durées longues, a lourdement affecté les marchés d'actions et mis fin à la progression des actions observée depuis plusieurs années. La hausse des taux d'intérêt exerce une influence très négative sur les titres de qualité et de croissance fortement valorisés. Fin février, la guerre en Ukraine est elle aussi venue perturber les marchés d'actions et entraver la lutte contre l'inflation dans la mesure où elle a provoqué une importante hausse des prix de l'énergie. Apparue douloureusement avec l'entrée des troupes russes en Ukraine, la dépendance de l'Europe par rapport au gaz russe a déclenché une véritable crise. À partir du milieu de l'année, les actions résolues des banques centrales ont alimenté les craintes de récession, ce qui a accru la volatilité et la pression sur les actions cycliques. Du point de vue des investisseurs, l'exercice 2022 a donc été encore plus mauvais en termes de performance que 2008, une année marquée par la crise financière.

**L'évolution négative du marché a affecté le résultat financier**

Face à ces défis de taille, la Mobilière a réalisé un résultat financier de 183,6 MCHF, ce qui est nettement inférieur au très bon chiffre de l'exercice précédent (450,2 MCHF). Alors que l'année 2021 avait encore profité de la reprise boursière qui a suivi la pandémie de Covid-19, l'évolution négative du marché a eu des répercussions sur le résultat des placements en raison des tensions géopolitiques, de la crise énergétique, de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt en résultant.

Les produits des placements de capitaux, composés principalement de revenus locatifs ainsi que de paiements d'intérêts et de dividendes, ont atteint 277,5 MCHF, en hausse de 25% par rapport à 2021. Cette progression est due en majeure partie à un effet spécial au niveau des placements alternatifs qui a entraîné un repositionnement au sein des fonds d'infrastructures et, partant, une distribution exceptionnelle de revenus. De plus, les versements de dividendes provenant d'actions et de parts de fonds ont quelque peu augmenté, car les distributions de bénéfices ont été effectuées sur la base des gains élevés réalisés par les entreprises en 2021. Malgré le relèvement progressif des taux d'intérêt décidé par les banques centrales et la hausse du rendement des nouveaux investissements qui en a résulté, les revenus des valeurs nominales sont quant à eux en légère baisse car, à l'instar des années précédentes, le rendement global du portefeuille a encore reculé.

Lors de l'exercice sous revue, le résultat net des gains et pertes sur les placements de capitaux est passé de 264,0 MCHF (2021) à -95,0 MCHF. L'évolution négative du marché qui a marqué cette année boursière difficile s'est traduite par des amortissements élevés, principalement au niveau des actions et des parts de fonds. Cette situation a aussi affecté nos fonds obligataires, qui sont également passés en mode d'amortissement. Par ailleurs, nous avons généré moins de gains sur réalisations et essuyé plus de pertes provenant de transferts par rapport à l'exercice précédent. Les coûts liés à la couverture tactique des actions, que la Mobilière avait introduite au printemps du fait de l'invasion russe en Ukraine afin de couvrir le résultat selon les Swiss GAAP RPC contre d'autres pertes de cours élevées, ont eu un effet négatif sur les chiffres. En raison des couvertures de change stratégiques sur le dollar US au niveau des valeurs réelles, les coûts relatifs aux instruments dérivés ont été supérieurs à ceux de 2021. En revanche, les amortissements sur les actions et les placements alternatifs dus à la fluctuation des cours de change ont ainsi pu être réduits. De plus, les amortissements sur les organisations associées ont eux aussi fortement augmenté.

Au deuxième semestre, nous avons légèrement diminué notre surpondération de l'or pour des raisons tactiques, ce qui a généré des gains supplémentaires et amélioré le résultat. Dans l'ensemble, les placements alternatifs ont également souffert de l'évolution négative du marché, mais leur performance globale a été supérieure à celle des actions, ce qui a justifié le choix de cette classe d'actifs pour des raisons de diversification. Étant donné que, au total, la Mobilière a réalisé moins de transactions qu'en 2021, les charges liées à la gestion des placements de capitaux ont légèrement baissé. Pour la première fois depuis longtemps, l'évaluation globale de notre portefeuille immobilier n'a pas abouti à des hausses de valeur supplémentaires, ce qui explique la diminution des revalorisations et la faible augmentation des amortissements par rapport à l'exercice précédent.

### **Immobilier**

En 2022, nous avons poursuivi nos investissements dans l'immobilier:

- à Pratteln, nous avons acquis un terrain à bâtir afin d'y ériger un immeuble d'habitation abritant environ 70 appartements. Nous devrions obtenir le permis de construire correspondant fin 2023;
- à Genève, nous avons authentifié le droit de superficie pour un immeuble résidentiel avec une faible part de surfaces commerciales. Cet investissement fait partie d'un projet de développement de quartier de grande envergure, qui doit être achevé en 2026.

Au cours de l'exercice sous revue, deux immeubles sis à Affoltern am Albis et à Liestal ont été vendus, car ils n'étaient plus conformes à notre stratégie.

Par ailleurs, le résultat du portefeuille immobilier direct a de nouveau été marqué par le nombre élevé de travaux de rénovation sur les immeubles existants. Le cash-flow s'établit ainsi à 63,3 MCHF, en baisse par rapport à l'exercice précédent (64,2 MCHF). Face à un environnement de marché modifié, les actualisations moyennes des évaluations n'ont été réduites que marginalement. La variation de valeur du portefeuille a été affectée principalement par les effets du renchérissement qui, malgré les attentes accrues en matière de rendement, n'ont pas pu être entièrement compensés. Elle affiche par conséquent un rendement négatif de -0,45% (2021: 5,33%).

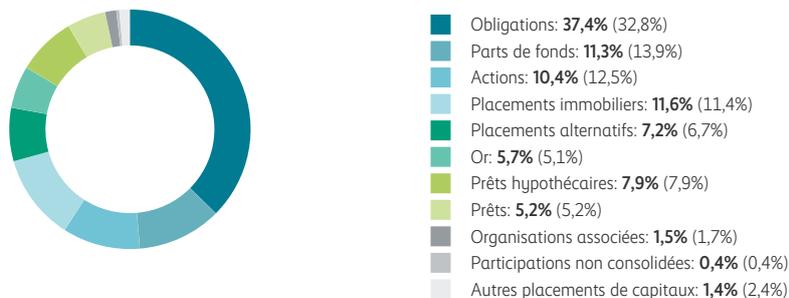
Au final, la valeur de marché du portefeuille global a augmenté pour atteindre 2,262 milliards de CHF (2021: 2,257 milliards de CHF). En 2022, le portefeuille immobilier direct a réalisé une performance de 2,3% (2021: 8,3%). Les parts substantielles détenues dans le MobiFonds Swiss Property constituent l'essentiel des placements immobiliers du Groupe Mobilière.

### Rendement et performance des placements

Basé sur une valeur comptable moyenne de 19,719 milliards de CHF, le rendement des placements de capitaux a été de 0,9% (2021: 2,3%). La performance s'est élevée à -8,5% (2021: 4,1%); s'agissant des valeurs réelles, ce sont surtout les actions et les parts de fonds qui ont constitué les facteurs négatifs; pour les valeurs nominales, l'effet principal a résulté des pertes de valeur de marché des obligations.

#### Répartition du portefeuille au 31.12.2022

Entre parenthèses: valeurs de l'exercice précédent



### Les MobiFonds, les fonds de placement de la Mobilière

Les fonds de Mobilière Suisse Asset Management SA, la société de direction de fonds de la Mobilière, reflètent la philosophie de placement de notre entreprise: gestion active, sécurité avant le rendement et accent mis sur la qualité. Cette philosophie repose sur le principe suivant: «Qui dit marque Mobilière, dit contenu Mobilière.» La fortune du fonds est ainsi gérée selon les mêmes principes et avec la même diligence que la fortune du Groupe Mobilière et de ses caisses de pension. La gamme actuelle de fonds pour la clientèle privée se compose des MobiFonds Select 30, 60 et 90, qui sont disponibles dans le cadre d'une assurance épargne liée à des fonds de la Mobilière ou auprès de la plupart des banques

suisses. Le chiffre indiqué dans le nom du fonds correspond à la part des valeurs réelles de la stratégie de placement.

Nos fonds investissent tous dans les mêmes catégories de placement, mais avec des pondérations stratégiques différentes. La plupart du temps, lorsque les actions ne sont pas rentables, les obligations le sont. Cette règle ne s'est toutefois pas vérifiée en 2022. Les deux classes d'actifs ont clôturé l'année avec un rendement négatif. Habituellement, les obligations ne fluctuent que faiblement. Toutefois, avec les fortes hausses des taux directeurs, les baisses ont atteint des montants à deux chiffres pour la première fois dans l'histoire. En 2022, tous les MobiFonds Select présentent ainsi les plus mauvais résultats depuis leur lancement. Sur plusieurs années, les MobiFonds affichent toutefois une performance positive. C'est précisément dans ce genre de situation qu'il faut garder la tête froide. En effet, un investissement régulier, discipliné et axé sur le long terme est essentiel au succès d'un placement.

### MobiFonds Select pour la prévoyance liée pour l'année 2022

Performance indexée



### Évolution de la valeur des MobiFonds Select en 2022

	Prévoyance liée			Prévoyance libre		
	Select30 3A	Select60 3A	Select90 3A	Select30 B	Select60 B	Select90 B
Performance 2022	-12,5%	-13,6%	-16,5%	-12,5%	-13,6%	-16,5%
Performance sur trois ans	-8,5%	-2,5%	4,2%	-8,6%	-2,5%	4,2%
Performance sur cinq ans	-3,8%	6,0%				16,9%

Source: Mobilière Suisse Asset Management SA. Les données de performance ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future et ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts.

## La marque Mobilière

**Typiquement Mobilière: depuis 1826, notre marque est l'expression de notre identité. La Mobilière jouit d'un important capital de confiance auprès de ses clientes et clients, mais aussi de la non-clientèle. Elle compte parmi les marques suisses disposant de la meilleure réputation.**

La marque Mobilière est la marque préférée des consommatrices et des consommateurs. Aucune autre assurance ne bénéficie autant de leur confiance. Depuis des années, nous nous positionnons avec succès comme l'assureur suisse à visage humain. Une voie que nous suivons aussi bien dans le monde analogique que sur les canaux numériques. Nos publicités véhiculent avec justesse la philosophie positive, la raison d'être de la Mobilière: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Avec le temps, nos célèbres croquis de sinistre ou l'accroche «Chère Mobilière...» sont devenus notre marque de fabrique. À travers notre promesse de marque «humains», «proches» et «responsables», nous garantissons à notre clientèle une expérience cohérente à tous les points de contact, typiquement Mobilière, et nous nous distinguons ainsi de la concurrence.

### **Une marque faîtière forte avec un ancrage régional**

La Mobilière est la marque faîtière sous laquelle nous nous présentons dans les quatre langues nationales. Ce plurilinguisme traduit notre ancrage régional. La plupart des contacts clientèle ont lieu directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire de Mobi24 Call-Service-Center, notre centrale d'assistance disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

La marque faîtière englobe les sociétés Mobilière Suisse Holding SA, Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Mobilière Suisse Asset Management SA, Mobilière Suisse Services SA et Mobilière Suisse Risk Engineering SA. Les autres filiales opèrent sous leur propre nom de marque.

### Systématique de la marque

Marque ombrelle

**die Mobiliar la Mobilière la Mobiliare la Mobiliar**

Marques séparées

**Mobi(24)**

**Protekta**

»»»**XPERTCENTER**

**buildigo**

**trianon**

**swisscaution**

**bexio**

**toeyoo**

**c0mpanjon**

**LIIVA**

**LIGHTBIRD**

**Flatfox**

**OUNDERA**

### Ancrage régional: nous sommes là en cas de besoin

Avec 80 agences générales entrepreneuriales, nous sommes présents dans toute la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Leur statut d'entrepreneur procure à nos agentes générales et agents généraux une liberté décisionnelle qu'ils mettent à profit dans l'intérêt de leur clientèle, des entreprises artisanales locales et de la société. Par un sponsoring et un engagement sociétal actif, ils soutiennent des manifestations, associations, clubs et projets durables de leur région. Les agences générales jouent aussi un rôle important en tant qu'employeurs et entreprises formatrices, comme en témoignent les 2744 collaboratrices et collaborateurs employés à fin 2022 et les 245 personnes actuellement en apprentissage.

### Responsabilité du présent et de l'avenir

Nous faisons une promesse forte à nos clientes et clients: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Cette promesse, au cœur de nos affaires d'assurance, sous-tend chaque police. Nous l'honorons de diverses façons: lors d'un sinistre, moment clé de la relation clientèle, nous soutenons nos clientes et clients sur place, rapidement et simplement. Plusieurs moyens de contact leur sont offerts: guichet, téléphone, e-mail, site Internet, application mobile ou portail clients. En dehors des heures de bureau, les titulaires d'une assurance peuvent joindre Mobi24 Call-Service-Center.



#### Trusted Brand Award

Étude réalisée par l'institut de recherche Dialego sur mandat du Reader's Digest.

Depuis 2001, l'étude Trusted Brands mesure la confiance des consommatrices et consommateurs dans les marques. Sa particularité est de poser des questions ouvertes en renonçant à suggérer des noms d'entreprise pour aider les personnes interrogées.

### Une excellence attestée par différentes études

Tant les titulaires d'une assurance que les non-clientes et non-clients font confiance à la Mobilière et lui décernent les meilleures notes dans diverses études et enquêtes internes.

Selon le Most Trusted Brand Award 2022, la Mobilière est, pour la cinquième fois de suite, l'assureur suisse qui inspire le plus confiance: 79% des personnes interrogées se sentent proches de la marque Mobilière. Par rapport à la moyenne de la branche, nous obtenons de bien meilleures notes en ce qui concerne les critères «Service et orientation clientèle» et «Qualité».

Selon l'étude GfK Business Reflector, la Mobilière jouit d'une très solide réputation. Par rapport à l'ensemble des marques du secteur financier, nous conservons à cet égard la première marche du podium et occupons une position stable dans une comparaison toutes branches confondues, ce qui fait de nous l'une des dix marques suisses bénéficiant de la meilleure réputation.

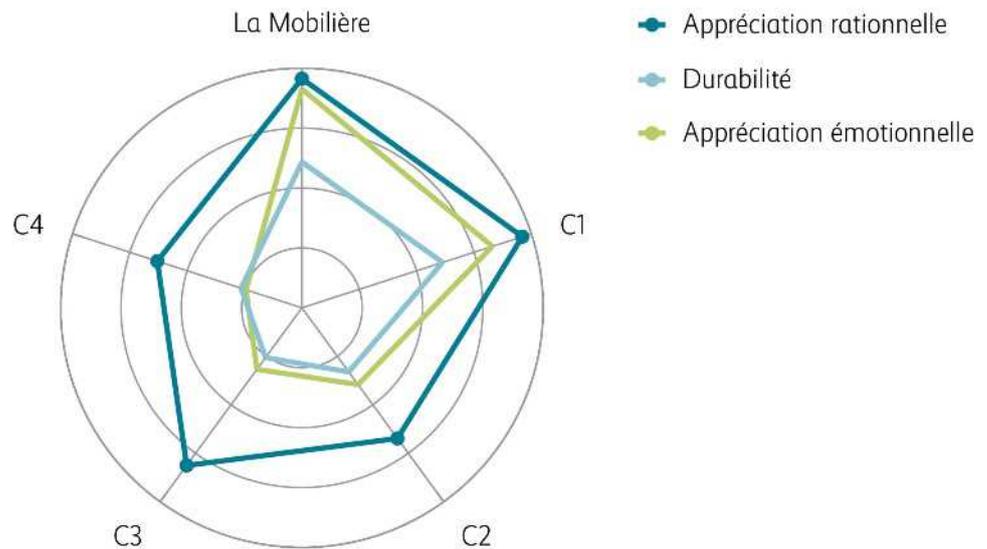


**GfK Business Reflector**

Détermine les entreprises et organisations à but non lucratif les plus renommées de Suisse.

**Réputation par rapport à la concurrence**

GfK Business Reflector 2021 (C1-C4: concurrents)



En ce qui concerne les assurances, au moins 326 personnes ont été interrogées par entreprise.

En Suisse, la Mobilière figure de longue date dans le trio de tête des marques d'assurance nationales les plus connues. Depuis cinq ans, elle occupe la deuxième place concernant la notoriété Top of Mind (première marque citée spontanément).



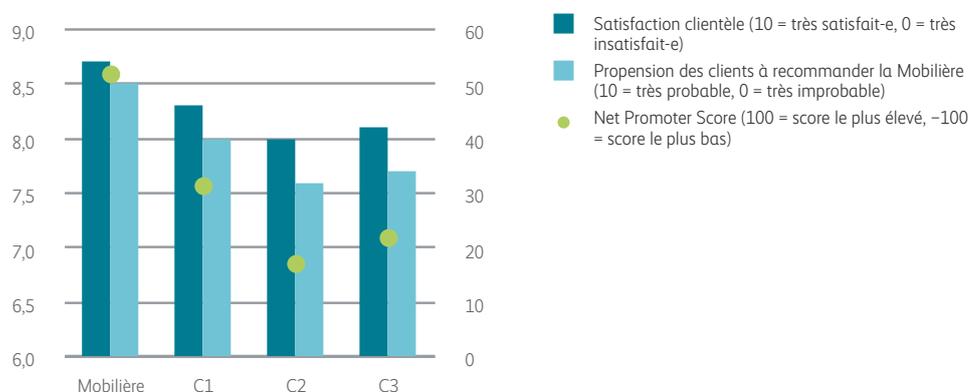
**Mobiliar Insurance Cockpit**

Enquêtes internes 2022

L'enquête Mobiliar Insurance Cockpit atteste que nos clientes et clients sont les plus satisfaits et nous recommandent activement à leur entourage personnel, renforçant d'autant notre image déjà excellente. Ces résultats réjouissants nous confortent dans la volonté de poursuivre résolument sur notre voie et de tout mettre en œuvre pour devancer la concurrence en matière de notoriété, de satisfaction clientèle et de recommandation.

### Satisfaction clientèle et propension des clients à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

MIC (Mobiliar Insurance Cockpit) AmPuls Market Research AG

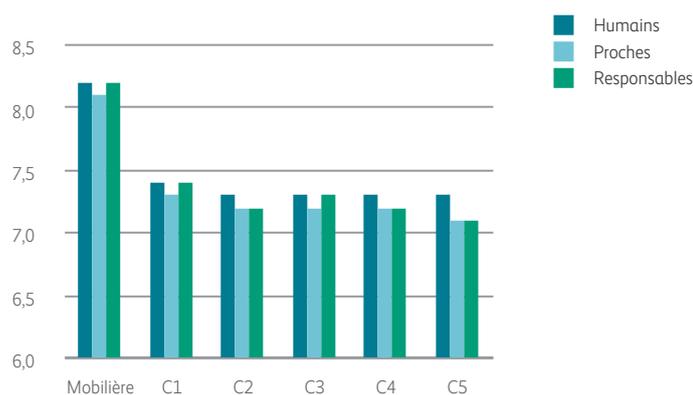


(C1-C3: concurrents)

Nos valeurs sont ancrées dans notre ADN. La comparaison avec la concurrence réalisée dans le cadre de l’image tracking de la Mobilière confirme les beaux résultats obtenus dans l’évaluation des valeurs de marque «humains», «proches» et «responsables». La Mobilière décroche des notes tout aussi excellentes dans les dimensions «Fiabilité dans le traitement des sinistres», «Crédibilité» et «Réactivité». Les consommatrices et consommateurs apprécient par ailleurs nos publicités, qu’ils continuent de juger favorablement et revoient avec plaisir (Marketing Impact Monitor 2022).

### Mobiliar Image Tracking

Intervista SA (C1-C5: concurrents)



La satisfaction et la confiance de nos clientes et clients sont essentielles à nos yeux. Notre qualité de service, première source de satisfaction pour eux, est aussi un facteur clé de notre croissance supérieure à celle du marché. Nous voulons qu’ils puissent donner un avis franc et honnête sur leur interaction avec la Mobilière, par exemple lors d’un entretien de conseil. Ces

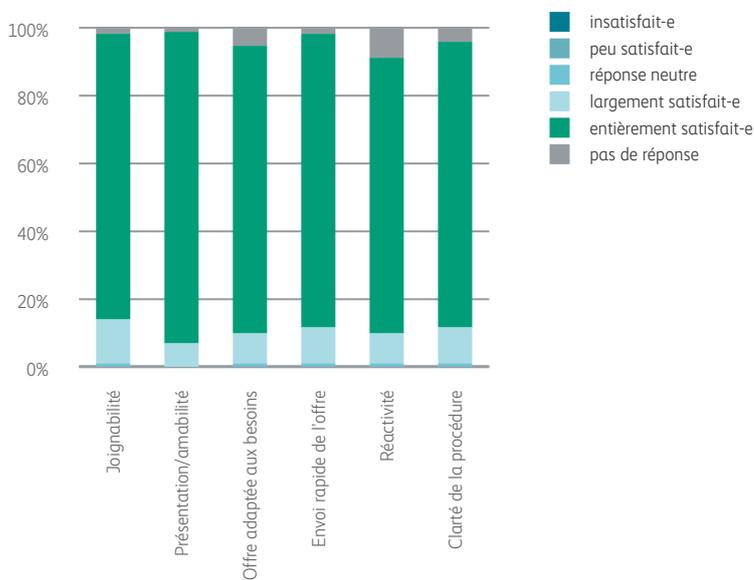
échanges réguliers contribuent dans une large mesure à garantir une orientation clientèle optimale. À cette fin, nous évaluons notamment le Net Promoter Score, ce qui nous aide à améliorer les expériences clients de manière ciblée.

**98,3% des titulaires d'une assurance sont satisfaits ou très satisfaits des prestations de conseil de la Mobilière.**

Nos clientes et clients continuent de se sentir en confiance à la Mobilière: en 2022, 98,3% des personnes ayant conclu une assurance se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites du conseil reçu.

**Qualité du service de la Mobilière dans la distribution**

Étude réalisée en 2022 par la Mobilière auprès de 56 404 particuliers



---

**Informations complémentaires:**[Notre publicité, Prévoyance & santé](#)**«Se préparer une longue et belle vie? C'est vite fait.»: la campagne sur la prévoyance privée**

À l'automne 2022, la Mobilière a lancé une campagne de sensibilisation nationale dans le domaine de la prévoyance privée. Celle-ci compare de manière humoristique le temps que prennent les activités chronophages du quotidien avec la durée habituelle d'un conseil en prévoyance et montre que planifier sa prévoyance longtems à l'avance vaut la peine. Le conseil en prévoyance figure donc au centre de la campagne. Divers canaux en ligne et hors ligne sont utilisés pour atteindre le groupe cible, les jeunes adultes âgés entre 24 et 34 ans. Sur la page d'accueil correspondante, les clientes et clients (potentiels) sont ensuite incités à prendre contact avec l'agence générale la plus proche de chez eux.

---

**Informations complémentaires:**[Hypothèques: questions et réponses](#)**Visibilité de l'hypothèque Mobilière sur le marché**

Depuis mai 2022, les clientes et clients potentiels sont rendus attentifs à l'hypothèque Mobilière via divers canaux en ligne. À travers les questions et mythes les plus répandus en matière de propriété du logement, nous nous adressons de manière spécifique aux différents groupes cibles, lesquels trouvent des réponses concrètes, des informations importantes sur l'hypothèque Mobilière ainsi que des guides sur le financement de la propriété du logement sur les pages d'accueil dédiées.

Grâce au calculateur d'hypothèques très pratique et au formulaire de contact correspondant, les personnes intéressées ont la possibilité d'entrer en contact avec les conseillères et conseillers en hypothèques de nos agences générales.

La notoriété de ce produit a ainsi pu être accrue et la Mobilière a gagné un grand nombre de clientes et clients hypothécaires satisfaits.

---

**Informations complémentaires:**[Sponsoring et manifestations](#)**Record mondial lors du Championnat du monde d'unihockey en Suisse**

Le Championnat du monde d'unihockey qui s'est tenu du 5 au 13 novembre à Zurich et à Winterthur a constitué, avec la FFLS 2022, le principal événement sportif de l'année pour la Mobilière. Plus de 155 000 personnes y ont assisté. Un record mondial! Pendant neuf jours, plus de 730 hôtes de quelque 38 agences générales ont ainsi été accueillis dans les deux arènes. Malheureusement, l'équipe nationale suisse n'a pas réalisé d'exploit. Comme en 2021, elle a dû se contenter de la quatrième place.

**Les principaux engagements de sponsoring de la Mobilière****Sports de salle**

Depuis la saison 2013/2014, la Mobilière soutient les quatre sports de salle que sont le basket-ball, le handball, l'unihockey et le volley-ball. Dans chaque équipe (féminine ou masculine) de ligue nationale A (LNA), la personne qui a marqué le plus de points porte le maillot spécial Topscoreur Mobilière. Au total, la Mobilière verse plus de CHF 400 000 par an aux quelque 80 équipes de LNA au titre de la promotion de la relève.

**Lutte suisse**

Après Berthoud en 2013, Estavayer en 2016, Zoug en 2019 et Pratteln en 2022, la Mobilière sera présente à la Fête fédérale de lutte suisse de Mollis en 2025 en tant que partenaire roi.

Ce cinquième partenariat témoigne du fort engagement de la Mobilière envers cette discipline.

### **Paléo Festival Nyon**

La Mobilière et le Paléo Festival Nyon ont fêté un bel anniversaire: pour la dixième année de suite, la Mobilière s'est engagée comme sponsor principal en faveur du plus grand festival open air de Suisse. La Mobilière disposait de son propre pavillon situé directement devant la scène principale. Fidèle à sa devise «La Mobilière prend soin de vous», elle a proposé aux festivalières et festivaliers divers services pour leur bien-être ainsi que d'autres surprises. En outre, ces derniers ont pu suivre dans une ambiance unique les concerts donnés sur la grande scène. L'an prochain, la Mobilière sera aussi au rendez-vous comme sponsor principal sur la plaine de l'Asse.

### **Ticketshop Mobilière**

L'Event-Ticketshop de la Mobilière propose aux clientes et clients de nombreux billets à prix réduit ainsi que des Priority Tickets:

- de 20 à 50% de rabais sur les billets de concerts, de festivals et de manifestations culturelles ou sportives;
- prévente de billets pour les concerts d'artistes suisses et internationaux jusqu'à 48 h avant la mise en vente officielle.

Le Ski-Ticketshop de la Mobilière offre quant à lui des réductions sur les forfaits valables dans de nombreux domaines skiables:

- 25% de rabais sur les forfaits journaliers dans divers domaines skiables suisses;
- jusqu'à dix billets à prix préférentiel pour des remontées mécaniques par saison.

### **Energy Events**

Depuis 2021, la Mobilière s'engage en tant que copartenaire des plus grands événements musicaux de Suisse: Energy Air, Energy Star Night et Energy Live Sessions. En 2022, la Mobilière a renforcé son statut de partenaire. Elle est désormais partenaire principal de l'Energy Air, qui rassemble un mix d'artistes confirmés et de nouveaux talents suisses et internationaux. Les billets pour ces différentes manifestations, qui sont très convoités et ne sont pas disponibles à la vente, sont attribués à des clientes et clients sélectionnés. La demande est donc très importante. Les concours lancés sur les réseaux sociaux permettent aussi aux non-clients et non-clients d'en profiter. Grâce à ce partenariat, nous touchons un large public de jeunes. Cette expérience client exclusive, chargée d'émotions, aide à renforcer la fidélisation de la clientèle et la fréquence des contacts.

### **Zoo de Zurich**

Depuis onze ans, la Mobilière est sponsor principal du Zoo de Zurich. Ce partenariat souligne la diversité de notre engagement en faveur de l'être humain, des animaux et de la nature.

# Gestion des risques

**Nos processus de gestion des risques permettent d'identifier, d'évaluer, de surveiller, de piloter et de rapporter tous les risques essentiels. Nous prenons consciemment certains risques afin de saisir les opportunités qu'ils recèlent.**



## ESG

Sigle anglais désignant les domaines de responsabilité des entreprises en matière de durabilité: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance).

La gestion des risques à l'échelle du Groupe a pour objectif de protéger à la fois la base de fonds propres et l'excellente réputation du Groupe Mobilière. Nous faisons face aux risques ESG par la mise en œuvre de mesures ciblées dans les domaines de l'environnement, de l'engagement sociétal et de la gouvernance d'entreprise. Nous assumons ainsi nos responsabilités écologique, sociale et économique envers notre clientèle, notre personnel et la collectivité. Réfléchir et agir durablement fait partie intégrante de notre culture d'entreprise.

## Informations complémentaires:

[Notre responsabilité](#)

### Politique et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle du Groupe, ainsi que les compétences en la matière. Les objectifs supérieurs de la Mobilière sont les suivants:

- protéger la base de fonds propres nécessaires pour couvrir les prétentions de la clientèle,
- identifier des profils de risque et de rendement,
- préserver sa réputation.

La stratégie de risque annuelle concrétise la politique de risque et soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. Elle définit la propension au risque de l'entreprise – dont dépendent ses besoins en capital-risque – et inclut d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques principaux. Ceux-ci se répartissent en [sept catégories](#): risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité et de réputation ainsi que risques stratégiques et opérationnels. La prise en compte active des risques en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe selon ces sept catégories.

### Gouvernance et responsabilités

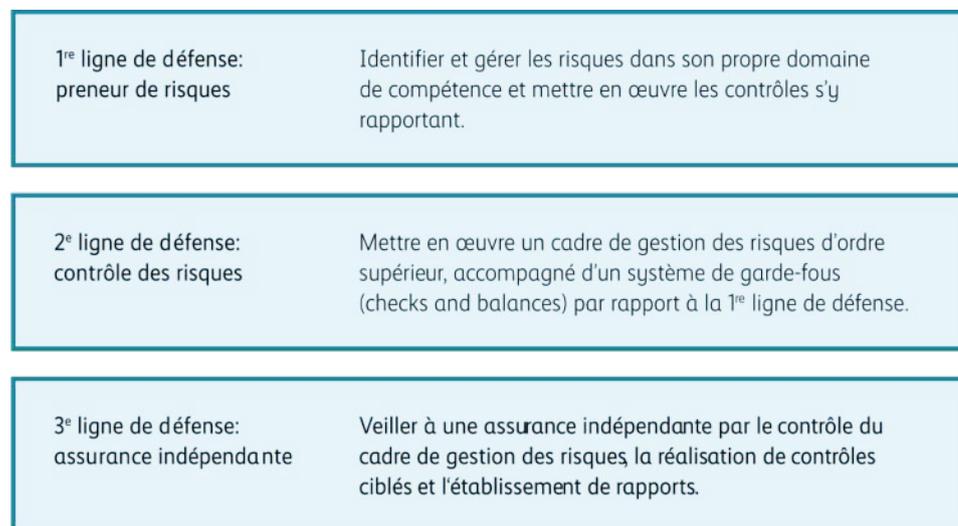
Par la mise en place d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et d'une fonction de compliance à l'échelle du Groupe, le Conseil d'administration assume sa responsabilité d'organe suprême. Appuyé par le comité Placements / risques, le comité d'audit et le comité Transformation numérique, il adopte des directives d'ordre quantitatif et qualitatif, assorties de concepts d'application pour chaque catégorie de risque.

Il incombe ensuite au Comité de direction d'appliquer la stratégie de risque et les principes de la politique de risque. Il est assisté en cela par deux commissions de gestion: la commission Stratégie ALM, qui pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management, et la commission QLR (gestion qualitative des risques), qui s'occupe des risques opérationnels et de réputation. Le risque de liquidité est piloté directement par le Comité de direction. Quant au risque stratégique, il est traité par le Conseil d'administration, dans le cadre du processus de contrôle de la stratégie.

**Risk Management Framework**



La gestion des risques à l'échelle du Groupe repose sur trois lignes de défense:



Le Comité de direction est responsable de la gestion des risques et s'organise en désignant des responsables de processus, auxquels il incombe d'identifier, d'évaluer, de piloter et de surveiller les risques relevant de leur domaine de compétence, ainsi que d'en assurer le reporting (1<sup>ère</sup> ligne de défense). Opérant à l'échelle du Groupe en tant que fonctions centrales de contrôle des risques, les unités Gestion des risques et Compliance soutiennent le

Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques (2<sup>e</sup> ligne de défense). Elles mettent à disposition les méthodes et instruments de gestion des risques concernés et vérifient l'efficacité des contrôles clés instaurés par la première ligne. Enfin, la Révision interne et la révision externe, qui font partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, soutiennent le Conseil d'administration et son comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants et objectifs (3<sup>e</sup> ligne de défense).

### Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste à identifier, évaluer et surveiller les risques puis, sur cette base, à les piloter et à en assurer le reporting. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations d'experts.

Les risques des différentes catégories sont évalués sur la base de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques. Nous déterminons ainsi les besoins en capital-risque, compte tenu de la propension au risque définie par le Conseil d'administration. La gestion qualitative des risques garantit que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés, qui permettent de gérer les risques de façon systématique.

En complément à ces modèles et processus, l'unité Gestion des risques analyse les conséquences d'événements extrêmes au moyen de tests de résistance et d'analyses de scénarios, le but étant d'en tirer des enseignements sur notre solidité dans des conditions critiques et de mieux comprendre l'exposition aux risques du Groupe Mobilière. Enfin, à l'aide de différents scénarios prospectifs, l'adéquation du capital est analysée par périodes de planification triennales.

### Reporting

Les méthodes de surveillance et la forme de reporting sont définies dans le cadre des processus de gestion des risques. Les unités Gestion des risques et Compliance surveillent le respect des prescriptions légales et stratégiques. Elles créent la transparence nécessaire en mettant à disposition les informations pertinentes sur l'état des risques et du capital de la Mobilière, proposant en outre des mesures de réduction des risques. De plus, elles produisent des rapports en temps utile et contribuent à ce que ces thématiques soient régulièrement traitées au sein du Comité de direction ainsi que du Conseil d'administration et ses divers comités. Enfin, avec le rapport «Own Risk and Solvency Assessment» (ORSA), l'unité Gestion des risques informe la FINMA, sous une forme agrégée, de l'état des risques et des besoins en capital.

### Catégories de risques

#### Risque d'assurance

Par risque d'assurance, nous entendons le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos prévisions en matière de survenance, de montant ou de calendrier. Nous distinguons les risques d'assurance dans les affaires vie et les affaires non-vie.

**Risques d'assurance, volume de primes par branche<sup>1</sup>**

Non-vie	en MCHF
Assurances mobilité	1 126
Assurances ménage	801
Assurances de personnes	651
Assurances pour PME	472
Assurances entreprises	265
Assurance de protection juridique	156
Assurances de garantie de loyer	57
Assurances annexes <sup>2</sup>	-

Vie	en MCHF
Primes annuelles prévoyance professionnelle	255
Primes annuelles prévoyance privée	496
Primes uniques prévoyance professionnelle	85
Primes uniques prévoyance privée	124

<sup>1</sup> Seuls les montants égaux ou supérieurs à 1 MCHF sont indiqués dans le tableau.

<sup>2</sup> Première comptabilisation de primes durant l'année sous revue: CHF 7077

**Risques de marché et de crédit**

Le risque de marché correspond au risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant au risque de crédit, il désigne le risque de pertes économiques lié à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur de la Mobilière n'est plus en mesure d'honorer ses engagements. Les risques de marché et de crédit résultent en particulier du placement des actifs.

**Risque opérationnel**

On entend par risque opérationnel le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures ou à des systèmes internes, à des erreurs humaines ou encore à des événements extérieurs. Cette définition inclut les risques juridiques et de compliance. La gestion systématique et centralisée de cette catégorie de risques garantit que des mesures et des contrôles appropriés sont appliqués pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher les graves conséquences financières et atteintes à la réputation pouvant en découler. Les risques liés au reporting financier, à la compliance ainsi qu'à l'exploitation sont gérés dans un système intégré orienté risques et aligné sur nos processus métier. Cette gestion prévoit une surveillance des risques opérationnels critiques par l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe.

**Risque de liquidité**

Par risque de liquidité, on entend l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités opérationnelles, d'investissement ou de (re)financement, l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous gérons nos liquidités de façon active et ciblée. De plus, nous évaluons le risque de liquidité sur la base d'une analyse de la situation intégrant nos processus stratégiques, de planification et de placement, ainsi qu'à l'aide de tests de résistance.

### Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. La Mobilière applique un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie. Cette dernière et les tendances qui se font jour sont analysées et évaluées, afin de garantir la pérennité du Groupe par des mesures appropriées.

### Risque de réputation

Le risque de réputation désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une baisse de valeur de l'entreprise. Une telle situation peut résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements non professionnels, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques. L'analyse des risques de réputation s'effectue essentiellement dans le cadre des processus de gestion des risques existants ainsi qu'au moyen d'indicateurs précoces régulièrement relevés (key performance indicators et key risk indicators).

### Risque en matière de durabilité

Par risque en matière de durabilité, on entend l'éventualité qu'un événement ou une situation touchant aux domaines environnemental, social ou de la gouvernance d'entreprise (risques ESG) ait des répercussions négatives effectives ou potentielles sur le patrimoine, la situation financière, les résultats ou la réputation du Groupe Mobilière. La prise en compte active du risque en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe selon les catégories de risque définies.

### Continuité des activités et gestion des crises

Avec son système de gestion de la continuité des activités et de gestion des crises, le Groupe Mobilière est préparé à poursuivre ses activités opérationnelles même dans des circonstances extraordinaires et à limiter les conséquences de perturbations graves. En cas de crise ou de situation particulière – comme il y a eu lors de la pandémie de Covid-19 ou actuellement avec la guerre en Ukraine et le risque de pénurie d'électricité –, le Groupe Mobilière peut compter sur une organisation éprouvée, qui prend la forme, selon le degré d'urgence et le besoin de coordination, d'un simple service de coordination, d'une task force ou, comme aujourd'hui, d'une cellule de crise. Le pilotage et la gestion de la crise sont ainsi assurés de manière centralisée.

### Regulatory Affairs

La fonction Regulatory Affairs fait office d'interlocuteur central pour les autorités de surveillance et de guichet interne pour les questions relevant de la surveillance prudentielle. Elle a pour tâches principales d'assurer la coordination de ces questions ainsi que le suivi et l'analyse des nouveautés en matière de réglementation. Cette fonction témoigne de l'importance que la Mobilière accorde à sa réputation auprès des autorités de surveillance.



Quotient SST

**538%**[Informations qualitatives et quantitatives sur la situation financière du Groupe Mobilière](#)

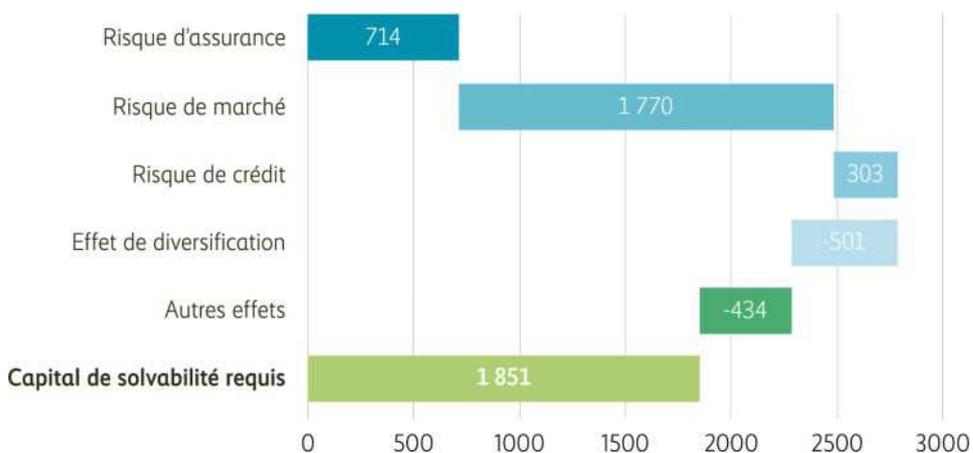
## Capital de solvabilité requis

La Mobilière utilise à des fins de solvabilité un modèle de groupe consolidé et approuvé par la FINMA, qui prend en compte Mobilière Suisse Holding SA et toutes les participations que celle-ci détient directement ou indirectement.

Le quotient SST, qui correspond au rapport entre la valeur d'actif net et le capital de solvabilité requis, est de 538%. La valeur d'actif net s'élève à 9 968 MCHF. Le risque de marché, qui se monte à 1 770 MCHF, est le principal générateur de risque du capital de solvabilité requis.

À l'aide d'un système prévoyant des seuils d'intervention, nous comparons périodiquement les besoins en capital et la dotation en fonds propres du Groupe et de chacune de ses sociétés. Nous pouvons ainsi intervenir précocement pour prévenir tout découvert. Les composantes actuelles du capital de solvabilité requis du Groupe sont présentées dans le graphique ci-après.

**Capital de solvabilité requis**  
au 1.1.2023, en MCHF



## Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous ne recourons pas prioritairement à des instruments destinés à se substituer au capital-risque. Nos mesures de couverture visent à contenir les effets d'événements extrêmes et, partant, à réduire en particulier la volatilité des rendements. Dans le concept de réassurance, par exemple, la protection contre les pertes éventuelles résultant de dommages causés par un tremblement de terre revêt une importance particulière. De plus, nous nous protégeons contre les pertes de change en couvrant stratégiquement le risque de change lié aux placements en valeurs nominales. Enfin, selon la situation, nous nous servons d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture.

# Responsabilité sociétale et entrepreneuriale

Ensemble pour demain. Depuis 1826.	99
Produits d'assurance et prestations de service	106
Investir de manière responsable	110
Personnel et univers de travail	116
Engagement sociétal	125
Climat et énergie	131

# Ensemble pour demain. Depuis 1826.

**Engagés en faveur d'un futur durable: au sein de l'entreprise et avec notre clientèle, nous faisons vivre la durabilité et nous l'encourageons.**

Le modèle d'affaires d'une société d'assurances est par essence durable et solidaire: un assureur prend en charge les risques qui pèsent sur sa clientèle et la protège ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. Dans notre cœur de métier et au-delà, la vision du développement durable de la Mobilière, entreprise adossée à une coopérative, englobe la responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique. À cet égard, nos valeurs d'entreprise «humains», «proches» et «responsables» constituent des repères. En 2022, conformément à nos orientations stratégiques, nous avons élaboré et adopté une stratégie en la matière, qui se fonde sur l'analyse de matérialité réalisée au cours de l'exercice précédent ainsi que sur nos cinq thématiques clés. Dans cette optique, la Mobilière accorde une attention particulière à la prévention et à la résilience. Durant l'exercice sous revue, tant le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA que celui de la Coopérative ont confirmé et approuvé les prescriptions et les objectifs établis pour l'ensemble des thématiques clés.

## Nos cinq thématiques clés

### Climat et énergie

Réduire, investir, sensibiliser: tel est le fondement de notre stratégie climatique. D'ici 2030, nous entendons réduire notre empreinte carbone de 50% par rapport à 2018. À cet égard, nous mettons l'accent sur la mobilité et les énergies renouvelables.

### Produits d'assurance et prestations de service

80 agences générales offrent un service de proximité à la clientèle et soutiennent l'économie locale. Grâce à des produits et prestations adaptés aux besoins de la clientèle, nous construisons la société de demain.

### Engagement sociétal

Nous nous engageons en faveur d'une vision globale du développement durable. Nous investissons dans la recherche, la culture et la prévention des dangers naturels. S'agissant des grandes questions de notre époque, nous favorisons le dialogue et développons avec nos partenaires des ébauches de solutions dans le cadre de processus cocreatifs.



### Investir de manière responsable

Grâce à notre politique de placement, nous soutenons la transformation de l'économie afin de la faire évoluer vers des modèles d'affaires durables. Pour nos placements, nous définissons des objectifs visant à atteindre un portefeuille compatible «zéro net» d'ici 2050.

### Personnel et univers de travail

En tant qu'employeur responsable, la Mobilière propose des modèles de travail modernes et flexibles, et favorise l'apprentissage tout au long de la vie. Nous formons la relève dans toutes les régions de Suisse.

Seuls l'interconnexion et le regroupement de différentes compétences peuvent aboutir à des solutions durables crédibles. Forts de cette conviction et fidèles à notre tradition coopérative, nous analysons notre contribution dans les différents rôles que nous assumons en tant qu'entreprise du secteur de l'assurance et nous agissons là où nous avons le plus grand effet de levier, en nous concentrant sur notre cœur de métier. Grâce à une [gestion globale des risques](#), mais aussi à une gestion prudente de nos responsabilités, nous veillons à ce que les nuisances et dommages potentiels pour l'environnement ou la santé humaine soient si possible évités ou largement réduits en amont (principe de précaution).

### Notre conception du développement durable

Notre conception du développement durable, notre stratégie et nos cinq thématiques clés nous servent de fil directeur pour assumer notre responsabilité envers l'environnement (E = Environment) et la société (S = Social) ainsi qu'en matière de gouvernance d'entreprise (G = Governance). Nous intégrons les aspects et critères ESG dans notre chaîne de création de valeur. Tout au long de celle-ci, nos activités ont un impact à la fois positif et négatif sur l'économie, la société et l'environnement. Dans notre cœur de métier, nous assumons ainsi

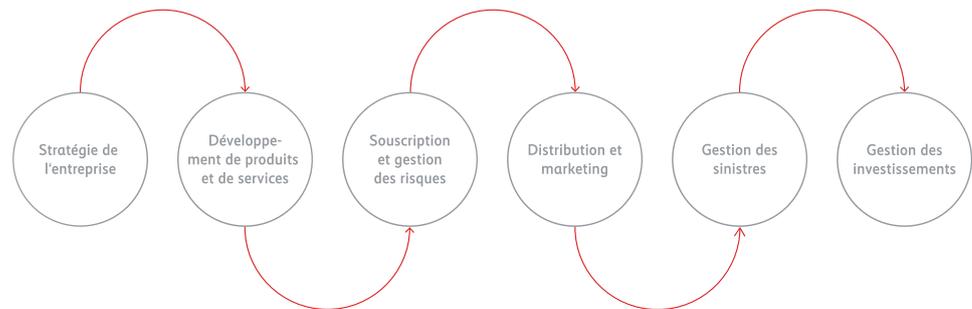
pour nos clientes et clients des risques qu'ils ne pourraient pas endosser eux-mêmes. Cependant, chaque processus et chaque police génèrent également des émissions préjudiciables à l'environnement. Pour y remédier, nous adoptons des mesures efficaces et de nouvelles approches. Dans le domaine du traitement des sinistres par exemple, nous prôtons de plus en plus la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés. Afin d'avoir un impact positif sur la collectivité, nous misons en particulier sur notre engagement sociétal.

#### Informations complémentaires:

[Calcul de la valeur ajoutée](#)

### Notre impact et son mécanisme

Des processus de soutien tels que la gestion du personnel, la communication d'entreprise, le facility management ainsi que la gestion des fournisseurs et partenaires viennent s'ajouter à notre cœur de métier. Nous intégrons activement les aspects liés à la durabilité dans le développement de la chaîne de création de valeur à tous les niveaux de l'entreprise. Il s'agit d'un processus continu que nous ne cessons de faire avancer et au sujet duquel nous échangeons régulièrement à l'interne, mais également avec notre clientèle, nos fournisseurs et nos partenaires.



Chaîne de création de valeur de la Mobilière

### Enjeux majeurs

Notre stratégie repose sur une analyse des principaux thèmes liés au développement durable sur lesquels nous avons actuellement le plus d'impact au niveau environnemental, sociétal et économique ainsi qu'en matière de droits humains. En l'occurrence, nous avons mis en pratique les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI) concernant l'analyse de matérialité et fait examiner par des spécialistes externes les conséquences positives et négatives de notre activité à l'aide de différents critères. Pour identifier les enjeux majeurs, nous nous sommes basés sur des normes scientifiques et des prescriptions en matière de durabilité tels que les normes GRI, les [UN PRI](#) (UN Principles for Responsible Investment) et [PSI](#) (Principles for Sustainable Insurance), le [SASB](#) (Sustainability Accounting Standards Board) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ([Sustainable Development Goals, SDG](#)). Nous avons ainsi la certitude d'évaluer correctement l'impact de nos activités dans le contexte des évolutions actuelles et de définir avec justesse les orientations stratégiques de notre travail. En outre, nous avons réalisé deux enquêtes auprès de particuliers et de PME afin de cerner leurs attentes quant à la durabilité d'une entreprise d'assurance. Pour chaque enjeu majeur, nous avons défini une approche managériale que nous mentionnons au chapitre ad hoc du présent rapport. S'agissant de l'enjeu majeur «Dialogue et transparence» et de l'approche managériale correspondante, nous renvoyons

au chapitre suivant intitulé «[Dialogue avec nos parties prenantes](#)». Au cours de l'exercice sous revue, aucun changement n'a été apporté aux enjeux majeurs.

Nos enjeux majeurs (GRI 3–2):

Thématiques clés	Enjeux majeurs
Produits d'assurance et prestations de services	<a href="#">Solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée</a> <a href="#">Innovation</a>
Placements responsables	<a href="#">Investissements durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a>
Personnel et univers de travail	<a href="#">Culture du travail fondée sur le respect mutuel</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
Engagement sociétal	<a href="#">Vivre un engagement sociétal</a> <a href="#">Dialogue et transparence envers les parties prenantes</a>
Climat et énergie	<a href="#">Contribution à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub></a>

L'approche de la Mobilière en matière de développement durable s'articule autour d'une vision globale. Les valeurs coopératives de la Mobilière Suisse Société Coopérative, notre organisation décentralisée en tant que groupe, avec les sites de Direction à Berne, Nyon et Zurich ainsi que les 80 agences générales présentes sur quelque 160 sites en Suisse, de même que la collaboration avec tous les secteurs de l'entreprise y contribuent également. À l'interne, les objectifs et mesures sont coordonnés par la fonction support Public Affairs & Développement durable du Comité de direction avec le concours d'un groupe de travail transsectoriel.

### Gouvernance et responsabilités

Le Conseil d'administration approuve la stratégie en matière de développement durable et vérifie sa mise en œuvre. Dans cette mission, il est soutenu par le nouveau [comité dédié à la durabilité](#). Le Conseil d'administration traite les risques en matière de durabilité dans le cadre des processus de gestion des risques appliqués au sein de toute l'entreprise.

La mise en œuvre de la stratégie correspondante incombe au Comité de direction, qui bénéficie du soutien d'un organe technique composé de membres issus de tous les secteurs d'activité et des fonctions support. Cet organe coordonne les activités, suit les progrès réalisés et prépare le reporting non financier.

### Dialogue avec nos parties prenantes

Nous impliquons nos parties prenantes dans un esprit de partenariat et de responsabilité et veillons à un reporting parfaitement transparent. Nous collaborons avec les milieux de la recherche, de la politique, de la culture et de l'économie et avons des échanges soutenus avec les membres du personnel et la clientèle.

L'objectif de ces échanges réguliers est de cerner les intérêts et les attentes de nos parties prenantes, de prévoir le développement de tendances et d'identifier les atouts et les potentiels d'amélioration. Ce faisant, à travers nos échanges avec nos parties prenantes, nous affinons notre vision du développement durable et notre engagement dans ce domaine. Le défi consiste à formuler des messages clairs qui favorisent la transparence.

S'agissant de la communication relative à la durabilité, la Mobilière se concentre donc tout particulièrement sur les mesures mises en œuvre.

Grâce à l'amélioration continue de notre reporting dans ce domaine, nous répondons au besoin croissant de transparence. Nous voulons informer en temps opportun et en toute clarté sur nos activités liées au développement durable en nous basant sur les prescriptions et directives applicables. Avec l'obligation légale qui entrera en vigueur en 2024 conformément à l'article 964a CO ss, le reporting sur les questions non financières va gagner davantage en importance. Nous avons d'ores et déjà entamé des travaux préparatoires en ce sens. Pour 2022, le reporting sur la responsabilité entrepreneuriale et sociale se base sur les normes GRI.

À l'avenir, nous poursuivrons également nos échanges avec toutes les parties prenantes. Grâce à la conclusion de nouveaux partenariats, la Mobilière entend renforcer et intensifier le dialogue sur le développement durable avec celles-ci.

Au sein de la Mobilière, la responsabilité de ce dialogue dépend des protagonistes: ainsi le point de contact privilégié du personnel est le secteur du Comité de direction Ressources humaines. Nos clientes et clients peuvent, quant à eux, s'adresser aux conseillères et conseillers dans les agences générales. Les demandes qui sortent du cadre du contact individuel de même que les réclamations sont traitées par le service Gestion de la qualité et du feed-back au sein du centre de service clientèle Mobi24. Il appartient à la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction d'examiner les infractions éventuelles commises par des membres du personnel. Le travail politique de la Mobilière ainsi que le rapport de développement durable sont du ressort de la fonction support Public Affairs & Développement durable du Comité de direction.

### **Multiples possibilités d'échange pour les parties prenantes internes**

La mise en œuvre du but de la Coopérative est garantie par la participation à 100% dans Mobilière Suisse Holding SA. Le Conseil d'administration de la Coopérative et son Comité de positionnement sont informés de la marche des affaires lors de réunions régulières et par le biais de rapports trimestriels. Les délégués représentent les intérêts des membres de la Coopérative et sont les ambassadeurs de la Mobilière auprès du grand public. Ces personnes sont informées à l'occasion de l'Assemblée des délégués et des réunions régionales des délégués, lors desquelles elles peuvent faire part de leurs préoccupations. De plus, elles reçoivent un rapport écrit deux fois par an.

Notre personnel attend un environnement de travail équitable et social, des offres de formation et des possibilités de développement, l'égalité des chances et des salaires, des modèles de temps de travail flexibles et respectueux de la vie de famille ainsi qu'une caisse de pension solide et bien financée. Plusieurs canaux peuvent être utilisés par les collaboratrices et collaborateurs pour faire entendre leur voix, que ce soit par l'intermédiaire du processus de feed-back et de réalisation des objectifs, de la Commission du personnel ou des responsables du personnel. En cas de problème, un service social externe et des personnes de confiance à l'interne peuvent aussi être contactés. Avec SMARTis, notre plateforme numérique consacrée aux idées, il est également possible de déposer des suggestions en toute simplicité et ainsi contribuer activement au développement de la

Mobilière. Les collaboratrices et collaborateurs de la Direction et des agences générales obtiennent aussi des informations pertinentes par le biais de l’Intranet, de blogs vidéo et de la revue qui leur est destinée ou lors d’échanges dans le cadre des CEO-Talks. Le personnel des agences générales échange via des contacts individuels et participe à des communautés et groupes de travail ou à des commissions consultatives. Les journées de traitement du marché, la tournée des agences générales ainsi que diverses manifestations de formation contribuent à ces échanges.

### **Contacts réguliers avec les parties prenantes externes**

Notre clientèle est constituée de particuliers, de PME, de grands comptes et d’organisations institutionnelles qui attendent un conseil efficace et compétent, des produits fiables ainsi qu’un règlement rapide et simple des sinistres. À cet égard, la Mobilière mise en premier lieu sur l’entretien personnel et un service clientèle central que les agences générales ont pour mission d’assurer. Nous sondons régulièrement les besoins des titulaires de nos assurances à l’aide d’enquêtes. Parmi les autres canaux de communication utilisés figurent différents événements, la revue pour la clientèle Mobirama et nos publications dans les médias numériques et sociaux.

La Mobilière entretient des relations de longue date avec ses partenaires de distribution ainsi que les courtières et courtiers, mais aussi avec ses fournisseurs. Nous échangeons avec ces parties prenantes lors des entretiens annuels et des rencontres avec les partenaires de sinistre et nous les informons régulièrement par le biais de newsletters. Nous réalisons en outre des enquêtes auprès des partenaires de distribution.

Qualité de vie élevée et progrès économique ne vont pas de soi. Nous y contribuons quotidiennement, conjointement avec des personnes représentant les milieux économiques et politiques ainsi que le secteur public. Pour encourager la diversité politique et le travail de milice, la Mobilière soutient toutes les formations nationales disposant d’un groupe parlementaire, conformément à sa directive sur le financement des partis. L’allocation versée se compose d’un montant de base et d’un montant supplémentaire, lequel dépend du nombre de conseillères et conseillers d’État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. Durant l’année sous revue, l’allocation de financement des partis s’est élevée au total à CHF 186 800 (2021: CHF 187 800).

La Mobilière fait également partie des membres actifs de différentes associations et défend ses valeurs et son approche du développement durable au sein de divers groupes de travail et commissions. Les questions liées au système financier et à la compliance, mais aussi des thèmes comme la promotion des sites et le développement régional, le travail et la formation ainsi que la prévention des dangers naturels sont au centre des échanges.

La Mobilière s’engage en faveur de questions liées à la durabilité au sein d’un certain nombre de partenariats, d’associations et d’initiatives. Au cours de l’exercice sous revue, la Mobilière a soutenu le Second Hand Day organisé à l’échelle nationale et a conclu un partenariat avec l’initiative «[Sustainable Switzerland](#)». Elle défend également les objectifs de l’Alliance pour les économies d’énergie fondée à l’automne 2022.

### Initiatives

- [Alliance pour les économies d'énergie](#)
- [Principes pour l'investissement responsable](#) (UN PRI)
- [Principes pour une assurance responsable](#) (UN PSI)
- [Sustainable Switzerland](#)

### Partenariats de recherche

- [Fondation Dialogue Risque \(Mobilière Baromètre Numérique\)](#)
- [Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ](#)
- [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et chaire de recherche en climatologie, Université de Berne](#)

### Partenariats culturels

- [Centre Paul Klee Berne](#)
- [Locarno Film Festival](#)
- [Salon d'art artgenève](#) à Genève (Prix Mobilière)
- [Visions du Réel](#) (Festival international de cinéma Nyon)

### Adhésions

#### Domaine Entreprises et emploi

- [AMICE](#) (Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe)
- [digitalswitzerland](#)
- [Eurapco](#) (réseau de coopératives d'assurances européennes)
- [idée coopérative Genossenschaft](#)
- [Association Suisse d'Assurances](#) (ASA)
- [Swiss Sustainable Finance](#)

#### Domaine Nature et environnement

- [Association suisse pour des investissements responsables](#) (ASIR)
- [Fondation Suisse pour le Climat](#)
- [Klimaplattform Bern](#)
- [öbu – réseau pour une économie durable](#)
- [Swisscleantech](#)

#### Domaine La Mobilière en tant qu'employeur

- Collaboration active au sein de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA)
- [Institut d'économie en assurances de l'Université de St-Gall](#) (le forum Assurance, le séminaire «Fit for Insurance» et le programme diplômant de la HSG font partie intégrante du programme de développement du personnel de la Mobilière)

Nous voulons poursuivre nos échanges avec toutes les parties prenantes dans le futur. Grâce aux nouveaux partenariats, la Mobilière entend renforcer et intensifier le dialogue sur le développement durable avec les différentes parties prenantes.

## Produits d'assurance et prestations de service

**Dans notre cœur de métier aussi, nous assumons systématiquement notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement, de la société et de l'économie: lors du développement de nos produits et services, nous évaluons constamment la manière de les rendre plus durables.**

Produits d'assurance et prestations de service constituent le cœur de métier de la Mobilière. Nous prenons en charge les risques qui pèsent sur notre clientèle et la protégeons ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. En 2022, nous avons versé des prestations d'assurance à hauteur de 2,248 milliards de CHF dans l'assurance dommages et quelque 566 MCHF dans l'assurance vie. Notre modèle d'affaires, basé sur un fort ancrage local, prévoit de faire appel autant que possible à des prestataires locaux. Lors de la conception de nos produits d'assurance, nous intégrons les risques écologiques et sociétaux. Nous développons des produits et services innovants en tenant compte de l'évolution des besoins de la clientèle et de son souhait de bénéficier d'un accès simple et sécurisé.



### ESG

Sigle anglais désignant les domaines de responsabilité des entreprises en matière de durabilité: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance).

Nous avons à cœur de favoriser et récompenser la volonté d'agir de manière responsable, tant au sein de la Mobilière que parmi notre clientèle et nos partenaires de coopération. À cette fin, nous appliquons des principes de durabilité internationaux, tels que les Principes pour une assurance responsable, et intégrons **les critères ESG** ainsi que des approches innovantes dans la conception de nos produits. Grâce à des produits d'assurance et à des prestations de service spéciaux, comme l'assurance complète des installations photovoltaïques ou des offres avantageuses pour les véhicules à propulsion alternative, nous nous adaptons aux nouveaux besoins des clientes et clients tout en veillant à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources. En ce qui concerne le règlement des sinistres, nous prônons la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés et récompensons notamment une telle démarche par des franchises avantageuses.

***Nous entendons favoriser une prise de conscience quant à la nécessité d'agir de manière responsable tant au sein de la Mobilière qu'auprès de notre clientèle et de nos partenaires de coopération.***

Lors du développement de nos produits et services, y compris des processus qui leur sont liés, nous réfléchissons constamment à la manière de les rendre plus durables.

## Des solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée

Le cœur de métier de l'assurance, à savoir protéger les preneuses et preneurs d'assurance et la société dans son ensemble contre les conséquences économiques, sociales et écologiques des sinistres ou atténuer les répercussions de ceux-ci, a aussi des effets positifs du point de vue du développement durable:

- des mesures d'urgence engagées en cas de sinistre peuvent limiter l'impact négatif d'événements dommageables à l'environnement;
- un traitement des sinistres simple et rapide assorti de mesures d'accompagnement des personnes sinistrées permet par exemple la résolution de difficultés financières à court terme et la reprise d'une activité commerciale;
- les prestations d'assurance jouent un rôle clé dans la pérennité de notre économie en empêchant les défaillances économiques ou en les diminuant.

Le sens des responsabilités est inscrit dans l'ADN de la Mobilière. Ainsi, depuis 1826, le modèle d'affaires mutualiste de la Mobilière nous porte vers notre ambition: agir de façon durable pour notre clientèle, la société et l'environnement. Notre offre comprend des solutions d'assurance pure mais aussi des prestations de service complémentaires.

La durabilité dans les affaires d'assurance s'inscrit dans un cadre défini par les prescriptions légales et réglementaires, l'élaboration des produits et des prix en fonction du risque et le principe de solidarité. Par ailleurs, dans notre politique de souscription, outre des caractéristiques de risque pur, nous définissons des critères d'exclusion pour les branches qui comportent un risque de réputation particulièrement élevé. En dehors de ces cas, la souscription s'effectue sur la base du risque individuel.

Le développement des produits non-vie relève du secteur du Comité de direction (SCD) Assurances, celui des produits vie étant du ressort du SCD Prévoyance. Le SCD Management du marché est, quant à lui, responsable de la distribution des produits. Au sein de chaque SCD, les cadres avec fonction dirigeante et les gestionnaires de produits sont en charge de la conception et de la distribution des produits et services, qu'il s'agisse du simple développement ou du développement durable.



### Borne de recharge «Wallbox»

Il s'agit d'une prise spécialement conçue pour les véhicules électriques, qui permet une recharge jusqu'à dix fois plus rapide qu'une prise domestique ordinaire.

## Produits et services

### Produits d'assurance et traitement des sinistres

Les dégâts dus à la grêle constituent un thème majeur pour les assureurs. Les intempéries de l'été 2022, tout comme celles de 2021 déjà, ont occasionné un nombre de dommages matériels supérieur à la moyenne. Nous avons pu évaluer les frais de réparation pour de nombreux véhicules grêlés grâce au scanner grêle utilisé dans différents drive-in dans toute la Suisse. Dans le domaine des sinistres automobiles, nous avons aussi recours à la téléexpertise. Celle-ci rend les longs déplacements inutiles, puisqu'une mécanicienne ou un mécanicien filme la partie endommagée du véhicule avec son smartphone et transmet la vidéo en direct à une experte ou un expert véhicules de la centrale.

Notre assurance véhicules télématisée [CleverDrive](#) récompense la conduite douce par un rabais attrayant octroyé aux conductrices et conducteurs jusqu'à 30 ans. En principe, ce système est également accessible à tous les preneurs et preneuses d'assurance intéressés,

qui souhaitent ainsi améliorer leur style de conduite. Cette offre suscite toujours de l'intérêt, enregistrant une hausse de 13,8% (2021: 34,2%). Reflet de la tendance générale observée sur le marché automobile, le nombre de contrats concernant des voitures de tourisme à propulsion alternative et écologique a enregistré un bond de 31,0% (2021: 53,9%). En outre, l'assurance véhicules à moteur couvre désormais aussi la Wallbox, borne de recharge privée pour véhicules électriques, à des conditions préférentielles.

Afin d'économiser les ressources, dans l'assurance des dommages aux pare-brise, nous proposons différentes variantes de franchise destinées à privilégier la réparation plutôt que le remplacement. Un principe que nous veillons aussi à appliquer aux dommages au bâtiment consécutifs à une effraction.

Pour des raisons écologiques, le nombre d'installations photovoltaïques ne cesse de croître en Suisse. Avec nos solutions d'assurance pour installations photovoltaïques, nous soutenons nos clientes et clients, de la livraison à l'exploitation en passant par le montage et les éventuelles pertes de revenus. Cette offre suscite un vif intérêt: le nombre de contrats conclus pendant l'exercice sous revue a augmenté de 24% (2021: 14,4%).

En 2021, nous avons lancé l'**assurance météorologique** auprès de vingt premières agences générales. En 2022, nous l'avons mise en service dans dix-huit autres agences générales. Basé sur les géodonnées, ce produit assure les cultures contre la grêle, le gel, la sécheresse et l'eau stagnante et tient compte des spécificités régionales. Pour calculer la perte de récoltes, nous recourons aux dernières technologies basées sur les données, combinées aux visites sur place du personnel chevronné de nos services des sinistres. Désormais les dommages aux céréales de printemps et aux betteraves sucrières sont également pris en compte, ce qui permet de couvrir plus de 90% des terres cultivées.

### Prestations de service

En 2021, dans l'assurance bâtiment, nous avons testé l'utilisation de capteurs d'eau à ultrasons (leakbots) destinés à la localisation précoce de fuites. Les résultats n'étant pas concluants, nous avons lancé un nouvel essai pendant l'exercice sous revue avec des capteurs basés sur d'autres normes technologiques et pouvant être installés dans différents types de bâtiment.



#### Estimation hédoniste

Cette approche, également appelée méthode des valeurs comparables, compare des immeubles avec des biens déjà vendus et possédant des caractéristiques similaires. Elle permet ainsi d'estimer le prix auquel un immeuble pourrait être vendu sur le marché (valeur vénale).

En guise d'alternative à l'habituelle visite sur place, nous utilisons un outil développé en 2021 qui calcule la valeur d'assurance d'un bâtiment à partir d'une estimation hédoniste. Depuis début 2022, nous y avons également recours pour les maisons plurifamiliales et les bâtiments à usage commercial. La reprise automatique de données publiques sur les bâtiments facilite grandement ce processus.

Depuis début 2022, avec son service XpertHome offert dans le cadre d'un projet pilote, notre filiale XpertCenter SA propose aux clientes et clients intéressés des prestations en lien avec leurs biens immobiliers. Allant du conseil en construction au plan d'assainissement, en passant par l'estimation de la valeur vénale et l'évaluation de l'efficacité énergétique d'un bâtiment (CECB / CECB Plus<sup>1</sup>), cette offre est appréciée.

<sup>1</sup> Identique pour toute la Suisse, le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) évalue l'efficacité énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment et la quantité d'énergie que ce

**RedBox**

Spécialement conçu pour les PME, ce service numérique de la Mobilière aide les entreprises à se protéger contre les cyberattaques. Son rôle: scanner l'infrastructure informatique en continu, afin d'y détecter d'éventuels points faibles.

bâtiment consomme dans le cadre d'un usage standard. Le CECB Plus ajoute à cette évaluation un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique.

Dans le domaine de la [cyberassurance et des cyberservices](#), notre offre axée sur la sensibilisation, la prévention, la résilience et le transfert de risques suscite un vif intérêt. En 2022, nous avons déjà pu former 41 agences générales en matière de cyberservices pour clients entreprises (scanner de points faibles RedBox et programme de sensibilisation). En ce qui concerne les prestataires informatiques de nos clients entreprises, nous entendons renforcer par ailleurs leur rôle d'agent multiplicateur pour la distribution de notre cyberassurance.

Sur le plan de la prévention, les spécialistes de notre filiale [Mobilière Suisse Risk Engineering SA](#) conseillent les clientes et clients dans divers domaines: protection contre les incendies et les inondations, sécurité au travail, protection des personnes, sécurité informatique, protection contre les effractions et protection du patrimoine. Un conseil global sensibilise également la clientèle aux risques liés aux substances et produits nocifs pour l'environnement et l'informe des possibilités de stockage écologique et de destruction de ces substances et produits. Les différents points identifiés lors de ces conseils sont ensuite intégrés dans les offres d'assurance individuelles.

**Informations complémentaires:**

[Prévoyance et santé: nos offres pour entreprises](#)

S'agissant du 3<sup>e</sup> pilier, la Mobilière met à la disposition des particuliers des produits de prévoyance innovants. Dans le projet pilote «assurance vie Plus», les personnes qui souffrent de certaines maladies chroniques, telles que le diabète, bénéficient d'une couverture d'assurance vie incluant un coach santé gratuit. Celui-ci aide simplement les clientes et clients à adopter un mode de vie sain et les récompense par une réduction de prime l'année suivante. Quant aux PME, elles se voient proposer des solutions LPP simples et sûres tandis que les clients institutionnels ont accès à des offres modulaires dans la réassurance des risques biométriques décès et invalidité.

**Des produits et prestations de service durables: une mission continue**

Nous adaptons constamment notre offre à l'évolution de la société. En matière de durabilité, diverses mesures liées aux produits et services dans les affaires d'assurance sont en cours d'étude ou de réalisation pour l'année 2023. L'efficacité de ces mesures sera évaluée dans le cadre de rapports réguliers établis par le management du produit concerné à l'aide de différents outils de contrôle.

Afin de répondre aux exigences toujours plus élevées des clientes et clients en matière de durabilité, la Mobilière entend proposer des solutions d'assurance sur mesure. À cette fin, des enquêtes de satisfaction clientèle sont menées pour identifier et étudier les adaptations ou compléments nécessaires à apporter à nos produits et services.

# Investir de manière responsable

**La Mobilière assume ses responsabilités entrepreneuriales et sociétales. Nous appliquons systématiquement des critères environnementaux et sociaux aussi bien dans nos décisions d'investissement que dans la gestion de nos placements.**

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière gère une fortune de 19,6 milliards de CHF, largement diversifiée et répartie entre différentes classes d'actifs. En font partie quelque 2,26 milliards de CHF investis dans des immeubles de placement détenus directement. Avec 128 immeubles et 3500 locataires, la Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse.

Nous encourageons les actions durables en tenant également compte de critères environnementaux et sociaux dans nos décisions d'investissement. Ainsi, dans le cadre de la gestion durable de nos immeubles, nous investissons notamment dans le passage aux énergies renouvelables. De cette manière, nous encourageons directement un développement sociétal et économique préservant les ressources. La Mobilière agit avec prévoyance et informe si possible de manière transparente sur les conséquences de ses investissements dans toutes les classes d'actifs.



## ESG

Sigle anglais désignant les domaines de responsabilité des entreprises en matière de durabilité: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance).

L'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) nous permet en outre de réduire les risques de marché liés à nos portefeuilles de placements et de biens immobiliers. Afin de garantir la capacité économique de nos placements à long terme, nous optons pour une approche proactive et tournée vers l'avenir. Nous sommes persuadés que l'intégration de critères de durabilité aura à longue échéance un impact favorable sur la valeur de marché.

## Investissements durables

### Bases

Fidèle aux valeurs fondamentales de la Coopérative, la Mobilière veille à investir de manière responsable dans les diverses classes d'actifs de ses placements, comme décrit ci-dessous.

- Nous appliquons les principes de durabilité internationaux, en particulier les Principes for Responsible Investment ([UN PRI](#)), que nous avons signés.

- Nous gérons nos placements selon des approches actives ou passives. Les premières consistent principalement à exercer une influence directe sur une entreprise, afin d'encourager un changement de comportement; elles reposent sur un engagement ou sur l'exercice de nos droits de vote. Les secondes influencent l'univers de placement et le processus de sélection, mais n'ont pas d'influence directe sur l'entreprise et ne visent donc pas un changement de comportement. Dans les approches passives, on applique des critères négatifs et des critères positifs. Les critères négatifs servent à exclure de l'univers de placement des secteurs d'activité ou des pratiques inacceptables. Les critères positifs permettent d'augmenter de manière ciblée la part des valeurs durables dans le portefeuille de placements.
- Nous nous engageons au sein de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR), qui a pour vocation de chercher le dialogue avec les branches et les entreprises dont le comportement est jugé problématique du point de vue des critères ESG. L'objectif est de préparer les industries concernées à des modèles d'affaires plus durables et de les inciter à prendre les mesures nécessaires à cet effet. Les branches et entreprises figurant sur la liste d'exclusion recommandée par l'ASIR ne sont pas prises en considération dans notre portefeuille de placements. Sont également exclus les secteurs de l'armement, de la pornographie et du charbon, de même que les entreprises opérant principalement dans des secteurs énergétiques controversés (p. ex. extraction d'hydrocarbures par fractionnement). La Mobilière préfère cependant inciter les entreprises à reconsidérer leur activité plutôt que d'exclure des branches entières.
- Nous intégrons dans nos décisions de placement les critères environnementaux et sociétaux des notations ESG ainsi que les données climatiques provenant d'agences de recherche et de notation reconnues, comme [Inrate](#) et [Institutional Shareholder Services](#) (ISS). De plus, nous soutenons le développement des énergies renouvelables dans la classe d'actifs Infrastructure grâce au Clean Energy Fund.

#### Répartition des investissements responsables par classe d'actifs au 31.12.2022



La part des actifs gérés de manière responsable représente 77% de la fortune totale. En ce qui concerne 23% des placements, le concept d'investissement responsable n'est pas applicable ou est encore à l'étude.

#### Engagement de la Mobilière

Durant l'année sous revue, nous avons renforcé l'approche ESG au sein de l'Asset Management en créant le poste de responsable Sustainable Investments. Son titulaire est chargé de coordonner et d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de durabilité au sein de l'Asset Management. Il a aussi pour mission, entre autres, d'assurer des échanges continus

avec les parties prenantes internes et externes dans le domaine de la durabilité ainsi que d'établir des rapports transparents.

Afin de contribuer au développement d'un système financier mondial durable, la Mobilière a adhéré en 2021 à l'initiative Principles for Responsible Investment (UN PRI) et s'est engagée, par sa signature, à en appliquer les [six grands principes](#). De plus, en tant que membre de plusieurs associations professionnelles, elle participe activement aux procédures de consultation, comme ce fut le cas pour les [Swiss Climate Scores](#). Enfin, une instruction ESG interne décrit les compétences et spécifie les approches à suivre en matière de durabilité et règle la mise en œuvre ainsi que le reporting à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration.

Afin de mieux recenser les risques climatiques liés aux obligations et aux actions détenues directement, nous avons utilisé pour la première fois durant l'année sous revue les données sur le CO<sub>2</sub> de la société de conseil Institutional Shareholder Services (ISS). La Mobilière est ainsi en mesure de mieux comprendre et piloter l'impact de son portefeuille de placements en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>. Ces données permettent, d'une part, de mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> liées à nos engagements en obligations et en actions et, d'autre part, de produire des simulations et des scénarios correspondants. La Mobilière a ainsi franchi une étape importante vers son objectif consistant à disposer d'un portefeuille compatible avec le zéro net à l'horizon 2050.

L'efficacité de la politique de placement durable est mesurée, agrégée et évaluée à l'aide de notations ESG, aussi bien de manière absolue que par rapport à des valeurs comparatives pertinentes. Fin 2022, 89,3% du portefeuille d'obligations et 67,4% du portefeuille d'actions étaient investis dans des classes de notation B- à A+ selon Inrate.

En sa qualité d'investisseur, la Mobilière accorde une grande importance à la transparence de ses placements, d'une part parce que les exigences de la clientèle ont augmenté en matière de durabilité et d'autre part parce que la réglementation est elle aussi de plus en plus exigeante.

### **Test de compatibilité climatique PACTA 2022**

Signataire de l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée à orienter les flux financiers de manière à ce qu'ils contribuent à la réalisation de l'objectif de maintien du réchauffement de la planète bien en dessous de 2° C. Après 2017 et 2020, la Mobilière a pris part en 2022 à la troisième édition du [test de compatibilité climatique Paris Agreement Capital Transition Assessment](#) (PACTA), réalisé sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'évaluation incluait pour la première fois le portefeuille immobilier. Au total, 133 établissements du secteur financier, dont 20 sociétés de la branche de l'assurance, ont participé au test.

Selon le PACTA 2022, l'intensité carbone des biens immobiliers que la Mobilière détient directement est peu élevée par rapport à celle des immeubles d'autres entreprises. Pour ce critère, la Mobilière fait donc partie du peloton de tête des sociétés financières: en 2021, selon la «Stratégie climatique à long terme de la Suisse», l'intensité carbone moyenne de tout le parc immobilier suisse était de 15,7 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> de surface chauffée. Or il ressort du

PACTA 2022 que les immeubles détenus directement par les entreprises présentaient une valeur moyenne d'intensité carbone de 14,8 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> de surface chauffée. Pour le Groupe Mobilière, cette valeur était de seulement 8 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les titres, en particulier les placements dans des secteurs ayant un impact sur le climat, le Groupe Mobilière figure dans le premier tiers du classement des assurances qui ont participé au test. Ces secteurs sont notamment ceux des combustibles fossiles ainsi que des industries, des transports et de la production d'électricité à fortes émissions. Étant donné que la répartition des dépôts de titres dans les classes d'actifs (allocation des actifs) diffère entre les assurances ayant pris part au test, nous renonçons à fournir des données chiffrées concernant les titres. La comparaison PACTA tient compte des actions et des obligations d'entreprise.

## Gestion immobilière durable

### Bases

Nous avons défini dans une charte notre vision commune de la durabilité dans le secteur immobilier et édicté des principes qui fixent les conditions cadres de notre action durable. Cette approche reflète notre conviction que le succès à long terme passe obligatoirement par une gestion immobilière durable et des décisions fondées sur des facteurs économiques, sociétaux et environnementaux. La durabilité fait partie intégrante de nos activités et cet aspect est pris en considération tant pour les biens déjà en portefeuille que pour les nouvelles constructions.

La Mobilière suit une approche durable globale et tient compte de l'impact environnemental, sociétal et économique de ses immeubles. En améliorant l'efficacité énergétique de nos bâtiments et en favorisant le développement des énergies renouvelables, nous réduisons l'empreinte écologique de nos biens immobiliers. Grâce à une utilisation respectueuse des ressources et à l'aménagement écologique des abords des bâtiments, nous protégeons et préservons l'environnement. De plus, nous prenons aussi en considération les aspects sociaux: dans nos immeubles, nous mettons à disposition des espaces d'habitat, de travail et de rencontre confortables et sûrs, qui s'adressent aux utilisateurs les plus divers. Tous nos projets de construction respectent les normes usuelles de sécurité au travail et de protection de la santé. Nous intégrons en outre davantage la question du respect des droits humains dans les exigences posées à nos partenaires contractuels. Enfin, pour garantir la rentabilité à long terme des biens immobiliers, nous privilégions de bons emplacements, des structures de bâtiments durables et des coûts du cycle de vie équilibrés.

### *La Mobilière tient compte de l'impact environnemental, sociétal et économique de ses immeubles.*

Nous avons des échanges réguliers avec nos différentes parties prenantes et dialoguons avec elles dans un esprit de partenariat. Parmi les principales parties prenantes figurent les investisseurs institutionnels, les partenaires commerciaux – tels que les régies immobilières, les bureaux d'étude et les entreprises de construction – ainsi que les utilisateurs et les voisins de nos immeubles. Nous prenons note de leurs demandes en communiquant

personnellement ainsi que lors de réunions de coordination ou de séances d'information périodiques et en tenons compte dans la gestion des immeubles.

La Mobilière pilote l'intégralité du cycle de vie de ses investissements en interne, ce qui permet d'intégrer les aspects de durabilité pertinents aussi bien lors de l'acquisition ou de la construction que de l'exploitation des immeubles. Selon les phases, une équipe interdisciplinaire couvrant tous les domaines de la gestion immobilière travaille sous la direction du service spécialisé compétent. Grâce à cette approche globale de la gestion du portefeuille, les services spécialisés peuvent exercer à tout moment une influence directe et anticipée sur la gestion des immeubles. Nous obtenons ainsi un profil risque-rendement optimal et jetons les bases garantes de la pérennité de nos biens immobiliers.

Afin de mieux évaluer les progrès réalisés en matière de durabilité, les principes définis sont assortis de critères et d'objectifs concrets. Une documentation et un reporting standardisés ainsi que l'ancrage de nos principes dans les processus doivent en outre garantir l'adhésion à la charte et la mise en œuvre de celle-ci.

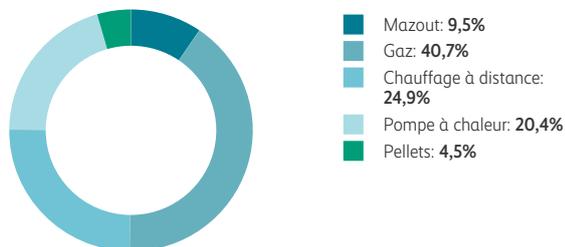
### **Efficacité énergétique et réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en point de mire**

Les bâtiments sont à l'origine de près d'un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Figurant parmi les principaux propriétaires d'immeubles et de bien-fonds du pays, la Mobilière entend assumer ses responsabilités et réduire d'au moins 40% les émissions de CO<sub>2</sub> de ses biens immobiliers d'ici à 2030 (année de référence 2021).

De nombreux bâtiments devront donc être assainis ces prochaines années. La production de chaleur, l'enveloppe du bâtiment et l'énergie électrique sont les principaux leviers à disposition pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Afin d'évaluer la compatibilité des investissements prévus dans ces domaines avec les objectifs climatiques de la Confédération, nous avons chargé Wüest Partner AG de calculer la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans nos portefeuilles immobiliers. Les équivalents CO<sub>2</sub> modélisés tiennent compte de l'énergie de fonctionnement d'un immeuble, hors électricité (scope 1). Basés sur la norme SIA 380/1, les besoins énergétiques sont établis en fonction de paramètres tels que l'emplacement, l'année de construction, l'usage, la surface de référence énergétique, le nombre d'étages chauffés, les années de rénovation des éléments du bâtiment et les agents énergétiques. Les cycles d'assainissement déterminants pour la trajectoire de réduction reposent sur le cycle de vie des éléments du bâtiment ou sur la planification des remises en état.

L'analyse se concentre sur les biens immobiliers qui sont la propriété exclusive de la Mobilière. En 2022, elle a porté sur 122 immeubles répartis dans toute la Suisse, contre 124 l'année précédente, deux immeubles ayant été vendus entre-temps. Les certificats énergétiques cantonaux des bâtiments (CECB) ont permis de calculer les surfaces de référence énergétique avec plus de précision. Une part de 50,0% de la surface de référence énergétique de ces immeubles est encore chauffée avec des énergies fossiles, comme le mazout ou le gaz (2021: 51,0%). En revanche, 25,0% (comme en 2021) de la surface de référence énergétique du portefeuille est chauffée par des systèmes à énergie entièrement renouvelable – pellets ou pompes à chaleur – et les 25,0% restants bénéficient du chauffage à distance (2021: 24,0%). Un CECB officiel est délivré pour chaque immeuble exploité.

**Part des agents énergétiques par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille**  
en %



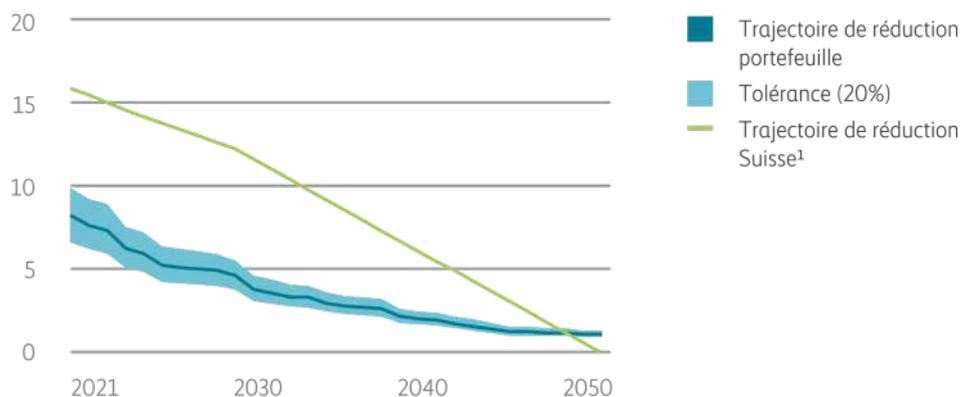
**Part des étiquettes-énergie de l'enveloppe des bâtiments CECB par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille**  
en %



Valeurs: A = efficacité énergétique très élevée, G = faible efficacité énergétique

Le calcul indicatif de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> effectué pour 2022 tient compte des effets attendus de la planification détaillée des remises en état de ces prochaines années. Il en résulte que le portefeuille immobilier émettait en 2022, comme l'année précédente, environ 8 kg d'équivalents CO<sub>2</sub> par an et par mètre carré de surface de référence énergétique. Grâce aux mesures prévues de remise en état, à savoir le remplacement progressif des énergies fossiles et le renouvellement de l'enveloppe des bâtiments, les émissions de CO<sub>2</sub> diminueront ces prochaines années. Régulièrement mise à jour, la trajectoire de réduction servira d'aide au pilotage de la planification des investissements. Nous nous assurerons ainsi que les investissements réalisés dans les immeubles nous permettront d'obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

**Trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du portefeuille immobilier du Groupe Mobilière et trajectoire cible de l'Accord de Paris sur le climat / 2050**  
Équivalents CO<sub>2</sub> en kg/m<sup>2</sup> par an



<sup>1</sup> Projection de Wüest Partner, basée sur la publication «Klimaverträgliche Immobilienanlagen», Office fédéral de l'environnement (OFEV), 2020

## Personnel et univers de travail

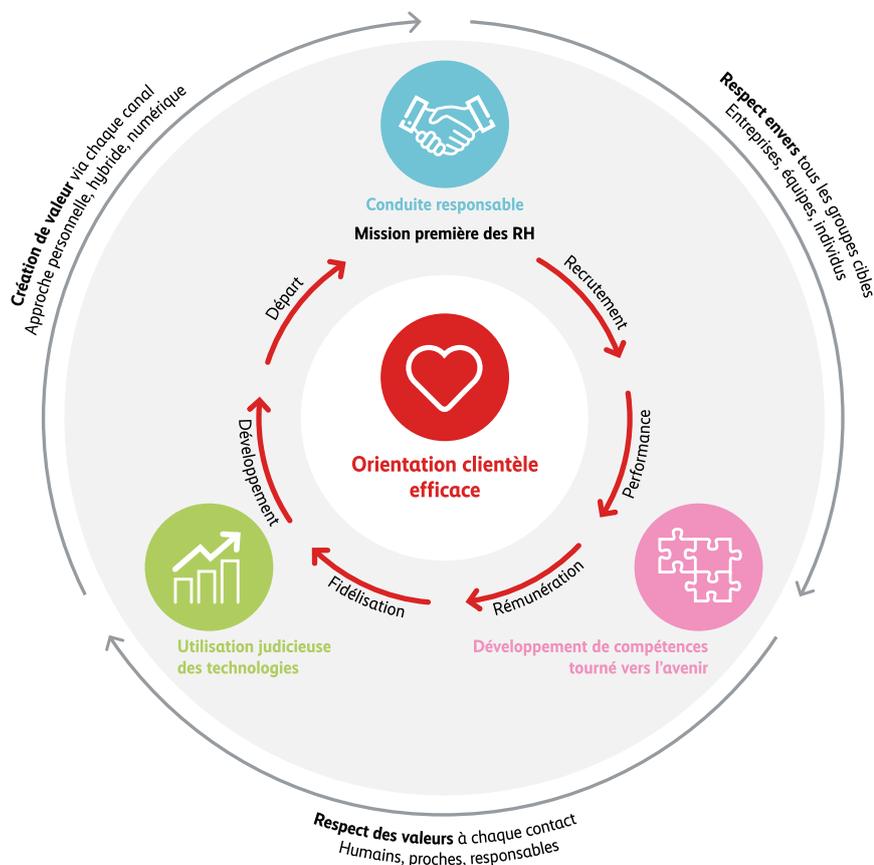
**En 2022 également, la Mobilière s'est classée parmi les employeurs de Suisse les plus appréciés. Nous nous distinguons par une culture du travail progressiste, valorisante et fondée sur le respect mutuel. Nous encourageons le développement des compétences et favorisons l'innovation et la transformation.**

Environ 6200 collaboratrices et collaborateurs s'engagent au quotidien pour satisfaire nos 2,2 millions de clientes et clients. Selon un récent sondage publié par la «Handelszeitung» pour l'année 2022, la Mobilière figure parmi les employeurs les plus appréciés en Suisse. Fidèles à notre ancrage coopératif, nous privilégions une politique du personnel tournée vers l'avenir et jetons ainsi les bases nécessaires pour instaurer la diversité et l'égalité des chances. En garantissant des conditions de travail équitables et novatrices, nous entendons non seulement nous positionner comme un employeur attrayant auprès des membres de notre personnel mais aussi attirer de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs qualifiés sur un marché de l'emploi très compétitif. La diversité des points de vue et des expériences, ainsi que des connaissances et des compétences, crée un sentiment d'appartenance et stimule la pensée créatrice et l'inspiration mutuelle. Nous nous positionnons ainsi comme un employeur attrayant auprès de potentiels collaboratrices et collaborateurs. Des manières de penser différentes nous aident en outre à mieux comprendre les besoins et les attentes de la clientèle et à développer des solutions optimales.

### **Une culture du travail fondée sur le respect mutuel, comme facteur de succès**

Une culture du travail et du management fondée sur le respect mutuel et perçue positivement constitue la base d'une bonne coopération entre les collaboratrices et collaborateurs et les cadres avec fonction dirigeante. Il faut en outre permettre aux membres du personnel de prendre des responsabilités et de s'engager. Au travers de notre stratégie RH, qui a été remaniée à l'été 2022, nous créons avec passion et enthousiasme une valeur ajoutée pour la Mobilière. En garantissant une orientation clientèle efficace, un développement des compétences tourné vers l'avenir, une conduite responsable et une utilisation judicieuse des technologies, nous participons largement à la réalisation de notre objectif: être le meilleur employeur. Nous élaborons actuellement à l'échelle de la Mobilière un concept de management uniforme où sont définis les attitudes et comportements à adopter en matière de conduite dans les différentes situations hiérarchiques et d'organisation en réseau ainsi qu'au sein des agences générales. Cette approche renforce notre credo: nous sommes une seule et même Mobilière.

**Les quatre axes de notre stratégie RH**



Nous nous développons ainsi ensemble, à la faveur d'un processus d'apprentissage permanent. En associant notre environnement d'apprentissage et de développement à notre univers de travail, nous créons un cadre propice au développement, à l'innovation et à la transformation, dans lequel nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos cadres avec fonction dirigeante peuvent interagir, trouver des idées et se préparer aux défis à venir. La stratégie RH nous indique comment identifier les futures compétences clés des membres de notre personnel et comment les promouvoir de manière ciblée. Plusieurs dimensions entrent en jeu: travail en réseau, flexibilité, autodétermination, valorisation des compétences ainsi que valeur apportée par chaque personne. Parallèlement, nous préservons notre orientation clients et notre esprit d'entreprise, et nous nous adaptons à un univers de travail en constante mutation.

**Satisfaction du personnel**

La motivation et le bien-être des membres de notre personnel ainsi que la prise en compte de leurs droits et besoins sont pour nous essentiels. Nous prôtons une culture du dialogue ouvert, qui nous permet d'anticiper et de gérer les risques liés aux rapports de travail. Nos collaboratrices et collaborateurs peuvent ainsi nous faire part de leurs préoccupations ou de leurs expériences négatives (p. ex. concernant la santé mentale, les modèles de temps de

travail, la culture du travail, les formes de collaboration ou d'autres thèmes). Les RH, les responsables hiérarchiques et les membres des équipes concernées cherchent ensuite des solutions ensemble.

#### Informations complémentaires:

[Carrière](#) et [Conditions d'engagement](#)

### Employeur responsable

#### Formation de base et formation continue à la Mobilière

Nous soutenons le développement personnel et professionnel de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que des jeunes qui entrent dans la vie active, en leur proposant des cours internes en français et en allemand, ainsi que de nombreuses offres d'auto-apprentissage numériques. La Mobilière est l'une des principales entreprises formatrices du secteur de l'assurance. En soutenant le développement personnel et professionnel de nos collaboratrices et collaborateurs en formation, nous investissons dans notre avenir. Notre objectif est d'offrir un emploi au sein de l'entreprise à nos apprenties et apprentis fraîchement diplômés.

#### Une prévoyance vieillesse attrayante

Trois institutions de prévoyance propres à l'entreprise gèrent la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel des sites de Direction et des agences générales. La Mobilière prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%. Pour la caisse de pension complémentaire, cette part est de 75%. Les caisses de pension de la Mobilière proposent aux membres du personnel des modèles de retraite flexibles (choix de l'âge de départ à la retraite et possibilité de retraite partielle). De plus amples informations sur nos plans à cotisations définies sont présentées dans les chiffres clés. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en appliquant des tables de génération et affichent un taux de couverture compris entre 110,4 et 121,5% au 31 décembre 2022.

#### Nouvelles embauches et fluctuation du personnel

Au 31 décembre 2022, le Groupe Mobilière comptait 6226 collaboratrices et collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (y compris les effectifs des programmes académiques et des programmes de promotion de la relève des AG), soit une hausse de 4,4% par rapport à l'année précédente (5963). La fluctuation du personnel était de 9,4% (exercice précédent: 9,1%).

#### Santé du personnel

Avec notre offre de mesures préventives en matière de santé, nous encourageons nos collaboratrices et collaborateurs à investir eux-mêmes dans leur santé. En 2022, le nombre de jours d'arrêt maladie par poste à plein temps a augmenté par rapport à l'année précédente pour s'établir à 6,7 jours (2021: 5,1 jours). Cette hausse concerne surtout le premier trimestre, tous secteurs d'affaires confondus. La multiplication des cas de maladie et leur durée sont en phase avec le nombre de cas de Covid-19 publiés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la même période. Nous considérons pour l'instant qu'il n'y a pas d'urgence à intervenir à ce niveau, mais continuons d'observer et d'analyser la situation avec attention.

### Prix du meilleur employeur

En 2022 également, plusieurs classements ont attesté de l'attrait de la Mobilière en tant qu'employeur. Tant l'évaluation positive de notre culture de la conduite et du travail que notre rang dans ces classements sont des indicateurs de première importance. Ils nous permettent de suivre l'évolution de l'attrait de notre entreprise auprès de ses groupes cibles et de nous situer par rapport à la concurrence.

### Diversité et égalité des chances

Nous sommes persuadés que la diversité au sein des équipes joue un rôle déterminant en matière de collaboration agile et d'intelligence collective. À la Mobilière, des personnes d'âge, de sexe et d'origine différents travaillent ensemble, et la diversité se vit au quotidien. Des manières de penser hétérogènes nous permettent de mieux cerner les besoins de nos clientes et clients, de leur trouver des solutions optimales et de garantir que celles-ci ont été développées conformément à leurs exigences.

Conformément à son Code de conduite, la Mobilière applique la tolérance zéro en matière de discrimination et de harcèlement sexuel. Les collaboratrices et collaborateurs qui sont victimes de tels agissements peuvent s'adresser à un cadre avec fonction dirigeante, aux Ressources humaines ou à une personne de confiance désignée à l'interne; les requêtes et les plaintes peuvent être adressées directement à la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction, selon un processus d'annonce interne. Les violations du Code de conduite peuvent avoir des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal. En cas d'accusations de harcèlement sexuel, le Compliance Office Groupe charge une entreprise externe de mener l'enquête.

Pendant l'année sous revue, sept cas de suspicion de discrimination, de harcèlement ou de mobbing ont été signalés à la fonction support Droit & Compliance. Pour l'un d'entre eux, le signalement a eu des suites relevant du droit du travail.

---

#### Informations complémentaires:

##### [Philosophie](#)

Fidèles à nos valeurs de société coopérative, nous pratiquons une politique du personnel tournée vers l'avenir et durable. Nous faisons participer les membres de notre personnel au résultat et offrons des modèles de temps de travail modernes et flexibles, qui permettent de concilier vie professionnelle, vie familiale, loisirs et engagements personnels. Pour la garde des enfants de notre personnel, nous disposons de 34 places dans le cadre d'un partenariat avec une crèche à Nyon et dans notre propre crèche à Berne. Nous accordons en outre jusqu'à 20 semaines de congé maternité et 30 jours ouvrables de congé paternité. La majeure partie des jeunes mères et pères reprennent le travail à la Mobilière au terme de leur congé.

**Congés de maternité et de paternité: chiffres clés<sup>1</sup>**

	2022	2021	2020
Total des femmes ayant bénéficié d'un congé de maternité	76	70	73
Total des hommes ayant bénéficié d'un congé de paternité	65	81	65
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité	92,1%	88,6%	89,0%
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour	77,1%	78,1%	86,0%
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité	89,2%	93,8%	100,0%

<sup>1</sup> Uniquement pour les sites de Direction

**Informations complémentaires:**

[Les collaboratrices et collaborateurs de la Mobilière en chiffres](#)

La Mobilière emploie des personnes de tous âges et de toutes origines. Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA comprend trois femmes et sept hommes, et le Comité de direction, trois femmes et six hommes. Enfin, on compte 23 femmes et 82 hommes au sein des fonctions support et parmi les membres de la Direction.

**Égalité salariale**

Nous réalisons des analyses des salaires et les faisons contrôler par une société externe depuis 2011 déjà. Cela nous permet de garantir le respect du principe «à travail égal, salaire égal». Depuis 2021, nous sommes légalement tenus d'effectuer ces analyses. Le résultat de l'analyse sur l'égalité salariale réalisée en 2022 se situe dans les limites du seuil de tolérance statistique de  $\pm 5\%$  fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). L'égalité salariale est garantie.

**Les collaboratrices et collaborateurs de la Mobilière en chiffres****Structure du personnel (HC, FTE)**

État au 31.12		2022		2021		2020		
		Dir. AG	HC	FTE	HC	FTE	HC	FTE
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée	• •		6 226	5 543,0	5 963	5 336,9	5 856	5 256,9
	• •		69	61,8	70	61,2	69	61,0
			dont collaborateurs dans les programmes de haute école et le programme de relève pour agences générales					
Apprentis et Young Insurance Professionals	• •		319	318,0	330	330,0	338	337,6
Collaborateurs sous contrat à durée déterminée	femmes	•	48	29,4	49	33,1	43	33,8
	hommes	•	38	22,9	39	28,6	37	25,5
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée, hormis les postes de relève et de développement (= effectif) <sup>1</sup>	• •		6 157	5 481,2	5 893	5 275,7	5 787	5 195,9

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, ce chiffre sert de base de calcul.

## Structure du personnel (HC, %)

État au 31.12		Dir. AG	2022		2021		2020	
			HC	en %	HC	en %	HC	en %
Collaborateurs par site d'entreprise	sites de Direction (3)	•	3 413	55,4	3 230	54,8	3 176	54,9
	agences générales (80)	•	2 744	44,6	2 663	45,2	2 611	45,1
Répartition	femmes	• •	2 529	41,1	2 395	40,6	2 316	40,0
	hommes	• •	3 628	58,9	3 498	59,4	3 471	60,0
Temps partiel <sup>1</sup>	collaborateurs à temps partiel	• •	1 741	100,0	1 570	100,0	1 477	100,0
Occupation <sup>1</sup>	femmes à temps partiel	• •	1 236	71,0	1 129	71,9	1 063	72,0
	hommes à temps partiel	• •	505	29,0	441	28,1	414	28,0
Catégorie professionnelle	collaborateurs	•	1 871	54,9	1 768	54,7	1 765	55,6
	cadres	•	1 428	41,8	1 358	42,1	1 301	41,0
	Comité de direction/ fonctions support/ Direction	•	114	3,3	104	3,2	110	3,5

<sup>1</sup> Temps partiel selon OFS = 1-89%

## Nouveaux collaborateurs et fluctuation du personnel

État au 31.12		Dir. AG	2022		2021		2020	
			Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
<b>Entrée/entrées en pourcentage de l'effectif</b>		• •	762	12,4	578	10,0	612	10,7
Répartition	femmes / en % du nombre total d'entrées	• •	353	46,3	275	47,6	274	44,8
	hommes / en % du nombre total d'entrées	• •	409	53,7	303	52,4	338	55,2
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total d'entrées	• •	308	40,5	240	41,5	246	40,2
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total d'entrées	• •	392	51,4	301	52,1	322	52,6
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total d'entrées	• •	62	8,1	37	6,4	44	7,2
<b>Sorties/fluctuation brute (en HC au lieu de FTE)</b>		• •	579	9,4	534	9,1	472	8,2
Répartition	femmes / en % du nombre total de sorties	• •	268	46,3	236	44,2	202	42,8
	hommes / en % du nombre total de sorties	• •	311	53,7	298	55,8	270	57,2
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total de sorties	• •	178	30,7	182	34,1	133	28,2
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total de sorties	• •	284	49,1	246	46,1	215	45,6
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total de sorties	• •	117	20,2	106	19,8	124	26,3

## Diversité et égalité des chances

État au 31.12		Dir. AG	2022		2021		2020	
			Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
<b>Comité de direction (Direction, Holding)</b>								
Nombre de membres au Comité de direction / en % de l'effectif		•	9	0,1	9	0,2	9	0,2
Répartition	femmes	•	3	33,3	3	33,3	2	22,2
	hommes	•	6	66,7	6	66,7	7	77,8
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•	3	33,3	3	33,3	4	44,4
	plus de 50 ans	•	6	66,7	6	66,7	5	55,6
<b>Fonctions support / Direction</b>								
Nombre de membres des fonctions support et de la Direction / en % de l'effectif		•	105	1,7	95	1,6	101	1,7
Répartition	femmes	•	23	21,9	23	24,2	21	20,8
	hommes	•	82	78,1	72	75,8	80	79,2
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•	52	49,5	48	50,5	54	53,5
	plus de 50 ans	•	53	50,5	47	49,5	47	46,5
<b>Cadres</b>								
Nombre de cadres / en % de l'effectif		•	1 428	23,2	1 353	23,0	1 301	22,5
Répartition	femmes	•	409	29,0	364	26,9	350	26,9
	hommes	•	1 019	71,0	989	73,1	951	73,1
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	28	2,0	27	2,0	33	2,5
	entre 30 et 50 ans	•	938	65,6	885	65,4	868	66,7
	plus de 50 ans	•	462	32,4	442	32,6	400	30,7
<b>Collaborateurs des sites de Direction</b>								
Nombre de collaborateurs / en % de l'effectif		•	1 871	30,3	1 773	30,1	1 765	30,5
Répartition	femmes	•	1 026	54,2	975	55,0	934	52,9
	hommes	•	845	45,8	798	45,0	831	47,1
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	423	22,5	419	23,6	452	25,6
	entre 30 et 50 ans	•	995	53,2	950	53,6	917	52,0
	plus de 50 ans	•	453	24,3	404	22,8	396	22,4
<b>Collaborateurs des agences générales</b>								
Nombre de collaborateurs dans les agences générales / en % de l'effectif		•	2 744	44,6	2 663	45,2	2 611	45,1
Répartition	femmes	•	1 068	38,9	1 031	38,7	1 008	38,6
	hommes	•	1 676	61,1	1 632	61,3	1 603	61,4
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	663	24,2	666	25,0	675	25,9
	entre 30 et 50 ans	•	1 398	50,9	1 351	50,7	1 308	50,1
	plus de 50 ans	•	683	24,9	646	24,3	628	24,1

## Formation de base et formation continue

		Dir. AG	2022		2021		2020	
			Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %
Formation de base et formation continue à l'interne. Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (y compris apprentis et collaborateurs de la relève, hormis les collaborateurs sous contrat à durée déterminée)								
Journées de formation de base et de formation continue à l'interne		• •	12 656		12 729		11 697	
Répartition	femmes	• •	4 419	34,9	4 162	32,7	3 715	31,8
	hommes	• •	8 237	65,1	8 567	67,3	7 982	68,2
Nombre moyen de journées de formation de base et de formation continue à l'interne	par FTE	• •	2,3		2,4		2,1	
	par HC	• •	2,1		2,2		1,9	
Répartition	femmes	• •	2,2		2,1		2,0	
	hommes	• •	2,4		2,6		2,6	
Nombre total d'offres d'auto-apprentissage en ligne		• •	2 869		2 540		1 977	
Répartition	femmes	• •	1 065	37,1	975	38,4	761	38,5
	hommes	• •	1 804	62,9	1 565	61,6	1 216	61,5
Nombre moyen de jours de formation continue individuelle	par FTE	• •	0,5		0,5		0,4	
	par HC	• •	0,5		0,4		0,3	
Répartition	femmes	• •	0,5		0,5		0,4	
	hommes	• •	0,5		0,5		0,4	

Suite à la modification d'une base de calcul, les chiffres clés des années 2020 à 2022 ont été légèrement adaptés.

## Jours d'absence pour cause de maladie

		Dir. AG	2022		2021		2020	
			Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %
Jours de maladie par poste à plein temps/variation, par rapport à l'année précédente		•	6,70	30,90	5,10	3,50	4,90	-4,80

En 2022, le nombre d'absences pour maladie a augmenté surtout au premier trimestre, tous secteurs confondus. La multiplication des cas de maladie et leur durée sont en phase avec le nombre de cas de Covid-19 publiés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la même période.

## Plan de retraite

		2022	2021	2020
Fonds distinct destiné au financement des engagements de la prévoyance vieillesse		Oui	Oui	Oui
Volume estimé des engagements de prévoyance vieillesse qui peuvent être couverts par les placements effectués à cette fin		CHF 3 606 777 919	CHF 3 557 490 544	CHF 3 388 730 779
Base utilisée pour cette évaluation		Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension
Quand l'évaluation a-t-elle été effectuée?		au 31.12.2022	au 31.12.2021	au 31.12.2020
Le fonds constitué offre-t-il une couverture intégrale des engagements de prévoyance vieillesse? <sup>1</sup>		Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)
Pourcentage <sup>2</sup> du salaire brut,	à la charge du travailleur	10,0%	10,0%	10,0%
	à la charge de l'employeur	15,0%	15,0%	15,0%
Taux de participation à des plans de prévoyance vieillesse (rapport de financement)	travailleur	40%	40%	40%
	employeur	60%	60%	60%

<sup>1</sup> La couverture intégrale doit être reconstituée dans un délai de sept ans au maximum.

<sup>2</sup> Ces pourcentages sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de l'effectif.

# Engagement sociétal

**Depuis sa création en 1826, la Mobilière opère sur une base coopérative. Assumant notre responsabilité, nous nous engageons activement, depuis plusieurs décennies, pour l'économie, la société, la culture et l'environnement.**

«La Mobilière – engagée pour la Suisse»: cette vision sous-tend notre engagement sociétal. En tant que partenaire responsable, la Mobilière soutient le développement positif de la société et de l'économie suisses. Elle agit en cohérence avec son identité coopérative, au-delà de son cœur de métier.

Nous nous engageons pour la recherche en soutenant plusieurs initiatives. Nous encourageons la prévention et menons nos propres activités dans les domaines de la jeunesse, de la culture, de l'économie et de la nature. Grâce à nos projets de prévention régionaux, nous contribuons activement à accroître la sécurité et la protection contre les dangers naturels en Suisse. Nous soutenons des organisations d'utilité publique et des partenariats dans les domaines culturel, social et économique par le biais de différents fonds.

***La transmission du savoir et l'échange avec nos parties prenantes revêtent une importance fondamentale dans nos engagements. Nous nous inspirons mutuellement et faisons naître la nouveauté.***

Grâce à nos 80 agences générales, nous sommes proches des gens et des entreprises dans les quatre régions linguistiques. Notre orientation régionale nous permet d'identifier les besoins et d'adapter les projets aux spécificités locales.

La Mobilière a une approche holistique de l'engagement sociétal, accordant une importance égale aux dimensions écologique, économique et sociale du développement durable. Nous nous appuyons également sur le potentiel créatif de l'art et de la culture, qui favorise les processus de transformation et de développement.

L'engagement en faveur de la société est la tâche de tous les secteurs de l'entreprise et de tous les membres du personnel. La Mobilière soutient par exemple ses collaboratrices et collaborateurs actifs dans le système de milice suisse. Nous représentons ainsi la coopérative active à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe. Dans ce domaine, le Conseil d'administration de la Coopérative délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des thèmes de positionnement et des conditions-cadres définis par le Conseil d'administration.

## Notre engagement sociétal en 2022: de nombreux temps forts



### Prévention et nature: des digues mobiles pour cinq nouvelles communes

En 2022, la Mobilière a fait cadeau, comme en 2019, de conteneurs de protection mobile contre les crues à cinq communes particulièrement exposées. Ces digues mobiles avaient fait leurs preuves dans les régions d'Interlaken et de Zofingue lors des intempéries de l'été 2021. Chaque conteneur contient des éléments déroulables, qui, mis bout à bout, totalisent une longueur de 400 m, ainsi que tout l'équipement nécessaire à leur déploiement. Les nouveaux bénéficiaires des systèmes de digue mobile sont les communes de Lucerne, Bienne, Thoune, Porrentruy et Kreuzlingen.



### Entreprises et emploi: Forum Mobilière itinérant

À l'automne 2022, un projet pilote de Forum Mobilière itinérant a été mené en étroite collaboration avec les agences générales de Winterthour, St-Gall et Schaffhouse. Au cours de ces dix journées d'atelier, nous avons accueilli 75 personnes venant de 28 entreprises et développé avec elles des approches individuelles de solution aux divers défis auxquels elles sont confrontées.



### Habiter et vivre ensemble: l'Atelier du Futur en tournée

En 2022, l'Atelier du Futur s'est tenu en divers endroits de Suisse: lors de la fête de la ville de Berne, un mini Atelier du Futur proposait aux enfants et adolescents des activités de peinture et de découverte des insectes comestibles. L'Atelier du Futur a ensuite fait étape dans la vallée de Conches, lors du camp fédéral scout qui a réuni près de 30 000 louveteaux, éclais et picos. Au menu: programmation micro-informatique, atelier de réflexion sur le thème de l'alimentation et des déchets, et création de graffitis. Les jeunes ont pu en outre s'essayer à l'écriture de chansons, au hip-hop et au breakdance. Dans le cadre du Locarno Film Festival, de jeunes Tessinoises et Tessinois ont pu s'initier à la cuisine à base d'herbes et à la photographie, concevoir des vêtements en matériau recyclé ou réaliser un film en stop motion. Et enfin, lors du Festival international du cinéma documentaire Visions du Réel, sous la houlette de professionnels, quinze jeunes ont pu réaliser un court-métrage sur un thème de société et le présenter au public.



### Art et culture: série d'expositions «Art et développement durable»

La 15<sup>e</sup> édition de notre série d'expositions «Art et développement durable», dont le vernissage a eu lieu le 3 mai, était consacrée à Monica Ursina Jäger. Au travers de ses vidéos, collages, dessins et sculptures, l'artiste s'intéresse aux relations entre nature et civilisation. Plus de 200 personnes ont participé aux visites guidées de l'exposition. En raison des mesures d'économie d'électricité mises en place par la Mobilière dès le 5 septembre, l'éclairage et les vidéos ont dû être désactivés, et l'exposition a dû fermer ses portes plus tôt que prévu.

## Prévention et nature

### Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, Université de Berne

Le [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#) est le fruit d'une collaboration entre le Centre Oeschger de recherche en climatologie de l'Université de Berne et la Mobilière. Ses axes de recherche sont principalement les processus liés à la grêle, aux tempêtes et aux inondations, ainsi que les dégâts qui en découlent. L'exercice sous revue a vu l'aboutissement du projet «Dynamique des crues». Ce projet de longue date portait sur l'élaboration d'un modèle mettant en évidence la chaîne du processus de crues, de la montée des eaux à la décrue, et son incidence sur les bâtiments. La haute résolution spatio-temporelle du modèle permet de visualiser en détail l'évolution dynamique d'une crue. L'outil «[Dynamique de crues](#)» est destiné en particulier à la protection de la population et doit permettre aux services d'intervention publics de se préparer à des scénarios inédits. Il est disponible gratuitement.



Protection contre les dangers naturels

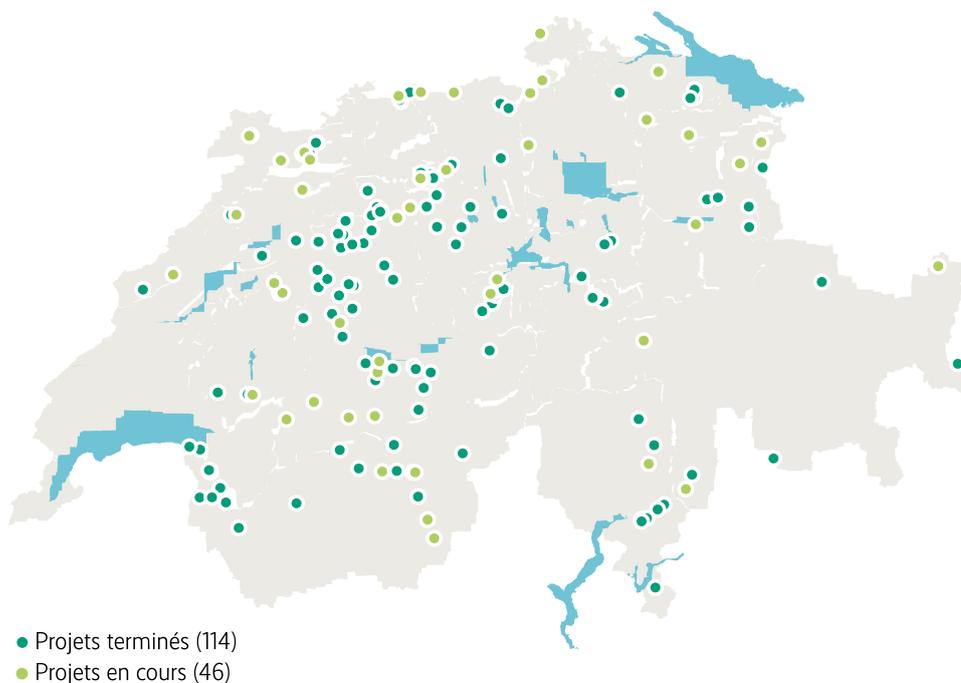
# 165

[projets de prévention](#) ont été cofinancés par la Mobilière depuis 2006, pour un total de plus de 42 MCHF.

### Projets de prévention

En 2022, malgré une sécheresse exceptionnelle, de violents orages ont causé des dommages d'une ampleur supérieure à la moyenne, comme ce fut le cas à l'été 2021. Leader de l'assurance choses, la Mobilière porte un intérêt intrinsèque aux mesures de prévention et à la protection contre les répercussions d'événements naturels. Depuis 2006, elle a soutenu 165 projets de prévention dans des communes exposées aux risques naturels, pour un total de plus de 42 MCHF. Durant l'exercice sous revue, neuf nouveaux projets sont venus s'ajouter à la liste.

### Engagement en faveur de projets de prévention





Agir pour la biodiversité

Près de

**8,4  
mios**

de [MoBees](#) sont à l'œuvre en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, sur 204 sites, apportant quotidiennement une contribution importante à l'abondance des récoltes et au maintien de la biodiversité.

### MoBees

Cela fait six ans que les MoBees volent dans toute la Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Durant l'année sous revue, 27 nouvelles ruches ont été installées, ce qui porte à 283 le nombre total de ruches réparties sur 204 sites. Ce projet bénéficie de la participation de 75 agences générales. Outre les abeilles mellifères, le projet MoBees favorise également, depuis 2021, le développement des abeilles sauvages, afin de contribuer plus efficacement à la préservation de la biodiversité. À ce jour, quelque 311 hôtels à abeilles sauvages ont été installés dans toute la Suisse. Les particuliers aussi peuvent les acquérir auprès de la Mobilière.

### «Fonds Mobilière ponts et passerelles»

Créé en 2019 dans le cadre du partenariat conclu entre l'association Suisse Rando et la Mobilière, le «Fonds Mobilière ponts et passerelles» aide à financer l'entretien et le remplacement de ponts et de passerelles du réseau suisse de chemins de randonnée pédestre, long de 65 000 km. Durant l'année sous revue, il a été alimenté à hauteur de CHF 350 000. En 2022, le Fonds a soutenu treize projets, sur l'ensemble du territoire suisse. Les demandes émanent de communes, de bourgeoisies, de collectivités publiques ou d'organismes privés à but non lucratif.

Informations complémentaires:

[Forum Mobilière Thoune et Forum Mobilière Lausanne](#)

### Entreprises et emploi

#### Forum Mobilière Thoune et Forum Mobilière Lausanne

Depuis 2014, le Forum Mobilière Thoune permet aux PME suisses, aux organisations d'utilité publique, aux associations, aux institutions culturelles et aux fondations de développer leurs compétences en matière d'innovation. Ce concept éprouvé et reconnu est mis en œuvre au château de Thoune et, depuis 2020, au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne. Au total, 38 ateliers, réunissant en tout 496 participantes et participants, ont été organisés.



Engagement sociétal des agences générales

Quelque

**151**

[projets culturels, sociaux et écologiques durables](#) ont été soutenus en Suisse par la Mobilière depuis 2015.

### Fonds pour des projets durables dans les régions

Depuis 2015, les agences générales de la Mobilière disposent du «Fonds pour projets durables dans les régions», qui leur permet de soutenir financièrement des projets durables dans leur zone d'activité. Connaissant parfaitement leur région, elles savent en effet précisément où leur action peut contribuer à un développement positif et durable. Durant l'année sous revue, le jury, composé de représentantes et représentants de la Mobilière, a approuvé 25 projets sur 27 demandes, pour un montant total de CHF 600 000. Le nombre de demandes a encore augmenté par rapport à l'année précédente. Parmi les projets retenus, citons le réaménagement proche de l'état naturel du Rosengarten à Zofingue, le sentier pédagogique musical «Oberwaldner Ghörgang» à Obwald ou encore le projet de recyclage du plastique «Makerspace» dans la Principauté de Liechtenstein. Nous encourageons une mise en œuvre conjointe, dans la mesure du possible, des projets par les agences générales et par leurs initiateurs, car nous y voyons un facteur essentiel de succès du positionnement local de la Mobilière.

### Habiter et vivre ensemble

#### Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPFZ

Les interactions numériques responsables centrées sur l'être humain se trouvent au cœur du travail de recherche du [Laboratoire Mobilière d'analyse de données](#) de l'EPFZ. Ces recherches portent, entre autres, sur les possibilités d'utilisation des nouvelles technologies

telles que la réalité virtuelle ou la télématique, associées à l'apprentissage automatique, dans le but de réduire le stress chronique au poste de travail ou de prévenir les accidents de la circulation.



### Immersion

Dans le domaine de la réalité virtuelle, l'immersion désigne un état psychologique où le sujet, soumis à des stimuli sensoriels, cesse de se rendre compte de son propre état physique et perçoit l'environnement virtuel comme s'il était réel.

L'analytique immersive offre des possibilités inédites de visualiser des données: notre environnement se transforme en écran d'affichage. Le Laboratoire Mobilière a développé un système d'analytique immersive permettant, tant aux spécialistes qu'aux profanes, d'interpréter plus facilement des données complexes grâce à une visualisation 3D. Cette application holographique, récompensée par le prix Innovedum de l'EPFZ, a pu être testée par le public lors des Journées suisses du digital dans cette même institution.

Par ailleurs, le Laboratoire Mobilière s'intéresse aux inconvénients des interactions numériques. Partant de l'exemple du télétravail obligatoire pendant le semi-confinement ou de l'utilisation de médias numériques par les jeunes, une étude scientifique montre pourquoi et dans quelles situations il est préférable pour notre capacité de performance et notre bien-être de recourir aux interactions personnelles plutôt que de miser exclusivement sur les interactions numériques.

### Atelier du Futur

L'[Atelier du Futur](#) a été créé par la Mobilière en 2018. En 2022, ce camp d'été gratuit unique en son genre a accueilli au Sport Resort de Fiesch (VS) 331 jeunes francophones et 360 germanophones, presque deux fois plus que l'année précédente. Pendant une semaine, les participantes et participants, âgés de treize à quinze ans, ont abordé de manière créative des questions de société urgentes dans quatre domaines: consommation, environnement, numérisation, art et culture. Des expertes et experts, des artistes et des personnalités intéressantes ont accompagné les jeunes dans le cadre d'ateliers inspirants.

### Art et culture

#### L'art et le Prix Mobilière

En raison des incertitudes liées à la pandémie, le salon artgenève 2022 a été reporté de janvier à mars. L'exposition organisée à l'occasion de la remise du Prix Mobilière a été inaugurée le 2 mars en présence d'un millier de personnes invitées. L'exposition présentait les œuvres de tous les artistes nominés en 2022 et en 2021, cette édition ayant été annulée. Au total, plus de 20 000 curieux se sont pressés à artgenève.

#### Expositions sur nos sites de Direction

À Nyon, lors de la «Journée des Arts» du 5 novembre 2022, une exposition individuelle a été inaugurée avec des œuvres de l'artiste Janik Bürgin, qui s'est poursuivie jusqu'au 17 mars 2023. À Berne, de fin novembre 2022 à la mi-mars 2023 s'est tenue une exposition de l'artiste Tobias Gutmann et de Sai Bot, une intelligence artificielle capable d'esquisser sur le vif le portrait des personnes intéressées. Les œuvres ainsi réalisées ont permis tant à Sai Bot qu'à l'exposition en elle-même de se développer en continu. Une fois leur portrait terminé, les modèles l'ont reçu au format numérique par e-mail et ont pu, s'ils le souhaitaient, venir chercher l'exemplaire unique en version papier à la fin de l'exposition.

### Informations complémentaires:

[Prix Mobilière 2022](#)



**Promotion des sciences, de la recherche et de l'art**

Avec CHF

**656 000**

la **Fondation du Jubilé** a soutenu 53 projets en 2022.

**Fondation du Jubilé**

En plus de son engagement en faveur de la nature, la Mobilière s'engage également en faveur du patrimoine culturel suisse, notamment par le biais de la Fondation du Jubilé. En 2022, nous avons soutenu 53 projets sur 347 demandes pour une valeur totale de CHF 656 000. Les projets retenus proviennent de différentes régions et relèvent des domaines suivants: recherche, film / festival de cinéma, théâtre / danse / théâtre pour enfants, arts visuels / exposition / musée, protection générale des biens culturels, musique, édition et festival. Chaque année, la Fondation soutient 30 à 60 projets, auxquels elle octroie des montants entre CHF 5000 et CHF 40 000. Son budget provient, d'une part, du revenu des titres détenus par le fonds de la Fondation et, d'autre part, d'un versement à bien plaisir issu du résultat d'exploitation de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

**Promotion des sciences, de la recherche et de l'art**

Dons de la Fondation du Jubilé en 2022



- Musées / expositions: 24%
- Cinéma: 15%
- Musique: 13%
- Publications: 13%
- Théâtre: 13%
- Recherche: 11%
- Préservation de biens culturels: 11%



**Fonds de donations de la Mobilière**

**2 MCHF**

Ce montant permet à la Mobilière de soutenir chaque année des institutions sociales et de nombreux projets d'utilité publique en lien avec la société, la culture, la formation et l'économie.

**Fonds de donations**

Constitué au début des années 1970, le Fonds de donations est doté annuellement de 2,0 MCHF prélevés sur le bénéfice de la Coopérative. Il permet de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels, économiques et d'utilité publique ainsi que des projets de formation. Chaque année, le Fonds octroie à une ou plusieurs institutions sociales de rayonnement national des dons d'un montant compris entre CHF 50 000 et CHF 100 000 chacun. Au cours de l'année sous revue, le Fonds de donations a versé une subvention à la fondation «allani Kinderhospiz Bern», la première institution de soins palliatifs pédiatriques en Suisse. Il accorde en outre son soutien pour les années 2022 et 2023 à l'association Sonnhalde Gempen, qui œuvre pour l'inclusion de personnes souffrant d'autisme ou d'autres troubles de la perception, du traitement de l'information sensorielle ou du comportement.

Pour les années 2022 et 2023, la Fondation Bernaville recevra elle aussi de la Mobilière une aide financière destinée à la construction de nouveaux bâtiments. Depuis plus de 40 ans, la Fondation Bernaville propose aux personnes souffrant de troubles cognitifs des prestations dans les domaines du logement, des loisirs, de la formation et de l'emploi ainsi que de l'insertion professionnelle. De plus, le Fonds de donations a octroyé des contributions financières à la Fondation Brüttelenbad, qui offre des logements modernes à plus de 60 adultes souffrant de troubles cognitifs ou de multiples atteintes à la santé, ainsi qu'à la Fondation Arbeitskette pour l'achat d'une nouvelle cuisine centrale de production. Grâce à ce don, 60 postes de travail d'insertion ont pu être maintenus. Au total, 175 projets ont bénéficié des allocations du Fonds de donations durant l'exercice sous revue.

## Climat et énergie

**Avec nos objectifs climatiques, nous entendons réduire durablement l’empreinte carbone liée à nos activités. Dans le cadre de notre engagement environnemental, nous encourageons la prise de conscience en faveur d’une utilisation responsable et respectueuse des ressources.**

Les assureurs ont tout intérêt à préserver durablement l’environnement et à limiter autant que possible les risques dans ce domaine ainsi que leurs possibles conséquences financières. La Mobilière entend apporter sa pierre à l’édifice. Nous relevons activement les défis posés par le changement climatique, tels que les catastrophes naturelles et les cas de sinistre qui en résultent. En tant qu’entreprise de services, nous n’avons qu’un impact modéré sur l’environnement. Toutefois, il existe des possibilités d’amélioration concrètes, que nous mettons en œuvre de façon continue.

***«Protéger le climat. Promouvoir les PME»: en tant que partenaire de la Fondation Suisse pour le Climat, nous soutenons des entreprises qui contribuent à la protection du climat grâce à des projets innovants.***

Nos parties prenantes attendent une gestion efficace des conséquences de nos activités sur l’environnement. Afin de répondre à ces exigences, nous diminuons nos émissions de CO<sub>2</sub> dans les champs d’action que sont la mobilité, l’énergie ainsi que le matériel et les déchets. En outre, nous aidons nos clientes et clients à adopter un comportement respectueux des ressources, d’une part, et soutenons le passage à des modèles d’affaires durables à travers nos investissements, d’autre part.

En ce qui concerne les thèmes du climat et de l’énergie, nous sommes en contact régulier avec, entre autres, les gouvernements cantonaux, les autorités, les associations, notre clientèle, nos fournisseurs et nos partenaires, qui peuvent ainsi s’exprimer sur les mesures engagées et soumettre des propositions d’amélioration. Chaque année, nous procédons à la mise à jour de nos mesures.

## Informations complémentaires:


[La stratégie climatique de la Mobilière](#)

## Stratégie climatique de la Mobilière: réduire les émissions de CO<sub>2</sub>

Dans le cadre de notre gestion environnementale, nous encourageons la prise de conscience en faveur d'une utilisation responsable et respectueuse des ressources, à tous les niveaux de l'entreprise. Deux tiers de nos émissions de CO<sub>2</sub> sont dus aux déplacements professionnels et au trafic pendulaire. Le reste de notre impact environnemental sur lequel nous pouvons agir directement résulte de la consommation électrique et du chauffage sur nos sites, de l'achat de matériel ainsi que du volume de déchets produits. En agissant sur trois leviers – «Réduire», «Investir» et «Sensibiliser» –, dans [neuf champs d'action](#), nous voulons diminuer notre empreinte écologique. Nous rendons compte plus en détail des émissions de CO<sub>2</sub> indirectes causées par nos activités dans les chapitres [«Produits d'assurance et prestations de service»](#) et [«Placements responsables»](#).

### Nos objectifs

#### Réduire

Réduire de 50% nos émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2030 par rapport à 2018 (environ 17 669 tonnes de CO<sub>2</sub>e). Nous entendons atteindre au moins la moitié de cet objectif par le biais de nos propres mesures dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

Le calcul du bilan carbone porte sur les trois sites de Direction de la Mobilière et les 80 agences générales.

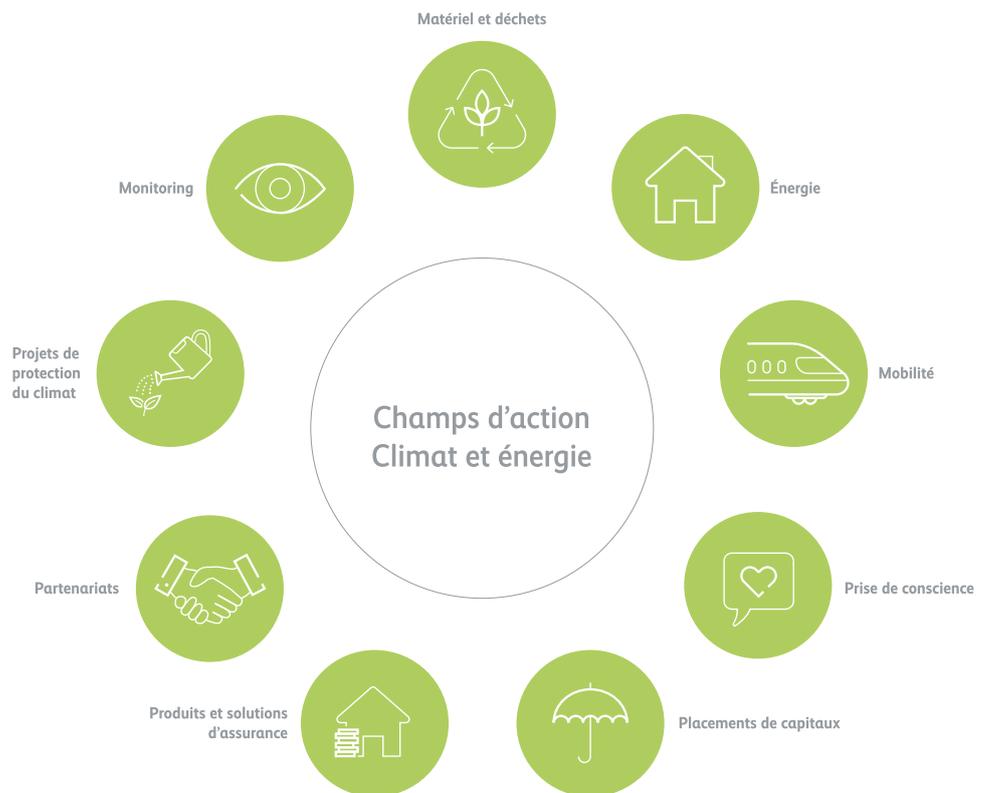
#### Investir

Chaque année, investir jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat dans le cadre de notre engagement sociétal.

#### Sensibiliser

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, sensibiliser de manière ciblée personnel, clientèle, partenaires et grand public au sujet du climat.

### Les neuf champs d'action de notre stratégie climatique



La responsabilité de l'élaboration, du développement et de la mise en œuvre de la stratégie climatique incombe aux secteurs du Comité de direction, en collaboration avec la fonction support du Comité de direction Public Affairs & Développement durable. Le Comité de direction est régulièrement informé de l'état d'avancement et des étapes à venir.

## Économies d'énergie: sensibiliser et motiver le personnel



### Une mobilité plus respectueuse de l'environnement grâce au Swiss Climate Challenge

Au printemps, la Mobilière a invité le personnel des sites de Direction à participer au Swiss Climate Challenge. Les collaboratrices et collaborateurs ont ainsi pu faire le bilan de leur mobilité et de leur empreinte carbone, mais aussi comparer et améliorer leurs résultats. Pendant les six semaines qu'a duré le challenge, une distance de 463 612 km a été parcourue par quelque 260 membres du personnel, ce qui représente plus de onze fois le tour de la Terre. Plus de 10% des trajets ont été réalisés à pied ou à vélo.



### La Mobilière réalise des économies d'énergie volontaires

La Mobilière est membre de l'Alliance pour les économies d'énergie. Fondé en octobre 2022, cet organisme réunit entreprises, associations, cantons, villes et communes qui contribuent, par des mesures volontaires, à assurer le plus longtemps possible l'approvisionnement en énergie et à éviter d'éventuelles coupures.



### Autres mesures

À la suite de l'appel aux économies d'énergie lancé par le Conseil fédéral, nous avons engagé des mesures supplémentaires sur nos sites de Direction dès septembre. Il a ainsi été décidé, entre autres, de désactiver certains ascenseurs et de réduire le nombre de zones de pause par étage, de renoncer à l'éclairage nocturne (devantures, logos, etc.) et d'éteindre écrans et imprimantes le soir. Pendant la période de chauffage 2022/2023, nous avons également abaissé la température de deux degrés dans nos locaux.



### Sensibilisation du personnel à une gestion économe de l'énergie

Pendant l'exercice sous revue, nous avons encouragé les collaboratrices et collaborateurs des sites de Direction à économiser systématiquement les ressources énergétiques par des gestes simples. Pendant l'été, par exemple, les mesures consistaient à laisser autant que possible les fenêtres closes pour conserver la fraîcheur dans tous les bureaux, à créer un courant d'air tôt le matin, à refermer les fenêtres avant la montée de la température extérieure et à baisser les stores afin d'éviter le rayonnement direct du soleil sur les vitres.

### Activités dans le secteur des achats durables

L'achat de produits et de services peut avoir des conséquences sur les plans social et écologique. C'est pourquoi la Mobilière assume ses responsabilités dans ce secteur également. Elle entend ainsi diminuer continuellement les impacts négatifs sur l'environnement et la société. En 2022, les unités IT Procurement & Provider Management, Management du marché et Asset Management & Facility Management ont effectué des achats pour les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich pour un montant de 244,4 MCHF.

#### Répartition du volume des achats des sites de Direction en 2022



L'unité IT Procurement & Provider Management est à l'origine de la plus grande part du volume d'achats global, avec un montant de 199,7 MCHF. Elle est suivie de l'unité Management du marché, avec 30,8 MCHF, et de l'unité Asset Management & Facility Management, qui est responsable de l'administration et de la gestion de nos propres sites de Direction et des infrastructures de bâtiments, avec 13,9 MCHF. Par ailleurs, la Mobilière octroie des mandats de planification et de réalisation pour des projets de construction et de transformation.

#### Répartition des achats des sites de Direction en 2022 par catégorie de biens ou de services



La gestion des achats des 80 agences générales de la Mobilière est décentralisée. Nos agences générales étant dirigées par des entrepreneures et des entrepreneurs indépendants, elles décident elles-mêmes de leurs achats. Effectuer des achats durables en privilégiant les entreprises locales ou régionales est une pratique profondément ancrée dans la politique de

la Mobilière. Ainsi, en 2022, comme en 2021, nous avons attribué 88% des mandats de prestations de services et 100% des mandats d'impression à des entreprises opérant sur le marché suisse. Les achats de matériel informatique ou de logiciels sont effectués en grande partie par l'intermédiaire des succursales suisses des sociétés concernées.

Lors de l'exercice sous revue, nous avons mis en œuvre les mesures suivantes dans le domaine des achats durables.

- La durabilité a été inscrite dans les instructions internes relatives au processus d'évaluation des achats.
- Grâce au recours systématique à la signature numérique pour les contrats et les commandes, l'unité IT Procurement & Provider Management a contribué à réduire la consommation de papier.
- Pour les achats du Management du marché, l'unité Services marketing, en collaboration avec notre partenaire stratégique pour l'achat d'articles publicitaires, a calculé les émissions de CO<sub>2</sub> de tous les articles vendus dans notre boutique devant être produits en 2022. Ce calcul nous a permis de privilégier les articles dont la production émet moins de CO<sub>2</sub> ou dont l'emballage est plus durable, par exemple. Nous avons ainsi acheté 62 articles plus respectueux des ressources, entraînant une baisse effective des émissions carbone de 24,5%.
- Afin de mieux évaluer la durabilité et les émissions carbone des événements, et de prendre des mesures en conséquence, nous utilisons le Sustainable Event Monitoring System. Nous y avons eu recours à l'Atelier du Futur à Fiesch, l'un de nos grands événements, et avons ainsi pu mesurer la quantité d'émissions de CO<sub>2</sub> produites. En ce qui concerne les achats, l'hébergement, la mobilité, les déchets, la sécurité, l'eau et l'énergie, nous avons développé un concept dans chacun de ces domaines et compilé différentes valeurs à des fins de calcul des émissions ou d'analyse générale. Les résultats obtenus seront intégrés dans la planification 2023.
- Autres mesures dans le domaine de la gestion des achats et de l'environnement: alimentation en électricité 100% renouvelable, d'origine hydraulique certifiée et produite en Suisse, sur nos sites de Direction, don de meubles de bureau à diverses organisations d'utilité publique, collecte d'anciens téléphones portables à des fins de réparation et de vente ou d'élimination correcte avec récupération des matières premières.

### Activités des agences générales

Les 80 agences générales de la Mobilière contribuent elles aussi à la réalisation des objectifs climatiques fixés. Pendant l'exercice sous revue, elles ont planifié pour la première fois leurs activités destinées à réduire leur empreinte carbone à l'aide de l'application «Carte Verte». Afin de mieux évaluer leur potentiel dans ce domaine, 24 agences générales ont bénéficié de la visite sur place d'une société de conseil externe en matière d'efficacité énergétique. Conçue en 2021, l'application «Carte Verte» a été étoffée en 2022. Désormais, les données de chaque agence générale pour l'établissement du bilan carbone sont elles aussi saisies directement dans l'application. Cette nouveauté facilite la tâche aux agences générales, dont l'agrégation des données avec celles des sites de Direction est en partie automatisée.

En 2021 a été lancé un programme de remplacement des chauffages à combustible fossile dans les bâtiments de la Mobilière qui sont loués à des agences générales ou des agences.

Divers critères, tels que l'âge de l'installation existante, la disponibilité future d'un chauffage à distance ou l'intégration dans les travaux déjà prévus, jouent un rôle dans la planification de sa mise en œuvre. Après trois premiers sites en 2021, les installations de deux autres sites ont pu être remplacées par des alternatives écologiques au cours de l'année sous revue. Les fonds alloués jusqu'en 2030 par la Mobilière pour ce programme s'élèvent au total à 7,5 MCHF.

### Investissements dans des projets de protection du climat

Dans le cadre de son fort [engagement sociétal](#) et de sa stratégie climatique, la Mobilière investit chaque année jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat. En 2022, nous avons soutenu quatre projets. Deux projets d'exploitation forestière optimisée pour le climat, à Zofingue et Prättigau, ont permis de réduire à long terme le CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère et d'améliorer la résistance de la forêt par une baisse de l'exploitation du bois. Les deux autres projets ont porté sur la renaturation de hauts-marais dans les cantons de Neuchâtel et Lucerne, l'objectif étant de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et de promouvoir la biodiversité. Grâce à ses investissements, la Mobilière a permis d'éviter l'émission de 16 000 tonnes de CO<sub>2</sub>e au total.

#### CO<sub>2</sub>e par champ d'action



### Notre bilan CO<sub>2</sub> et environnemental

Indicateurs environnementaux et bilan carbone sont les deux principaux instruments sur lesquels la Mobilière s'appuie pour évaluer l'efficacité de ses mesures en faveur du climat et de l'environnement. Nous faisons également appel à nos spécialistes internes afin d'interpréter correctement ces indicateurs dans le contexte de la marche des affaires. Ces échanges sont la condition permettant d'évaluer l'efficacité des mesures en toute fiabilité et d'en élaborer de nouvelles.

Après deux années marquées par la pandémie, la mobilité en particulier s'est accrue pour revenir progressivement à la normale pendant l'année sous revue. Par conséquent, les émissions de CO<sub>2</sub> dues au trafic pendulaire ont augmenté de 40% par rapport à 2021. À noter que les collaboratrices et collaborateurs ayant conservé un mode de travail en partie nomade, principalement sur les sites de Direction, les émissions de CO<sub>2</sub> sont toutefois inférieures de 14% à celles de 2018, année de référence. De même, les émissions de CO<sub>2</sub> dues à la consommation d'énergie étaient également plus faibles que celles de 2018 (-12%), du fait notamment de l'utilisation accrue de courant renouvelable dans les agences générales et du passage à des chauffages à énergie durable. En revanche, les émissions de

CO<sub>2</sub> dues aux déchets et à la consommation de papier ont augmenté respectivement de 9% et de 10% par rapport à 2021, en raison également du retour au bureau. Au total, les émissions de CO<sub>2</sub> liées à nos activités ont augmenté de 2% par rapport à l'exercice précédent, mais sont restées inférieures de 20% à celles de 2018, année de référence.

## Bilan CO<sub>2</sub>

en t de CO <sub>2</sub> e	Dir.	AG	2022	2021	2020	2019	2018
Scope 1 <sup>1</sup>	•	•	935	1 097	1 176	1 581	1 542
Scope 2 <sup>2</sup>	•	•	276	470	433	461	436
Scope 3 <sup>3</sup>	•	•	12 888	12 311	12 363	16 496	15 691
<b>Total</b>	•	•	<b>14 099</b>	13 878	13 973	18 538	17 669

Les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

<sup>1</sup> Émissions directes issues de nos propres sources

<sup>2</sup> Émissions indirectes issues d'énergie achetée

<sup>3</sup> Toutes les autres émissions indirectes

## Chiffres clés de la gestion environnementale

### Sur la base de trois sites de Direction

	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de collaborateurs <sup>1</sup>	2 775	2 687	2 428	2 372	2 169
Consommation d'électricité en kWh <sup>2</sup>	5 439 375	4 932 872	5 166 734	5 913 658	6 273 117
Chauffage à distance en kWh	2 517 108	3 180 971	2 487 604	2 977 634	2 664 623
Gaz naturel en kWh <sup>3</sup>	480 691	457 509	550 065	760 547	613 060
Pétrole en kWh <sup>4</sup>	0	0	0	0	0
Consommation totale d'énergie en kWh	8 437 174	8 571 352	8 204 403	9 651 839	9 550 800
Consommation totale d'énergie en kWh par collaborateur	3 040	3 189	3 379	4 069	4 403
Consommation de papier en t <sup>5</sup>	86	68	101	111	130
Volume de déchets, en t, dont <sup>6</sup>	173	175	217	346	404
– déchets recyclés (papier, carton, documents détruits, PET, verre, piles et batteries, déchets électroniques, métaux, dosettes de café, etc.)	93	106	121	182	226
– déchets résiduels (incinération UIOM)	80	69	96	164	178

<sup>1</sup> Y compris auxiliaires, stagiaires et apprentis

<sup>2</sup> Y compris centre de données, centre d'impression, garage, service de catering à Berne et à Nyon (jusqu'à fin 2015 / dès mars 2018)

<sup>3</sup> Passage au biogaz à 100% au mois de mai 2021

<sup>4</sup> Hormis la consommation de carburant de la flotte d'entreprise (seize voitures / véhicules utilitaires)

<sup>5</sup> Y compris agences générales et agences

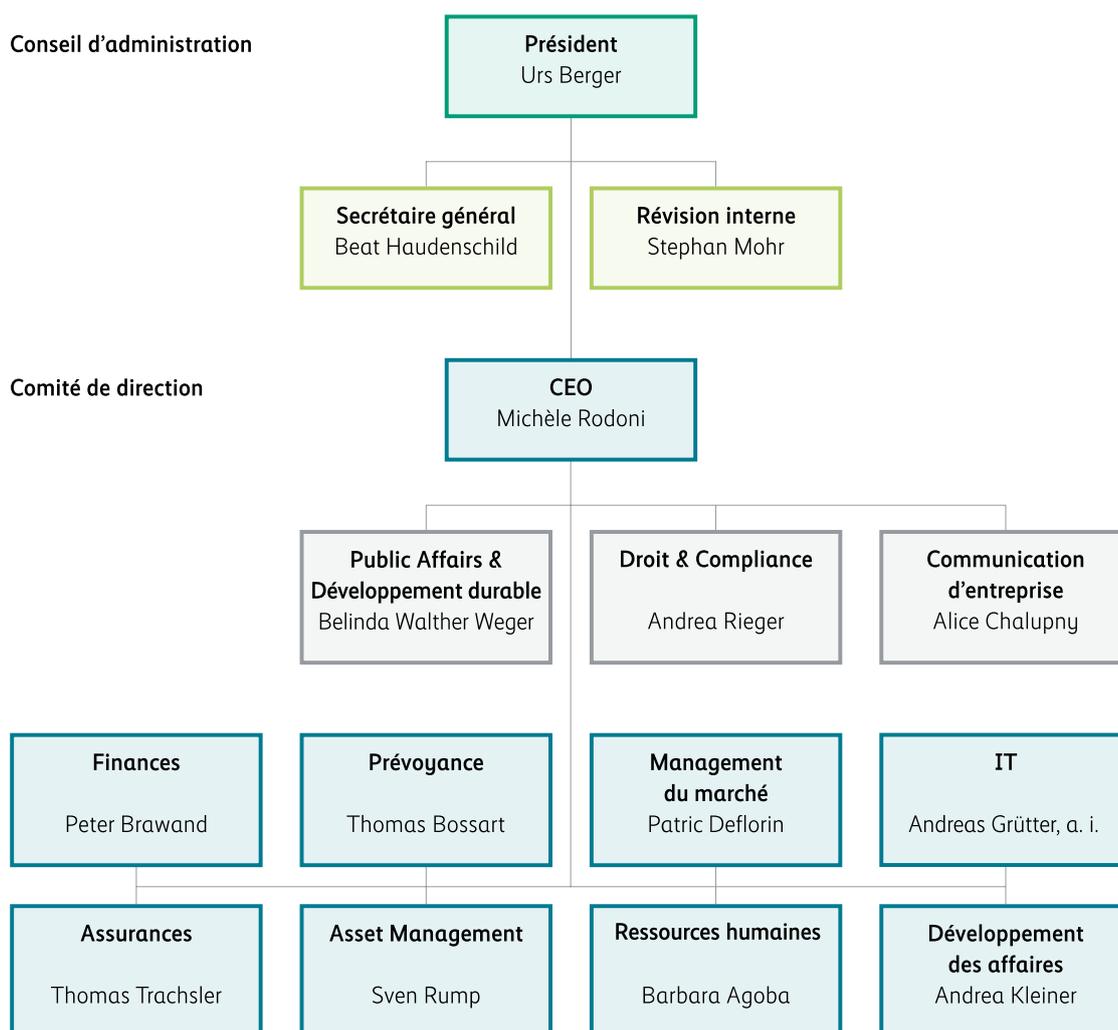
<sup>6</sup> Y compris les déchets spéciaux (issus des travaux de modernisation des bâtiments de la Direction de Berne et de Nyon, mise en service du nouvel environnement de travail d'ici à fin 2021)

# Gouvernance d'entreprise

Structure de direction	140
Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA	141
Comité de direction	147
Direction	153
Gestion et contrôle de l'entreprise	154
Rémunérations	164

# Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

État au 1<sup>er</sup> janvier 2023



- Président du Conseil d'administration
- Font rapport au président du Conseil d'administration
- Membres du Comité de direction
- Fonctions support

# Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA<sup>1</sup>

État au 1<sup>er</sup> janvier 2023

		Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
<b>Président</b>	Urs Berger, Therwil	1951	2011	2023
<b>Vice-présidente</b>	Irene Kaufmann, Zurich	1955	2014	2023
<b>Membres</b>	Bruno Dallo, Riehen	1957	2017	2023
	Elgar Fleisch, St-Gall	1968	2013	2023
	Heinz Herren, Bolligen	1962	2020	2023
	Markus Hongler, Zurich	1957	2021	2024
	Stefan Mäder, Zurich	1963	2017	2023
	Tobias Pfeiffer, Reinach	1958	2017	2023
	Barbara Rigassi, Muri bei Bern	1960	2018	2024
	Nicola Thibaudeau, Neuchâtel	1960	2018	2024

<sup>1</sup> La composition des Conseils d'administration de Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA ont la nationalité suisse. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne et Nicola Thibaudeau, la citoyenneté canadienne.

		Depuis	jusqu'au
<b>Secrétaire du Conseil d'administration</b>	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
<b>Révision interne</b>	Stephan Mohr, Zurich		
<b>Organe de révision</b>	KPMG SA, Zurich	2010	2022
<b>Réviseur responsable</b>	Oliver Windhör, Zurich	2017	

## Urs Berger

Président du Conseil d'administration



### Formation

Études d'économie avec spécialisation en assurance et gestion des risques, Université de St-Gall (HSG)

### Parcours professionnel

**1978-1980** Employé chez un courtier en assurances

**1981-1993** Zurich Assurances, responsable du conseil aux entreprises industrielles

**1993-1999** Bâloise Assurances, diverses fonctions

**1999-2003** Bâloise Assurances, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe

**2003-2011** Groupe Mobilière, CEO

### Mandats actuels

Membre du conseil de surveillance de Gothaer Versicherungsbank VVaG et de Gothaer Finanzholding AG, Cologne; membre du conseil de la Banque Cantonale de Bâle, membre du conseil d'administration de Ringier SA, d'Ammann Group Holding AG et de SensoPro AG; président de la Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante et de la Swiss Entrepreneurs Foundation

### Mandats précédents

Membre du conseil de surveillance d'Eureko B.V.; président de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); membre du comité directeur d'economiesuisse; membre du groupe d'experts du Conseil fédéral chargé du développement de la stratégie en matière de marchés financiers; président du conseil d'administration de Loeb Holding AG; membre du conseil d'administration de BernExpo Holding AG; président du conseil d'administration d'Emch + Berger AG

## Irene Kaufmann

Vice-présidente du Conseil d'administration



### Formation

Doctorat en économie, Université de Zurich

### Parcours professionnel

**1985-2008** Nabholz Beratung, responsable de projets et de mandats pour des administrations et des entreprises publiques, notamment dans le secteur des finances et de l'organisation; de 1980 à 2002: Dr. Nabholz Treuhand AG, mandats de révision et de conseil pour des entreprises privées

### Mandats actuels

Aucun

### Mandats précédents

Présidente et vice-présidente du conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative; vice-présidente du conseil d'administration de la Banque Coop SA (devenue Banque Cler SA); membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés du Groupe Coop, dont Dipl. Ing. Fust SA

## Bruno Dallo

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Doctorat en droit, Université de Bâle; avocat

### Parcours professionnel

**1985-1986** Société de Banque Suisse, service juridique

**1986-2001** Groupe Bâloise, General Counsel (responsable droit et fiscalité)

**2001-2005** Groupe Bâloise, chef du Corporate Center et membre de la direction, responsable des services ressources humaines, développement de l'entreprise, service juridique, fiscalité et compliance

**2006-2018** Scobag Privatbank AG, président du directoire

### Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de Scobag Privatbank AG, membre du conseil d'administration de l'Hôpital universitaire de Bâle; président du conseil d'administration de Kickfund SA, Bâle; membre de plusieurs conseils de fondation, mandats pour des institutions à but non lucratif

### Mandats précédents

Membre du conseil de fondation et vice-président de la caisse maladie Sympany; membre du conseil de fondation et vice-président de la Fondation Bâle Place financière

## Elgar Fleisch

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Doctorat en sciences économiques et sociales, Université de Vienne; thèse sur l'intelligence artificielle; habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSG) sur le thème des réseaux d'entreprise

### Parcours professionnel

**2000-2002** Université de St-Gall (HSG), professeur assistant

**Depuis 2002** Université de St-Gall (HSG), professeur titulaire et directeur de l'Institut de gestion de la technologie (ITEM-HSG)

**Depuis 2004** Département gestion, technologie et économie (D-MTEC) de l'EPFZ, professeur en gestion de l'information

### Mandats actuels

Membre du conseil de surveillance de l'entreprise Robert Bosch GmbH, Stuttgart, et du conseil de surveillance d'UNIQA Insurance Group AG et UNIQA Versicherungsverein Privatstiftung, Vienne; associé de Robert Bosch Industrietreuhand KG, Stuttgart; membre du conseil de fondation de Gebert Rûf Stiftung, Bâle; membre du conseil d'administration de Kickfund SA, Bâle

### Mandats précédents

Cofondateur de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ

## Heinz Herren

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Ing. él. de l'ETS de Bienne

### Parcours professionnel

**1988-1991** XMIT SA, chef de produit

**1991-1993** Ascom Telematic SA, directeur des ventes et du marketing

**1994-1994** Bedag AG, Business Development Manager

**1994-2000** 3COM Corporation GmbH, directeur général pour la Suisse et l'Autriche et directeur d'EMEA System Integrators

**2001-fin 2020** Swisscom SA, diverses fonctions, membre de la direction du groupe de 2010 à 2019, puis responsable des projets stratégiques

### Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de HC Holding Eta AG; membre du comité d'investissement de CS Entrepreneur Capital AG; membre du conseil d'administration de Securitas SA et de Securiton SA; membre du comité consultatif d'investissement de Credit Suisse concernant Swiss EF Direkt; divers mandats de conseil en rapport avec des projets stratégiques

### Mandats précédents

Divers mandats dans le cadre de son engagement à 60% en tant que responsable des projets stratégiques de Swisscom SA, dont président du conseil d'administration de Calex SA; membre du conseil d'administration de Swisscom Broadcast SA, de Fastweb S.p.A., Milan, de BICS SA, Bruxelles, et de Tiko Energy Solutions AG; membre du conseil de fondation de Switzerland Innovation; membre du comité et du comité directeur d'economiesuisse

## Markus Hongler

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Apprentissage d'employé de commerce auprès de Mobilière Suisse Société d'assurances

### Parcours professionnel

**1979-1983** Genevoise Générale; réassurance active et passive, collaborateur

**1983-1997** Zurich Espagne et Zurich Suisse, diverses fonctions de management

**1997-2001** Zurich Suisse, membre du comité directeur et responsable Affaire directe

**2001-2004** Zurich Financial Services; CEO de Zurich Continental Europe Corporate

**2004-2005** Zurich Financial Services; CEO de Zurich Global Corporate in Europe

**2006-2008** Zurich Financial Services; CEO de Zurich Suisse

**2009-2011** Zurich Insurance Public Ltd. Company, Dublin, Irlande; CEO et administrateur délégué, membre de la direction élargie de Zurich Insurance Group

**2011-2020** Groupe Mobilière, CEO

### Mandats actuels

Président du conseil d'administration de la Banque Cantonale de Lucerne; président du conseil de fondation du Lucerne Festival; membre du conseil d'administration de Nomoko SA

### Mandats précédents

Membre du comité et vice-président de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); membre du conseil d'administration d'Eurapco AG Zurich (European Alliance Partners Company AG); vice-président de Scout24; membre du conseil d'administration de différentes sociétés de Companjon Group, Dublin (toutes affiliées au Groupe Mobilière); membre du conseil d'administration de Ringier SA

### Stefan Mäder

Membre du Conseil d'administration



#### Formation

Doctorat en économie, Université de Zurich

#### Parcours professionnel

**1988-1994** Université de Zurich, collaborateur scientifique et chargé de cours

**1994-1996** Banque nationale suisse, économiste

**1996-2001** Zurich Financial Services (ZFS), diverses fonctions

**2002-2004** Zurich Assurances Suisse, directeur des placements et membre de la direction

**2004-2007** Zurich Assurances Suisse, directeur financier et membre de la direction

**2007-2009** Zurich Europe General Insurance, directeur financier pour l'Europe et membre de la direction

**2010-2017** SIX Group, directeur financier et membre de la direction du groupe

#### Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de Schroder & Co Banque SA; vice-président du conseil d'administration de Krüger + Co. AG

#### Mandats précédents

Président du comité Économie et finances de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); divers mandats d'administrateur interne à la Zurich Assurances et à SIX; membre du conseil d'administration de Nexxiot SA; membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG)

### Tobias Pfeiffer

Membre du Conseil d'administration



#### Formation

Économiste d'entreprise (Haute École d'économie et de gestion) et expert-comptable diplômé

#### Parcours professionnel

**1983-2016** Deloitte, révision d'entreprises suisses et internationales de divers secteurs d'activité

**1999-2015** Deloitte, associé

**2006-2010** Deloitte, directeur du bureau de Bâle

**2010-2015** Deloitte, directeur du secteur audit d'assurances

#### Mandats actuels

Aucun

## Barbara Rigassi

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Doctorat en économie, HSG

### Parcours professionnel

**1987-1993** Office fédéral des affaires économiques extérieures, cheffe de section

**1994-1996** Collaboratrice personnelle du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz

**1996-1998** Société de Banque Suisse, secrétaire générale

**1999-2002** Office fédéral de l'économie et du travail, directrice adjointe et membre de la direction du Secrétariat d'état à l'économie SECO avec rang d'ambassadrice

**Depuis mai 2002** BHP – Brugger und Partner AG, directrice associée

### Mandats actuels

Vice-présidente du conseil de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich; vice-présidente du conseil d'administration d'ewb (Energie Wasser Bern); présidente du conseil d'administration de BHP – Brugger und Partner AG

### Mandats précédents

Vice-présidente du conseil de fondation de la caisse maladie Atupri; membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) et de SpitalNetz Bern AG

## Nicola Thibaudeau

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Ingénieure en génie mécanique de l'École Polytechnique de Montréal

### Parcours professionnel

**1984-1989** IBM Canada, ingénieure

**1990-1994** Cicorel S.A., La Chaux-de-Fonds, directrice technique

**1994-2002** Mécanex, Nyon, directrice

**2003** Divers mandats de conseil

### Mandats actuels

CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Bienne; vice-présidente de la Banque Cantonale du Jura (BCJ); membre du conseil d'administration des Transports Publics Neuchâtelois SA, La Chaux-de-Fonds

### Mandats précédents

Membre du conseil d'administration de CSS Assurances, de la Banque Cantonale Vaudoise, de la Poste Suisse et d'Innosuisse

# Comité de direction

État au 1<sup>er</sup> janvier 2023

		Année de naissance	Membre depuis
<b>CEO</b>	Michèle Rodoni, Bougy-Villars	1969	2012
<b>Responsable Finances</b>	Peter Brawand, Binningen	1965	2004
<b>Responsable Développement des affaires</b>	Andrea Kleiner, Zurich	1974	2021
<b>Responsable Assurances</b>	Thomas Trachsler, Kirchberg	1965	2010
<b>Responsable Prévoyance</b> <sup>1</sup>	Thomas Bossart, Céligny	1987	2022
<b>Responsable Asset Management</b>	Sven Rump, Bern	1958	2014
<b>Responsable Management du marché</b>	Patric Deflorin, Kilchberg	1971	2015
<b>Responsable Ressources humaines</b> <sup>2</sup>	Barbara Agoba, Rüfenacht	1974	2022
<b>Responsable IT</b> <sup>3</sup>	Andreas Grütter, Berne	1975	2022

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

<sup>1</sup> Jean-Philippe Moser, jusqu'au 28 février 2022; Andreas Keller, ad interim jusqu'au 31 mars 2022

<sup>2</sup> Claudia Giorgetti, ad interim jusqu'au 31 janvier 2022

<sup>3</sup> ad interim

## Michèle Rodoni

CEO



### Formation

Actuaire ASA

### Parcours professionnel

**1991-2005** La Suisse, actuaire, membre de la direction (dès 2003)

**2006-2008** Swiss Life, responsable du département Finances et Business Development de la division internationale

**2009-2012** Aviva, directrice des programmes Solvency II pour l'Europe

**2012-juin 2017** Groupe Mobilière, responsable Prévoyance

**Juillet 2017-2020** Groupe Mobilière, responsable Management du marché

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021** Groupe Mobilière, CEO

### Mandats

Membre du conseil d'administration de Swiss Marketplace Group SA (SMG); membre du conseil d'administration de Ringier SA, Zofingue; membre du comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich; membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce Suisse-Américaine (Swiss Amcham), Zurich; membre du comité de gfm Schweizerische Gesellschaft für Marketing, Zurich; présidente du conseil de fondation de la Fondation pour les Arts et la Culture, Nyon

## Peter Brawand

Responsable Finances



### Formation

Lic. en sciences économiques HSG, expert-comptable diplômé

### Parcours professionnel

**1989-1994** Revisuisse Price Waterhouse SA, en dernier lieu chef mandataire en conseil et contrôle de gestion

**1994-1996** Coop Compagnie d'Assurances, membre de la direction, responsable Finances et administration

**1997-2004** Bâloise Assurances, en dernier lieu responsable comptabilité et controlling, membre du comité de direction Suisse (dès 1998)

**Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004** Groupe Mobilière, responsable Finances

### Mandats

Membre du conseil d'administration de Ammann Group Holding AG, Berne, de Ammann BauAusrüstung AG, Langenthal, et de Madisa AG (Ammann Group), Berne

### Andrea Kleiner

Responsable Développement des affaires



#### Formation

Diplôme en sciences naturelles de l'EPFZ et MBA de la Cornell University, États-Unis

#### Parcours professionnel

**2000-2004** Accenture, Management Consultant

**2004-2008** The Boston Consulting Group, responsable de projet

**2008-2015** Swiss Life SA, responsable System Management Particuliers

**2016-2020** Groupe Mobilière, responsable Assurances de personnes, secteur Assurances

**2020-2021** Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021** Groupe Mobilière, responsable Développement des affaires

### Thomas Trachsler

Responsable Assurances



#### Formation

Économiste d'entreprise, titulaire d'un diplôme HES et d'un EMBA de la HSG

#### Parcours professionnel

**1986-1998** Groupe Mobilière, différentes fonctions au siège principal

**1998-2009** Groupe Mobilière, agent général

**2010-juin 2017** Groupe Mobilière, responsable Management du marché

**Juillet 2017-avril 2021** Groupe Mobilière, responsable Operations

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021** Groupe Mobilière, responsable Assurances

#### Mandats

Membre du conseil de surveillance et d'administration de la Wirtschafts- und Kaderschule KV Bern (WKS KV Bildung), président conseil de fondation de la fondation WKS KV Bern, membre du comité de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (Chambre de commerce bernoise) et du Verband der Arbeitgeber Region Bern

### Thomas Bossart

Responsable Prévoyance



#### Formation

Bachelor of Arts en économie, HSG; Master of Science in Accounting and Finance, London School of Economics; MBA INSEAD, France / Singapour

#### Parcours professionnel

**2008-2009** Credit Suisse, Business Analyst

**2009-2011** SIX Group (Division Financial Information), différentes fonctions

**2013-2022** McKinsey & Company, en dernier lieu comme partenaire associé spécialisé dans le secteur de l'assurance en Suisse et en Europe

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022** Groupe Mobilière, responsable Prévoyance

### Sven Rump

Responsable Asset Management



#### Formation

Ingénieur en génie mécanique, EPFZ; UCLA Graduate School of Management, Los Angeles; CFA (Chartered Financial Analyst)

#### Parcours professionnel

**1982-1985** ABB, ingénieur client spécialiste des turbines

**1987-1990** JP. Morgan, marchés dérivés

**1990-1999** Vontobel, responsable titres à revenu fixe

**1999-2014** DWS, CEO Suisse, responsable du portefeuille global de gestion des risques

**Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014** Groupe Mobilière, responsable Asset Management

#### Mandats

Membre du conseil de fondation de la Fondation humanitaire de la CRS, Berne

### Patric Deflorin

Responsable Management du marché



#### Formation

Lic. en sciences économiques HSG et titulaire d'un executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG)

#### Parcours professionnel

**1998-1999** Price Waterhouse Coopers, consultant pour le management

**1999-2005** Zurich Suisse, en dernier lieu responsable du développement de l'organisation pour Global Corporate Suisse

**2005-2006** Novelis Aluminium, Financial Controlling / Performance Management

**2006-2012** Zurich Insurance Group, CFO Direct Europe et Zurich Suisse, membre du comité directeur de Zurich Suisse

**2012-2015** Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

**2015-mars 2021** Groupe Mobilière, responsable Assurances

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021** Groupe Mobilière, responsable Management du marché

#### Mandats

Membre du conseil d'administration de Garage Caflisch AG, Ilanz, et de KLARA Business SA, Lucerne; président du Pool dommages naturels

### Barbara Agoba

Responsable Ressources humaines



#### Formation

Lic. en droit, Université de Fribourg

#### Parcours professionnel

**1999-2000** Groupe Mobilière, assistante de direction

**2000-2001** Groupe Mobilière, Business Process Engineer

**2002** Groupe Mobilière, spécialiste eBusiness

**2002-2006** Groupe Mobilière, juriste chez JurLine et suppléante de la responsable Support de conduite de Protekta Assurance de protection juridique SA

**2006-2013** Groupe Mobilière, responsable du team Responsabilité civile entreprise et professionnelle (grands comptes et affaires spéciales)

**2013-2015** Groupe Mobilière, responsable Affaires PME

**2015-2017** Groupe Mobilière, responsable Souscription PME

**2017-2020** Groupe Mobilière, responsable Mobi24

**2020-2022** Groupe Mobilière, responsable Marché Ouest

**Depuis le 1<sup>er</sup> février 2022** Groupe Mobilière, responsable Ressources humaines

**Andreas Grütter**

Responsable IT ad interim



**Formation**

Ingénieur diplômé HES et titulaire d'un EMBA de la Haute école spécialisée bernoise (BFH)

**Parcours professionnel**

**1995-2004** Swiss Triathlon, triathlète professionnel

**2004-2006** RTC AG, ingénieur logiciel

**2006-2010** RTC AG, responsable de projet technique et architecte IT senior

**2010-2011** Hewlett Packard BSC Berne, Chief IT Architect

**2011-2012** Bank Julius Bär, Head of Architects Office

**2012-2013** Groupe Mobilière, architecte IT

**2013-2015** Groupe Mobilière, responsable architecture système informatique

**2015-2022** Groupe Mobilière, responsable architecture IT

**Depuis le 15 décembre 2022** Groupe Mobilière, responsable IT ad interim

# Direction

## État au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Stefan Aebersold	Jean-Daniel Graf	Christoph Kopp	Andrea Rieger
Andy Amacker	Samuel Grossenbacher	Marta Kwiatkowski	Pascal Ruppen
Pascal Auderset	Christian Grundt	Christian Lambelet	Antoine Sanchez
Nina Babst	Barbara Grütter	Christoph Leemann	Marc Sarbach
Marco Bähler	Katja Gueissaz	Marco Liechti	Alex Sauber
Annette Behringer	Urs Haeusler	Patrik Linder	Laszlo Scheda
Michel Berthold	Benno Halter	Daniel Luder	Stephan Schmucki
Pascal Blanchard	Anne Hari	Silvia Lunzer	Julia Schweizer
Jonathan Bodmer	Beat Haudenschild	Hans-Jörg Lustenberger	Jean-Michel Sciboz
Philippe Bonvin	Ramona Hess	Bernhard Maeder	Barbara Stamm
Enrico Briccola	Andreas Hölzli	Daniel Mewes	Roger Stämpfli
Peter Bruder	Urs Hübscher	Walter Minder	Beat Sterren
Aline Brügger	Simon Hürlimann	Philipp Mischler	Dorothea Strauss
Alice Chalupny	Max Indermühle	Stephan Mohr	Beat Tröhler
Gerhard Däppen	Enea Ischi	Renato Morelli	Christoph Tschumi
Marc Olivier Delévaux	André Iseli	Ulrich Moser	Roland Verdon
Olivier Desponds	Gisela Jaeggi	Damian Müller	Thomas Walther
Pascal Domig	Brigitte Jappert	Lucas Müller	Belinda Walther Weger
Yves Duvanel	Nicolas Jeanneret	Beat Odermatt	Rolf Wendelspiess
Roger Etter	Martin Jutzi	Patrick Oltramare	Michel Wiederkehr
Stefan Fröhlich	Michael Kämpf	Christoph Ott	Esther Wyss
Andrea Gees	Andreas Keller	Franziska Paradies	Markus Wyss
Philippe Genoud	Thomas Keller	Christina Petry	Christian Zeller
Michel Gicot	Stefan Koch	Thomas Peyer	Cédric Zermatten
Claudia Giorgetti	Jérôme Koller	Nadine Probst	Rico Zwahlen

# Gestion et contrôle de l'entreprise

**La Mobilière pratique un reporting clair et compréhensible et présente ses principes de gouvernance d'entreprise en toute transparence, conformément aux attentes des parties prenantes.**

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. Les explications ci-après relatives à la gestion et au contrôle de l'entreprise suivent pour l'essentiel la structure de la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. La Mobilière observe en outre les prescriptions de surveillance prudentielle, tant pour la Holding que pour les compagnies d'assurances détenues par cette dernière, en particulier la circulaire de la FINMA «Gouvernance d'entreprise – assureurs». Les rémunérations de l'exercice 2022 sont présentées au chapitre [«Rémunérations»](#). Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, un renvoi le signale expressément.

## Structure de l'entreprise et actionnariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les informations sur la [structure de l'entreprise](#), sur le [périmètre de consolidation](#) et sur [la structure de direction opérationnelle](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

## Structure du capital

La structure du capital ressort du [bilan de la Coopérative](#) et du [bilan consolidé](#). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions de la Holding est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ou de participation ni l'inscription de nomines, pas plus que l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.



La Coopérative Mobilière compte plus de

**1,9  
million**

de sociétaires.

## Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement plus de 1,9 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 délégués (effectif réglementaire) provenant de tous les cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les déléguées et délégués représentent les régions ainsi que les divers cercles de titulaires d'assurances, tels que les particuliers, les entreprises agricoles et artisanales, l'industrie, le commerce, les sociétés de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans. Un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Il n'y a pas de durée de fonction maximale, mais une limite d'âge de 72 ans s'applique.

Les déléguées et délégués approuvent chaque année le rapport de gestion, les comptes annuels et le rapport annuel de la Coopérative. De plus, ils prennent acte des états financiers, établis conformément au référentiel comptable reconnu Swiss GAAP RPC. Ils décident également de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. Enfin, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative.

Informations complémentaires:

[Les déléguées et délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

Informations complémentaires:

[Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

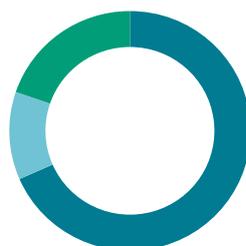
## Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

### Membres

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration de la Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition permet de concrétiser la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles de titulaires d'assurances. Pour des raisons de bonne gouvernance, il doit comporter une majorité de membres ne faisant pas également partie du Conseil d'administration de la Holding.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Conseil d'administration de la Coopérative comptait 27 membres et celui de la Holding dix membres, comme en 2022. La durée ordinaire du mandat des membres du Conseil d'administration de la Coopérative est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans et la durée de fonction maximale de quinze ans. Le Conseil d'administration de la Coopérative compte désormais quatorze femmes et treize hommes.

**Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative, répartition par durée de mandat**  
en % et (nombre de membres) au 31.12.2022

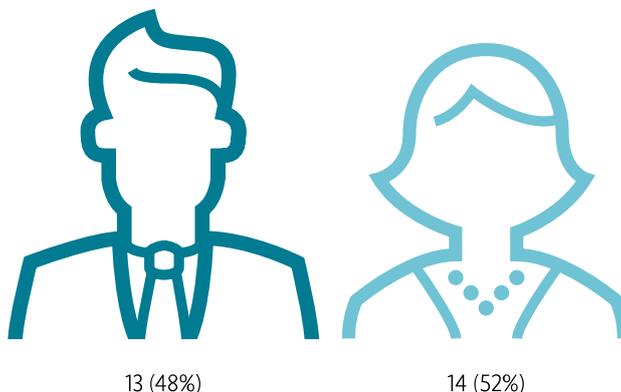


entre 1 et 5 ans: 52% (14)  
entre 6 et 10 ans: 33% (9)  
plus de 11 ans: 15% (4)

La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de quinze ans.

**Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative**

Répartition hommes-femmes au 31.12.2022



Si une personne membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élue à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administratrice ou d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas d'échelonnement du renouvellement des mandats.

Aucune personne membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive au sein de Mobilière Suisse Holding SA. Hormis Markus Hongler, qui a exercé la fonction de CEO jusqu'à fin 2020, l'ensemble des personnes membres du Conseil d'administration sont réputées indépendantes au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

**Tâches et méthode de travail**

Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer la conformité de l'orientation de l'entreprise avec les principes de la coopérative. Il est responsable du rapport de gestion, des comptes annuels statutaires, du rapport annuel ainsi que de l'établissement des états financiers de la Coopérative conformément au référentiel comptable reconnu Swiss GAAP RPC. En outre, il prend des décisions fondamentales relatives à l'organisation des élections de délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend acte du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle de la gestion opérationnelle de la Coopérative, qui est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent.

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration de la Coopérative tient habituellement quatre séances par année, ce qui a été le cas en 2022. Aucune des personnes membres de cet organe n'exerce de fonction dirigeante dans une autre société d'assurances suisse.

### Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de positionnement de la Coopérative. Comptant cinq personnes membres élues pour un an, ce comité est actuellement placé sous la direction de Dora Andres, ses autres membres étant Urs Berger, président du Conseil d'administration, Thierry Carrel, Rolf G. Schmid et Anja Wyden Guelpa (nouvellement élue). Durant l'exercice sous revue, il s'est réuni à quatre reprises. En règle générale, la CEO ainsi que les responsables Public Affairs & Développement durable, Communication d'entreprise et Management du marché de même que la responsable Engagement sociétal prennent part aux séances du comité de positionnement de la Coopérative. Le comité formule des prises de position et des recommandations à l'intention du Conseil d'administration de la Coopérative in corpore. Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration.

Il existe en outre un comité de gouvernance, composé du président et de la vice-présidente du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que de trois autres de ses membres. Il s'agit actuellement de Beat Brechbühl, Laura Sadis et Yvonne Lang Ketterer. La durée du mandat est d'un an. Le comité de gouvernance a en particulier pour tâche de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative en matière de nominations, autrement dit de préparer l'élection des délégués et celle des membres du Conseil d'administration de la Coopérative. Il lui incombe aussi d'examiner les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Holding en matière de nominations, en particulier l'élection des membres dudit Conseil d'administration et la nomination du ou de la CEO. Enfin, il est chargé de contrôler les propositions relatives à la rémunération des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que d'examiner les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des divers échelons de fonction du Groupe Mobilière.

Le comité de gouvernance a pour seul pouvoir décisionnel celui de fixer le montant des rémunérations des membres du Conseil d'administration de la Holding. La responsabilité générale des autres tâches qui lui sont confiées est du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou de celui de la Holding. Selon les thèmes à l'ordre du jour, la CEO et la responsable Ressources humaines participent aux séances du comité de gouvernance. Durant l'exercice sous revue, ce dernier s'est réuni à quatre reprises.

### Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA

#### Membres

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter au moins cinq membres. La durée du mandat est de trois ans, et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie de celui de la

---

#### Informations complémentaires:

[Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA](#)

Coopérative, ce qui est le cas de tous les membres depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000. Ces prescriptions s'appliquent aussi aux administratrices et administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que la présidence et la vice-présidence des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe ci-dessus soient respectivement exercées par une seule et même personne est constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des personnes membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'elles exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur ainsi que sur les politiques, les instructions et règlements internes, la Charte et le Code de conduite adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. La [Charte](#) et le [Code de conduite](#) sont publiés sur notre site Internet.

### Tâches et méthode de travail

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe (Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA) sont régies par un règlement d'organisation et par un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding. Ces règlements sont régulièrement réexaminés et, si nécessaire, adaptés. Le règlement d'organisation définit en particulier la conduite à suivre en cas de conflit d'intérêts. Les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction règlent leurs affaires personnelles et professionnelles afin d'éviter autant que possible tout conflit d'intérêt avec l'entreprise et le Groupe Mobilière. Une personne membre du Conseil d'administration ne peut pas être simultanément membre du Conseil d'administration ou d'un autre organe d'une société ou d'un groupe d'assurances qui se trouve en concurrence avec le Groupe Mobilière. Les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction informent le président du Conseil d'administration immédiatement et de manière exhaustive au sujet des conflits d'intérêt les concernant. Le Conseil d'administration prend les mesures nécessaires pour préserver les intérêts de l'entreprise.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. De plus, il définit la stratégie d'entreprise axée sur la durabilité et la structure organisationnelle du Groupe, arrête notamment la planification annuelle et pluriannuelle de ce dernier et décide des politiques de risque et de placement, ainsi que de la stratégie de placement.

Il définit également la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Enfin, font aussi partie de ses attributions la nomination et la révocation du ou de la CEO – responsable de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe –, des membres du Comité de direction, du responsable de la Révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre des décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu huit séances ordinaires, pour un total de neuf jours de séance.

Les membres du Conseil d'administration se forment continuellement. De plus, tant le Conseil d'administration que ses comités évaluent régulièrement leurs prestations et leur efficacité. À cette fin, le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation annuelle dans le cadre de laquelle il vérifie l'état d'avancement des tâches qui lui sont confiées par la loi et le règlement d'organisation. Il se penche également sur l'organisation et la collaboration en son sein et au sein de ses comités ainsi que sur la coopération avec les différentes parties prenantes. Les résultats de cette auto-évaluation sont intégrés dans la planification des sujets traités par le Conseil d'administration, dans la définition annuelle de ses thèmes prioritaires et dans la planification de la succession. L'ensemble des membres du Comité de direction prennent part aux séances du Conseil d'administration lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des spécialistes internes ou externes. La CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, la Révision interne présente au Conseil d'administration un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations.

En ce qui concerne les autres informations internes au Groupe ainsi que les instruments de contrôle du Comité de direction, nous renvoyons, entre autres, aux indications relatives à la [révision](#) interne et externe et à [la gestion des risques](#). Enfin, le Conseil d'administration vérifie annuellement la pertinence de la stratégie mise en œuvre et traite de questions d'importance stratégique dans ses séances.

#### «Fit & Proper»

Les membres du Conseil d'administration doivent impérativement offrir toute garantie d'une activité irréprochable et jouir d'une bonne réputation. En d'autres termes, ils doivent être «Fit & Proper», c'est-à-dire disposer des connaissances et de l'expertise professionnelles nécessaires (Fit) et présenter une honorabilité sans tache (Proper). Alors que l'exigence d'honorabilité s'applique à chaque membre individuellement, celle de l'expertise doit être considérée du point de vue de la conduite stratégique et opérationnelle dans son ensemble (Conseil d'administration et Comité de direction). Cela signifie que le Conseil d'administration doit être composé de manière à être «collectivement» à même d'assurer la surveillance et la haute direction de l'entreprise de manière irréprochable.

Les membres du Conseil d'administration de la Holding disposent de solides connaissances dans des domaines essentiels ainsi que d'une vaste expérience. Le Conseil d'administration vérifie lui-même régulièrement si sa composition et celle de ses comités sont appropriées. De plus, pour s'assurer qu'il réunira les compétences nécessaires et présentera la diversité requise à l'avenir également, il évalue à l'avance des candidatures potentielles. Lors du

processus annuel de planification de la succession au Conseil d'administration, le comité de gouvernance de la Coopérative se penche sur les départs qui auront lieu au cours des années suivantes, actualise le profil d'exigences, évalue les candidatures correspondantes et soumet des propositions de vote concrètes au Conseil d'administration. Sur cette base, le Conseil d'administration approuve les diverses propositions d'élection lors des assemblées générales des sociétés concernées. Le profil d'exigences se fonde sur les prescriptions légales, notamment en matière de surveillance prudentielle. Il est complété par les besoins spécifiques du Groupe Mobilière.

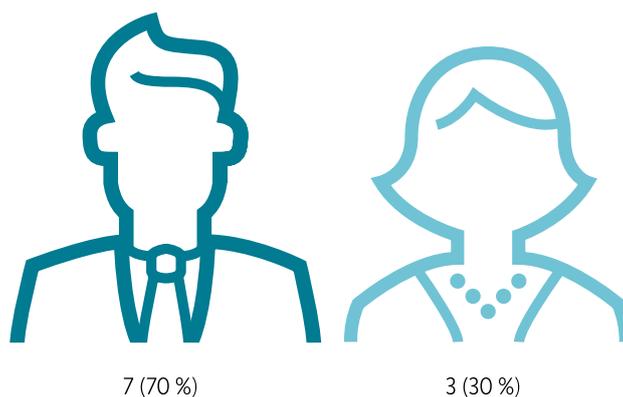
Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration selon la durée de fonction et le genre.

**Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA, répartition par durée de mandat**  
en % et (nombre de membres) au 31.12.2022



La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de douze ans.

**Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA**  
Répartition hommes / femmes au 31.12.2022

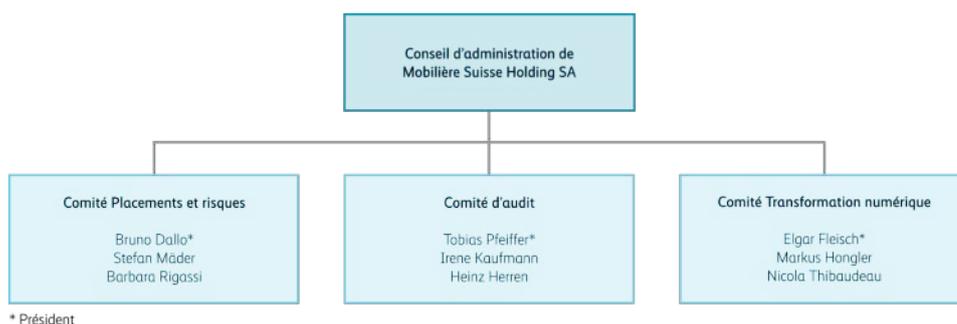


Il n'y a pas eu de changements dans la composition du Conseil d'administration de la Holding durant l'exercice sous revue.

## Comités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein trois comités permanents de trois membres chacun. En règle générale, les comités se réunissent quatre fois par année. En 2022, le comité Placements et risques a toutefois tenu six séances au total. Markus Hongler a succédé à Urs Berger à la tête du comité Transformation numérique. La composition des autres comités n'a pas connu de changements durant l'exercice sous revue.

### Les comités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA



Le but, le rôle et les tâches des comités du Conseil d'administration sont définis dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Faisant régulièrement appel aux compétences de spécialistes internes et, au besoin, externes, les comités approfondissent certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et élaborent des bases de décision à son intention. En règle générale, la CEO participe aux séances des comités en qualité de conseillère. Il en va de même du président du Conseil d'administration pour les séances des comités dont il n'est pas membre. Le Conseil d'administration in corpore reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient.

- Le comité Placements et risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la congruence actifs-passifs (Asset Liability Management), de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que risque de réputation qui en découle).
- Le comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et du respect des lois, statuts et règlements internes (risque opérationnel) ainsi qu'en matière de protection de la réputation (risque de réputation).
- Enfin, le comité Transformation numérique évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités de la Mobilière dans le domaine de la transformation numérique et des cyberrisques. Il examine en outre la question des risques opérationnels et, partant, du risque de réputation découlant de la numérisation et fait des recommandations au Conseil d'administration.

Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a constitué un comité dédié au développement durable. Outre le président, Aymo Brunetti, ce comité réunit les présidents des comités permanents du Conseil d'administration au niveau de la Coopérative et de la Holding ainsi que, pour le comité Placements et risques, Barbara Rigassi. Il évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités stratégiques de la Mobilière dans le domaine du développement durable et de sa gouvernance, et soumet des recommandations correspondantes au président du Conseil d'administration. Aucune des personnes membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, n'exerce de fonction exécutive. Hormis Markus Hongler, toutes les personnes membres du Conseil d'administration sont réputées indépendantes au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise et de la circulaire de la FINMA «Gouvernance d'entreprise – assureurs». La composition actuelle du [Conseil d'administration](#) et de ses [comités permanents](#) ainsi que des [informations complémentaires sur chaque membre](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

---

Informations complémentaires:

[Structure de direction](#) et [membres du Comité de direction](#)

### CEO et Comité de direction

La CEO est chargée de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe. Il lui incombe en outre d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Le Comité de direction met en œuvre la stratégie d'entreprise arrêtée par le Conseil d'administration de la Holding. Il s'efforce de prendre ses décisions par consensus; à défaut, il appartient à la CEO de trancher.

Il n'y a pas de contrats de management. Les contrats de travail de la CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois.

### Droits de participation

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

### Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

### Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2022, les organes compétents ont désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et des filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du comité d'audit en

particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés durant l'exercice sous revue se monte à CHF 1 466 798.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la Révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La Révision interne soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance en procédant à une évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition de la CEO, des membres du Comité de direction, des responsables de fonctions de contrôle des risques ainsi que du ou de la responsable de l'unité contrôlée. De plus, les résultats importants de la révision sont régulièrement communiqués au président du Conseil d'administration et au comité d'audit.

---

Informations complémentaires:

[mobiliere.ch](http://mobiliere.ch)

### Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués et déléguées, les administratrices et administrateurs, le personnel, les médias et le public sur ses résultats annuels et sur la marche de ses affaires dans son rapport de gestion, lors de la conférence de presse du bilan, par des communiqués de presse et sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre.

De plus, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Les contacts avec les délégués sont entretenus non seulement à l'occasion de leur assemblée annuelle, mais également lors de réunions régionales d'information organisées chaque automne à leur intention. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière. Enfin, nous informons notre clientèle de la marche de nos affaires et des questions d'actualité concernant le Groupe Mobilière sur notre site Internet et sur divers autres canaux de communication.

## Rémunérations

**La Mobilière applique une politique de rémunération qui tient compte des valeurs inhérentes à l'esprit de coopérative et fait participer ses collaboratrices et collaborateurs à son succès.**

Suivant sur une base volontaire les recommandations de la FINMA, la Mobilière dispose d'un système de rémunération dont les lignes directrices sont conformes aux principes fixés par cette dernière dans la circulaire «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers». Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales de transparence applicables aux sociétés cotées.

Les principes de rémunération appliqués par le Groupe Mobilière à tous les échelons de fonction sont inscrits dans la politique de rémunération approuvée par le Conseil d'administration. Celle-ci prescrit des rémunérations appropriées qui, comparées à celles d'autres entreprises de la branche, s'avèrent aussi bien proportionnées que compétitives. De plus, le système de rémunération doit être simple, transparent et compréhensible.

Les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les cadres perçoivent un salaire de base et, selon la marche des affaires, une participation au résultat fixée par le Conseil d'administration. La rémunération globale annuelle directe de la CEO, des membres du Comité de direction et de la Direction se compose du salaire de base et d'une part variable définie annuellement. Cette part variable à court terme encourage une culture de la performance et récompense chaque année la réalisation des objectifs de l'entreprise. Elle est nettement inférieure à la rémunération de base, afin d'éviter autant que possible tout comportement indésirable, motivé par l'attrait du bonus.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» prévue en sus pour la CEO ainsi que les membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) est axée sur les objectifs communs orientés vers l'avenir (objectifs Z) que sont la transformation numérique, la rentabilité future et l'image de la Mobilière. Tous les ans, les cadres du plus haut niveau hiérarchique sont évalués par rapport à ces objectifs en fonction de l'évolution des quatre dernières années. En outre, la Mobilière ne verse ni prime d'embauche au sens de rémunération anticipée de prestations de travail futures, ni indemnité de départ ou «parachute doré».

Durant l'exercice sous revue, cette gratification a été versée à 111 ayants droit au total (y compris aux bénéficiaires de rentes, qui la perçoivent au prorata du temps), pour un montant total brut de CHF 1 793 773.

## Modèle salarial et composantes de la rémunération annuelle<sup>1</sup>

	Salaire de base fixe	Rémunération variable à court terme	Participation au résultat (initiative patronale)	Participation au résultat orientée vers l'avenir (initiative patronale)
CEO / Comité de direction / membres de la Direction	X	X		X
Cadres	X		X	
Collaborateurs	X		X	

<sup>1</sup> Sites de Direction

L'Assemblée des délégués et le Conseil d'administration de la Coopérative fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Pour ce qui est de la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Holding, il appartient au Comité de gouvernance de la Mobilière Suisse Société Coopérative d'en décider.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les rémunérations versées durant l'année sous revue seront commentées et complétées lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés.

À cette occasion, un décompte exhaustif des rémunérations – établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA – est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de cette dernière lors de l'Assemblée générale de la Holding.

### Déléguées et délégués de la Coopérative

La rémunération des membres de l'Assemblée des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés. L'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux membres de l'Assemblée des délégués en fonction a atteint CHF 405 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se sont montées à CHF 36 290 au total.

### Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chacun de ces mandats. Leur rémunération d'administratrices et administrateurs de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata du temps. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration.

Les membres qui siègent dans un comité permanent, un comité ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation

personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais d'hébergement sont remboursés sur présentation d'un justificatif; les frais de déplacement pour des séances en Suisse ne le sont pas.

Les rémunérations fixes versées en 2022 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus: CHF 715 000
- b) Indemnité totale la plus élevée: Urs Berger, président: CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 294 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent à CHF 69 251 au total.

Par ailleurs, un membre du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative a également perçu CHF 25 000 pour le mandat exercé au sein du conseil d'administration de GARAIIO REM AG et CHF 30 000 pour celui exercé au sein du conseil d'administration de Flatfox AG.

### Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Comité de gouvernance. La rémunération versée aux membres du Conseil d'administration doit être globalement appropriée et, comparée à celles d'autres entreprises de la branche, être aussi bien proportionnée que compétitive. Elle doit tenir compte du niveau de responsabilité assumé par les membres et à la charge de travail qui leur incombe. La rémunération des administratrices et administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administratrices et administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération de la vice-présidente et des membres du Conseil d'administration se compose d'un montant de base fixe, auquel s'ajoute un complément pour la vice-présidente, ainsi que pour les présidents et les membres des comités permanents de cet organe. Ce dernier décide de la rémunération des mandats spéciaux qu'il confie à ses membres au cas par cas. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'un comité ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent, à titre forfaitaire, un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance, qui n'est versé qu'en cas de participation effective.

La participation aux séances du Conseil d'administration in corpore donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. La participation à plusieurs séances organisées en Suisse, le même jour, ne donne droit qu'à un jeton de présence. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, la vice-présidente et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre notamment sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage ainsi que ses jetons de présence. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération à proportion du temps.

Les rémunérations fixes (rémunérations de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2022 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus: CHF 1 506 000
- b) Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire): Urs Berger, président:  
CHF 628 000

Durant l'exercice sous revue, la vice-présidente et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 182 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC des membres soumis à cotisations se sont élevées à CHF 177 686. Les cotisations AVS/AI/APG/AC de l'employeur afférentes à la rémunération du président ont atteint CHF 87 450. Les cotisations de l'employeur afférentes à la rémunération des membres assurés dans la Caisse de pension de la Mobilière se sont élevées au total à CHF 132 519. Un membre du Conseil d'administration a en outre effectué des missions pour la Mobilière sur la base de mandats. Sa rémunération s'est montée à CHF 10 000 pendant l'année sous revue.

### CEO et membres du Comité de direction

La rémunération de la CEO et des membres du Comité de direction du Groupe Mobilière est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de la rémunération variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au maximum, pour la CEO et les membres du Comité de direction, à 50% du salaire fixe convenu. Le bonus effectivement versé dépend du degré de réalisation des objectifs de l'entreprise (résultats globaux, croissance, satisfaction de la clientèle, coûts).

La CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la Caisse de pension des collaborateurs et auprès de la Caisse de pension complémentaire du Groupe Mobilière.

Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de la CEO, du Comité de direction et de la Direction; les deux règlements ont été agréés par l'Administration des contributions du canton de Berne et du canton de Vaud.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» (objectifs Z) est versée annuellement à la CEO et aux membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) et s'élève à 30% au maximum du bonus pour tous les ayants droit, conformément au règlement sur la rémunération.

En 2022, les rémunérations fixes (salaires fixes) et les rémunérations variables (bonus) ainsi que la «participation au résultat orientée vers l'avenir» versées aux membres du Comité de direction, CEO incluse, se sont élevées au total à CHF 7 392 501. Les cotisations afférentes

aux rémunérations des membres du Comité de direction, CEO incluse, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension ont atteint respectivement CHF 594 800 et CHF 1 402 642 au total.

### **Autres indications**

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais accordés aux collaboratrices et collaborateurs sur les assurances et les hypothèques ainsi que les gratifications d'ancienneté. Ces prestations sont destinées à l'ensemble du personnel du Groupe Mobilière.

Aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres anciens ou actuels des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière.



# Rapport financier

Comptes annuels consolidés	170
Annexe aux comptes annuels consolidés	174
Rapport de l'organe de révision	203

# Compte de profits et pertes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2022	2021
Primes brutes émises	2	4 540 365	4 307 333
Primes cédées aux réassureurs		-226 438	-211 902
Variation du report de primes (brut)		-21 130	-19 215
Part des réassureurs à la variation du report de primes		3 817	2 049
<b>Primes acquises pour compte propre</b>		<b>4 296 614</b>	4 078 266
Sinistres et prestations d'assurance payés	3	-2 814 837	-2 845 642
Variation des provisions techniques (brut)	4	-82 053	-123 420
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	3	113 333	188 040
Variation des provisions pour le compte et aux risques de tiers		-19 350	-139 285
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-1 119 790	-1 045 006
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances		45 711	45 822
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-48 098	-76 555
Produits des placements	5	277 462	222 697
Gains et pertes sur placements de capitaux	6	-95 044	263 999
Charges de gestion des placements de capitaux		-32 252	-34 992
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		-161 668	42 097
Autres produits	7	104 975	42 952
Autres charges	7	-105 257	-81 845
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>359 747</b>	537 127
Résultat hors exploitation	8	-5 576	-5 424
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>354 170</b>	531 703
Impôts	9	-43 159	-56 768
<b>Bénéfice</b>		<b>311 011</b>	474 935
dont attribuable à			
- Actionnaire de Mobilière Suisse Holding SA		311 334	475 254
- Parts des minoritaires		-323	-319

## Bilan consolidé au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2022	2021
<b>Actifs</b>			
Placements de capitaux	10, 12	19 558 404	19 879 384
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	11	1 128 657	1 118 840
Immobilisations incorporelles	12, 13	35 291	35 182
Immobilisations corporelles	12	222 155	229 604
Provisions techniques (brut)	15	204 262	268 229
Créances	14	199 970	203 393
Liquidités		221 612	216 169
Comptes de régularisation		150 177	142 632
<b>Total actifs</b>		<b>21 720 529</b>	22 093 433
<b>Passifs</b>			
Provisions techniques (brut)	15	12 098 801	12 083 176
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	16	1 113 903	1 094 898
Provisions (financières) non techniques	17	557 364	653 060
Fonds pour participations futures aux excédents	18	601 537	571 788
Engagements financiers		292 124	292 205
Autres engagements	19	1 060 157	835 211
Passifs de régularisation		115 823	160 140
<b>Dettes</b>		<b>15 839 708</b>	15 690 477
Capital-actions	20	200 000	200 000
Réserves de capital	20	575 000	575 000
Réserves de réévaluation	21	1 388 639	1 989 293
Réserves de bénéfice		3 729 387	3 643 410
Différences de change		-13 878	-6 767
Parts minoritaires au capital		1 673	2 020
<b>Fonds propres consolidés</b>		<b>5 880 821</b>	6 402 956
<b>Total passifs</b>		<b>21 720 529</b>	22 093 433

## Tableau de financement consolidé

en milliers de CHF	2022	2021
Versements de clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	4 637 622	4 499 577
Versements résultant de la gestion de placements	-237 402	-75 951
Versements résultant d'autres prestations	32 945	27 602
Paiements aux clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	-2 938 646	-2 835 384
Paiements au personnel et aux agences générales	-1 175 003	-1 100 999
Paiements aux autorités fiscales et autres autorités	-214 347	-191 611
Autres encaissements et décaissements	-37 729	-253 039
<b>Flux financiers relatifs à l'exploitation</b>	<b>67 440</b>	70 195
Achat (-) / Vente (+) de participations/organisations associées (déduction faite des liquidités reprises)	-2 631	-56 103
Immobilisations incorporelles	-10 701	-9 229
Immobilisations corporelles	-14 463	-5 569
<b>Flux financiers relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-27 795</b>	-70 901
Dividendes	-30 000	-30 000
Augmentation des engagements financiers	-104	4
Charges de financement	-3 471	-2 805
<b>Flux financiers relatifs aux activités de financement</b>	<b>-33 575</b>	-32 800
Variations des taux de change sur les liquidités	-433	-516
<b>Variation des liquidités</b>	<b>5 637</b>	-34 023
Total liquidités exercice précédent	216 169	250 368
Variation des liquidités	5 637	-34 023
Gains et pertes de change sur les liquidités	-194	-175
<b>Total liquidités exercice sous revue</b>	<b>221 612</b>	216 169

## Tableau de variation des fonds propres consolidé

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de ré- évaluation	Différences de change	Fonds propres, sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Fonds propres, y c. parts des minoritaires
en milliers de CHF								
État au 31.12.2020	200 000	575 000	3 277 708	1 568 361	168	5 621 238	1 963	5 623 201
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-200 000			-200 000		-200 000
Compensation du goodwill avec les fonds propres			-57 766			-57 766		-57 766
Sortie de compte avec effet sur le résultat du goodwill lors de la cession			178 471			178 471		178 471
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires			-257			-257	464	206
Variation des réserves de réévaluation				420 932		420 932		420 932
Différences de change					-6 935	-6 935	-87	-7 023
Bénéfice annuel consolidé			475 254			475 254	-319	474 935
État au 31.12.2021	200 000	575 000	3 643 410	1 989 293	-6 767	6 400 936	2 020	6 402 956
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-200 000			-200 000		-200 000
Compensation du goodwill avec les fonds propres			-11 945			-11 945		-11 945
Réévaluation des parts exis- tantes de la fortune nette lors de la prise de contrôle			-292			-292		-292
Sortie de compte avec effet sur le résultat du goodwill lors de la cession			16 833			16 833		16 833
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires			47			47	69	115
Variation des réserves de réévaluation				-600 655		-600 655	3	-600 652
Différences de change					-7 111	-7 111	-96	-7 207
Bénéfice annuel consolidé			311 334			311 334	-323	311 011
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>200 000</b>	<b>575 000</b>	<b>3 729 387</b>	<b>1 388 639</b>	<b>-13 878</b>	<b>5 879 147</b>	<b>1 673</b>	<b>5 880 821</b>

# Annexe aux comptes annuels consolidés

## Informations générales et principes fondamentaux

### Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément à l'ensemble des recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse. Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs.

### Principes de consolidation

Les sociétés dont Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur actuelle.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation se trouve [ici](#).

### Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

### Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date.

### Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill ou le badwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets, respectivement,

d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill ou d'une provision et d'une dissolution théoriques du badwill sont présentés dans l'annexe.

### Conversion des monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en francs suisses. S'agissant des comptes annuels de filiales libellés en monnaie étrangère, les postes du bilan sont convertis dans la monnaie du Groupe au cours du jour de référence; les postes du compte de profits et pertes et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours annuels moyens. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans les fonds propres sans effet sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

### Monnaies étrangères

#### Cours à la date du bilan

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
EUR	0,98716	1,03615
USD	0,92540	0,91110

#### Cours annuels moyens

en CHF	2022	2021
EUR	1,00464	1,08074

### Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

### Immeubles de rendement

Les immeubles de rendement sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle des immeubles construits est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (discounted cash flow, DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) attendues de l'exploitation des immeubles de rendement, actualisées à la date du bilan.

L'évaluation inclut une analyse et une appréciation détaillées des divers postes de revenus et de dépenses. Comme base, les experts en estimation immobilière disposent de la documentation du projet, de la situation locative actuelle et d'informations complètes sur le marché. À partir de ces éléments, ils estiment les cash-flows futurs attendus et fixent le taux d'actualisation. Les évaluations sont établies compte tenu de la poursuite de l'usage actuel pour les immeubles en portefeuille ou du projet planifié. L'actualisation est faite pour chaque bien conformément aux conditions du marché et ajustée en fonction des risques.

La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant

qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat.

Jusqu'à leur mise en exploitation, les immeubles en construction sont évalués aux coûts d'acquisition. En présence d'indices de surévaluation d'immeubles en chantier, des dépréciations de valeur sont comptabilisées immédiatement avec effet sur le résultat.

### **Placements à revenu fixe**

Les titres à revenu fixe, les prêts et les prêts hypothécaires sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. Si le remboursement intégral à la date d'échéance ou si le paiement des intérêts sont menacés, il est procédé immédiatement à une correction de valeur avec effet sur le résultat. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons le montant de la correction de valeur à l'aide de notre propre modèle d'évaluation. Si les motifs qui justifiaient la correction de valeur disparaissent, cette dernière est immédiatement dissoute avec effet sur le résultat.

### **Actions et parts de fonds**

Les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

### **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation de l'acquisition et amélioration du rendement).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

### **Or**

L'or est porté au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est immédiatement inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements.

### **Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée)**

Les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

### **Autres placements de capitaux**

Autres placements de capitaux: sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avoires à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

### **Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers**

Sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

### **Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation**

Les placements provenant d'affaires de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'affaires de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que résultat des placements pour les assurances vie liées à des participations. Les provisions techniques pour affaires de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises et celles créées par l'entreprise elle-même, se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, destinées à la commercialisation de licences d'utilisation, ainsi que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à vingt ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

### Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition de polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, déduction faite de la valeur résiduelle éventuelle (y c. terrain), sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation.

La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

- Mobilier / machines / véhicules: de 2 à 10 ans
- Matériel informatique / réseaux: de 3 à 10 ans
- Installations: de 10 à 20 ans
- Immeubles d'exploitation: de 40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

### Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

### Créances et autres engagements

Ces postes sont évalués à la valeur historique. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

### Provisions techniques non-vie

L'évaluation des provisions techniques non-vie est effectuée en principe en brut et en net (c.-à-d. avant et après déduction des parts des réassureurs), selon les prescriptions du droit de la surveillance.

S'agissant des affaires non-vie, on distingue les provisions techniques suivantes: reports de primes, provisions pour sinistres, provisions pour frais de traitement des sinistres, provisions mathématiques pour rentes, provisions pour participations aux excédents, autres provisions techniques et provisions de fluctuations.

L'évaluation des provisions techniques s'effectue en principe sur une base nominale; autrement dit, hormis les provisions mathématiques pour rentes, en application des prescriptions du droit de la surveillance, les provisions ne sont pas actualisées. Les provisions mathématiques pour rentes sont calculées sur la base des normes comptables en vigueur, et si nécessaire renforcées.

- Le report de primes est délimité dans le temps au pro rata temporis pour chaque contrat conformément aux conditions contractuelles.
- Les provisions pour sinistres sont évaluées au moyen de modèles d'évaluation actuarielle reconnus. La base des données comporte, d'une part, les triangles de liquidation pour les paiements, les provisions pour sinistres individuels, le nombre de sinistres et les prétentions récursoires, et d'autre part, des informations relatives à la répartition des risques au sein du portefeuille, telles que les primes acquises, les sommes de salaires, les sommes d'assurance et le nombre de risques.

- L'évaluation des provisions pour frais de traitement de sinistres se fait selon deux composantes: les frais de traitement de sinistres directement allouables et les frais de traitement de sinistres non directement allouables. Les frais de traitement de sinistres directement allouables sont en principe représentés sous forme de triangles de liquidation et évalués au moyen des mêmes méthodes actuarielles que les provisions pour sinistres. L'évaluation des frais de traitement de sinistres non directement allouables se fait selon la méthode New York.
- Les provisions mathématiques pour rentes sont évaluées conformément aux prescriptions relatives aux normes comptables. Ces prescriptions incluent des prescriptions relatives au taux technique de rémunération et à la mortalité des bénéficiaires de rentes.
- Les provisions pour participations aux excédents sont évaluées selon les règles prescrites contractuellement pour la détermination de la participation aux excédents.
- Les autres provisions techniques englobent, entre autres, les différences d'évaluation résultant de différences entre paramètres externes et paramètres internes, par exemple par rapport à la mortalité (surmortalité / sous-mortalité dans l'assurance LAA), et de taux technique rémunérant les provisions mathématiques pour rentes (taux sans risque vs. taux de calcul technique). S'agissant des affaires à liquidation longue, l'effet du renchérissement historique implicite de sinistre est comparé aux prévisions d'inflation à long terme d'établissements de renom (BNS, FINMA, etc.)

### Provisions techniques vie

Les provisions techniques dans l'assurance sur la vie sont déterminées conformément aux prescriptions du droit de la surveillance, en principe pour chaque contrat. Les provisions statutaires correspondent en principe aux provisions tarifaires, marges incluses. Les provisions statutaires insuffisantes sont renforcées. Ces renforcements sont constitués, si nécessaire, pour les risques biométriques, les risques de résiliation ainsi que les risques liés aux coûts et aux intérêts.

Les provisions techniques dans l'assurance sur la vie sont globalement suffisantes au sens général de la directive de l'Association suisse des actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie, conformément aux prescriptions du droit de la surveillance et après examen par l'actuaire responsable et vérification par la FINMA. Les provisions techniques garantissent avec une sécurité suffisante le respect durable des engagements résultant des contrats d'assurance.

La comparaison se fonde sur des «provisions best estimate avec marges» selon la directive susmentionnée: la détermination des cash-flows tient compte, pour l'ensemble des hypothèses best estimate, de suppléments et de déductions, afin d'accroître la sécurité des calculs. Ces suppléments et déductions correspondent à ceux prévus dans la version de ladite directive faisant foi. La détermination du vecteur de rendement tient compte de la structure des placements, en particulier de la durée des propres placements de capitaux. Afin que les engagements puissent être garantis durablement avec une sécurité suffisante, les provisions constituées doivent nécessairement être supérieures au best estimate avec marge («provisions suffisantes»).

L'ensemble des provisions techniques satisfait au test d'exigences minimales de l'ASA. Parmi les trois scénarios que comporte ce test, le «scénario de rendement et longévité», qui se base sur des taux d'intérêt et une mortalité réduits, est le plus exigeant, et de ce fait déterminant pour les affaires vie de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

L'assurance vie individuelle couvre les risques biométriques décès et invalidité, tandis que l'assurance vie collective, outre les risques décès et invalidité, couvre aussi, dans une faible mesure, la longévité.

Dans l'assurance sur la vie, tant les provisions pour prestations d'assurance que les provisions mathématiques sont exposées au risque d'intérêt et au risque biométrique. Des renforcements ont été constitués pour les assurances vie constitutives de capital en raison de la prise en compte du risque d'intérêt, et pour les rentes de vieillesse et survivants, en raison de la prise en compte du risque d'intérêt et du risque biométrique (longévité).

Le risque d'annulation comporte différents aspects: dans le cas des assurances épargne, il s'agit d'une perte possible si la valeur de rachat est supérieure à la valeur du marché des placements correspondants; dans le cas de toutes les assurances, il s'agit de la disparition de gains attendus et de la disparition des contributions de couverture des coûts. Dans les affaires d'assurance vie, nous essayons de limiter le risque d'annulation en maintenant l'attractivité des produits. Étant donné que les provisions sont suffisantes, le risque d'annulation représente avant tout un risque de rendement et non un risque de solvabilité. Aucune provision n'a été constituée pour le risque de rachat, étant donné que les frais d'acquisition ne sont pas portés à l'actif.

Si nécessaire, afin d'assurer le financement des taux d'intérêt garantis, des provisions techniques statutaires sont renforcées comme mentionné ci-dessus. Le besoin de renforcement résulte de l'actualisation des flux de trésorerie déterminants au moyen d'un taux de deuxième ordre basé sur une moyenne mobile de taux sans risque et tenant compte, en outre, de la part des valeurs réelles dans le portefeuille de la Mobilière Vie. La moyenne mobile correspond à la moyenne sur sept ans des taux swap à dix ans.

En assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables. Les réserves de réévaluation sont diminuées de ces parts.

S'agissant des contrats de prévoyance professionnelle non soumis à la quote-part légale, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation. Les attributions d'excédents se fondent sur des facteurs techniques de succès et sont indépendantes de l'évolution du marché des capitaux.

S'agissant des contrats de prévoyance privée, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation, en raison de l'absence d'obligation contractuelle d'accorder des participations futures aux excédents.

### **Provisions pour fluctuations**

Les provisions pour fluctuations sont évaluées au niveau de chaque société. Les principes de constitution et de dissolution des provisions pour fluctuations sont définis dans le plan d'affaires de chaque société et se fondent sur des volatilités historiques. En raison de la propension au risque de la Mobilière, les valeurs minimale, cible et maximale sont définies selon des prescriptions méthodiques objectivant et limitant la gestion des provisions pour fluctuations. Les valeurs minimale, cible et maximale des provisions pour fluctuations sont réévaluées annuellement.

### **Provisions non techniques (financières)**

Les provisions non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation.

### Fonds pour participations futures aux excédents

Selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède également une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation et l'utilisation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents sont décidées par l'Assemblée générale de chaque société.

### Engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

### Impôts

Les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les créances que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

### Répercussions économiques des obligations de prévoyance

Les plans de prévoyance sont financés par des cotisations de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes:

1. des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement;
2. l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations;
3. les buts de la prévoyance sont garantis et atteints;
4. la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations.

Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncements à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

## Périmètre de consolidation

Participations	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	-	-	200 000	200 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000	Consolidation intégrale
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	100	100	10 000	10 000	Consolidation intégrale
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation intégrale
Mobi24 SA, Berne	100	100	200	200	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Risk Engineering SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation intégrale
XpertCenter SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Trianon SA, Nyon	100	100	685	685	Consolidation intégrale
SC, SwissCaution SA, Nyon	100	100	3 000	3 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Services SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation intégrale
bexio SA, Rapperswil	100	100	618	618	Consolidation intégrale
Buildigo SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation intégrale
Lightbird Ventures SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation intégrale
Liiva SA, Zurich (consolidation intégrale depuis le 24.10.2022)	100	50,0	100	100	Consolidation intégrale
Flatfox AG, Berne	94,0	94,0	331	331	Consolidation intégrale
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Ringier SA, Zofingue	25,0	25,0	300	300	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich <sup>1</sup>	23,8	23,8	105	105	Mise en équivalence
Swiss Entrepreneurs SA, Zurich	25,0	25,0	100	100	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	23,0	23,0	2 825	2 825	Mise en équivalence
Nexxiot AG, Zurich	24,5	39,7	651	425	Mise en équivalence
GARAI0 REM AG, Berne	40,0	40,0	107	107	Mise en équivalence
SMG Swiss Marketplace Group SA, Zurich (11.11.2021) <sup>2</sup>	29,3	29,5	2 452	2 439	Mise en équivalence

<sup>1</sup> Au 31.12.2022, la part assortie au droit de vote est de 25% (31.12.2021: 25%).

<sup>2</sup> Au 31.12.2022, la part assortie au droit de vote est de 25% (31.12.2021: 25%).

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, une société d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
Companion Holding Limited, Dublin <sup>3</sup>	98,7	98,8	127	126	Consolidation intégrale
Companion Services DAC, Dublin <sup>3</sup>	98,7	98,8	40	40	Consolidation intégrale
Companion Insurance DAC, Dublin <sup>3</sup>	98,7	98,8	95	95	Consolidation intégrale
Companion Admin GmbH, Düsseldorf <sup>3</sup>	98,7	98,8	25	25	Consolidation intégrale
bexio Deutschland GmbH, Berlin (liquidée le 22.07.2022)	-	100	-	25	

<sup>3</sup> Le pourcentage des droits de vote au 31.12.2022 est de 96,1% (31.12.2021: 96,2%).

## 1 Rapport sectoriel

Rapport sectoriel en milliers de CHF	Non-vie		Vie		Autres prestations		Éliminations		Groupe	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Primes brutes émises	3 579 653	3 440 382	960 711	866 951	-	-	-	-	4 540 365	4 307 333
Primes cédées aux réassureurs	-220 038	-207 146	-6 400	-4 756	-	-	-	-	-226 438	-211 902
Variation du report de primes (brut)	-22 137	-20 339	1 007	1 123	-	-	-	-	-21 130	-19 215
Part des réassureurs à la variation du report de primes	3 817	2 049	-	-	-	-	-	-	3 817	2 049
<b>Primes acquises pour compte propre</b>	<b>3 341 296</b>	<b>3 214 947</b>	<b>955 319</b>	<b>863 318</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 296 614</b>	<b>4 078 266</b>
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-2 248 428	-2 277 803	-566 409	-567 840	-	-	-	-	-2 814 837	-2 845 642
Variation des provisions techniques (brut)	-5 816	38 042	-76 237	-161 463	-	-	-	-	-82 053	-123 420
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	110 286	186 218	3 047	1 822	-	-	-	-	113 333	188 040
Variation des provisions pour assurances vie liées à des participations	-	-	-19 350	-139 285	-	-	-	-	-19 350	-139 285
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-976 821	-912 974	-142 419	-132 032	-	-	-550	-	-1 119 790	-1 045 006
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	45 711	45 822	-	-	-	-	-	-	45 711	45 822
Part d'excédents versées aux preneurs d'assurance	-29 020	-30 733	-19 078	-45 822	-	-	-	-	-48 098	-76 555
Produit des placements	159 510	128 546	116 797	92 808	10 109	10 572	-8 953	-9 229	277 462	222 697
Gains et pertes sur placements de capitaux	-40 970	162 331	-53 831	101 667	-793	1	550	-	-95 044	263 999
Frais de gestion des placements de capitaux	-20 836	-22 552	-11 187	-12 205	-229	-235	-	-	-32 252	-34 992
Résultat des placements de capitaux pour les assurances vie liées à des participations	-	-	-161 668	42 097	-	-	-	-	-161 668	42 097
Autres produits <sup>1</sup>	47 874	11 877	25 516	6 245	31 584	24 831	-	-	104 975	42 952
Autres charges <sup>1</sup>	-46 119	-30 884	-12 573	-6 841	-46 564	-44 120	-	-	-105 257	-81 845
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>336 668</b>	<b>512 838</b>	<b>37 925</b>	<b>42 469</b>	<b>-5 893</b>	<b>-8 952</b>	<b>-8 953</b>	<b>-9 229</b>	<b>359 747</b>	<b>537 127</b>
Résultat hors exploitation	-11 866	-9 396	-2 429	-3 019	-235	-2 238	8 953	9 229	-5 576	-5 424
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>324 802</b>	<b>503 443</b>	<b>35 496</b>	<b>39 451</b>	<b>-6 128</b>	<b>-11 190</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>354 170</b>	<b>531 703</b>
Impôts	-37 330	-49 963	-4 528	-5 568	-1 301	-1 238	-	-	-43 159	-56 768

<b>Bénéfice/Perte</b>	<b>287 472</b>	453 480	<b>30 968</b>	33 883	<b>-7 429</b>	-12 428	-	-	<b>311 011</b>	474 935
- dont parts des minoritaires	-323	-231	-	-	-	-87	-	-	-323	-319
+ dont résultat de change des postes non techniques	20 733	-707	12 741	-674	2	-139	-	-	33 476	-1 521
<b>Postes du bilan</b>	<b>Non-vie</b>		<b>Vie</b>		<b>Autres prestations</b>		<b>Éliminations</b>		<b>Groupe</b>	
en milliers de CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Placements de capitaux	11 608 235	11 721 731	8 064 533	8 177 511	2 024 045	1 974 045	-2 138 409	-1 993 904	19 558 404	19 879 384
Provisions techniques brutes	5 714 837	5 685 677	6 383 963	6 397 498	-	-	-	-	12 098 801	12 083 176

## Explications relatives au compte de profits et pertes

### 2 Primes brutes émises

en milliers de CHF	2022	2021
<b>Par branche (affaires directes)</b>		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 195 843	1 149 944
Assurance responsabilité civile	342 280	330 617
Assurance véhicules à moteur	1 059 004	1 041 427
Assurance marine, aviation et transport	12 320	11 613
Assurance caution	64 635	63 672
Assurance accidents	276 896	265 107
Assurance maladie	390 130	358 965
Assurance de protection juridique	155 733	143 418
Autres assurances	30 917	29 603
Assurance annexe	7	-
<b>Total affaires directes</b>	<b>3 527 764</b>	3 394 365
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	51 889	46 017
<b>Total primes brutes comptabilisées non-vie</b>	<b>3 579 653</b>	3 440 382
<b>Prévoyance professionnelle</b>		
Assurances vie à primes périodiques	255 235	236 550
Assurances vie à prime unique	85 023	98 142
<b>Total prévoyance professionnelle</b>	<b>340 258</b>	334 692
<b>Prévoyance privée</b>		
Assurances vie à primes périodiques	356 807	347 171
Assurances vie à prime unique	303	2 313
Assurances vie liées à des participations	263 343	182 775
<b>Total prévoyance privée</b>	<b>620 454</b>	532 259
<b>Total primes brutes vie</b>	<b>960 711</b>	866 951
<b>Total primes brutes comptabilisées</b>	<b>4 540 365</b>	4 307 333

Le Groupe Mobilière opère principalement en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

### 3 Sinistres et prestations d'assurance payés

en milliers de CHF	2022	2021
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-2 814 837	-2 845 642
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	181 081	104 352
<b>Sinistres et prestations d'assurance payés pour compte propre (net)</b>	<b>-2 633 755</b>	-2 741 290

### 4 Variation des provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	2022	2021
Provisions pour prestations d'assurance	-125 864	-1 312
Provisions mathématiques	-34 179	-91 165
Autres provisions techniques	77 990	-30 943
<b>Variation des provisions techniques (brut)</b>	<b>-82 053</b>	-123 420

Le total des provisions de fluctuations est resté inchangé au cours de l'exercice sous revue (comme en 2021).

### 5 Produits des placements

en milliers de CHF	2022	2021
Immeubles de rendement	62 772	62 604
Participations non consolidées	1 292	1 183
Organisations associées	1 775	589
Titres à revenu fixe	34 118	38 358
Prêts	7 206	6 507
Hypothèques	16 698	17 751
Actions	47 400	43 155
Parts de fonds	40 261	32 808
Placements alternatifs	65 804	19 706
Liquidités	93	36
Autres placements de capitaux	44	-
<b>Total</b>	<b>277 462</b>	222 697

## 6 Gains et pertes sur placements de capitaux

en milliers de CHF	Moins-values reconnues au compte de résultat (amortissements)		Revalorisations		Gains réalisés		Pertes réalisées		Total gains et pertes sur placements de capitaux	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Immeubles de rendement	-5 271	-4 586	3 344	8 933	224	1 458	-	-	-1 702	5 805
Participations consolidées	-	-	-	-	106	-	-793	-	-687	-
Participations non consolidées	-	-4 808	-	16	-	199	-	-	-	-4 593
Organisations associées	-59 656	-184 672	9 629	199 232	2 349	-	-	-	-47 678	14 560
Titres à revenu fixe	-307	-2	46	354	3 224	34 644	-3 717	-4 974	-755	30 022
Prêts	-	-	-	-	-	-	-278	-	-278	-
Actions	-66 641	-7 815	369	1 017	216 375	222 689	-49 217	-17 621	100 886	198 270
Parts de fonds	-102 773	-6 866	302	2 474	34 644	36 599	-12 806	-5 403	-80 633	26 805
Produits dérivés	-17 813	-	-	-	45 947	40 367	-96 633	-53 957	-68 498	-13 590
Or	-	-69	61	-	27 831	-	-	-	27 892	-69
Placements alternatifs	-45 431	-1 608	0	57	22 715	8 355	-874	-17	-23 589	6 788
<b>Total</b>	<b>-297 891</b>	<b>-210 426</b>	<b>13 751</b>	<b>212 084</b>	<b>353 415</b>	<b>344 312</b>	<b>-164 319</b>	<b>-81 970</b>	<b>-95 044</b>	<b>263 999</b>

## 7 Autres produits / charges

en milliers de CHF	2022	2021
Produits d'autres prestations	31 535	24 808
Gains de change sur les postes non techniques	72 953	17 809
Divers autres produits	486	335
<b>Autres produits</b>	<b>104 975</b>	<b>42 952</b>
Charges d'autres prestations	-46 564	-43 969
Pertes de change sur les postes non techniques	-39 477	-19 330
Diverses autres charges	-19 215	-18 546
<b>Autres charges</b>	<b>-105 257</b>	<b>-81 845</b>

## 8 Résultat hors exploitation

en milliers de CHF	2022	2021
Frais de financement	-3 494	-2 805
Autres intérêts passifs	-2 083	-2 619
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>-5 576</b>	-5 424

## 9 Impôts

en milliers de CHF	2022	2021
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-34 057	-45 153
Impôts différés	-9 102	-11 615
<b>Total impôts</b>	<b>-43 159</b>	-56 768

Le taux d'intérêt différé moyen de 19% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts (2021: 19%). Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 27,6 MCHF (31.12.2021: 19,1 MCHF).

## Explications concernant le bilan

### 10 Placements de capitaux

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Immeubles de rendement	2 261 740	2 256 681
Participations non consolidées	82 196	75 958
Organisations associées	299 478	334 881
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2022: 6 535 177; 31.12.2021: 6 718 546) <sup>1</sup>	7 322 902	6 522 650
Prêts (valeur actuelle 31.12.2022: 949 864; 31.12.2021: 1 025 736) <sup>1</sup>	1 015 799	1 022 859
Hypothèques (valeur actuelle 31.12.2022: 1 483 196; 31.12.2021: 1 599 080) <sup>1</sup>	1 553 110	1 578 072
Actions	2 031 328	2 491 548
Parts de fonds <sup>2</sup>	2 214 001	2 766 026
Produits dérivés	52 546	6 446
Or	1 103 472	1 011 404
Placements alternatifs	1 410 387	1 337 512
Liquidités	190 790	461 116
Autres placements de capitaux	20 655	14 231
<b>Total placements de capitaux <sup>3</sup></b>	<b>19 558 404</b>	19 879 384
<sup>1</sup> hors intérêts courus des placements à revenu fixe (comptes de régularisation)	30 073	27 972
<sup>2</sup> dont fonds à investisseur unique Mobifonds Pension Horizon	282 445	316 503
<sup>3</sup> hors liquidités (ne font pas partie des placements de capitaux)	221 612	216 169

### Mobifonds Pension Horizon

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Titres à revenu fixe	68 849	39 142
Actions	29 733	34 117
Parts de fonds	110 213	162 116
Placements alternatifs	67 686	73 981
Autres placements de capitaux	5 964	7 147
<b>Mobifonds Pension Horizon</b>	<b>282 445</b>	316 503

**Corrections de valeur**

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Participations non consolidées	-41 740	-41 740
Organisations associées	-35 538	-11 359
Prêts	-525	-525
Actions	-72 895	-13 194
Parts de fonds	-115 554	-9 866
Produits dérivés	-12 861	-
Or	-	-69
Placements alternatifs	-48 484	-3 486
<b>Total corrections de valeur</b>	<b>-327 597</b>	<b>-80 238</b>

**Placements de capitaux évalués aux valeurs d'acquisition après déduction des ajustements de valeur nécessaires**

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Placements alternatifs	48 506	44 491

**Instruments financiers dérivés**

en milliers de CHF	Valeur actuelle active Placements de capitaux		Valeur actuelle passive Autres engagements	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
<b>Devises</b>				
À des fins de couverture	52 546	6 446	286	-

## 11 Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations

en milliers de CHF	Pour le compte et au risque de tiers		Placements résultant d'opérations de capitalisation		Total	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Titres à revenu fixe	-	-	75 302	75 833	75 302	75 833
Parts de fonds	980 532	952 543	5 717	4 280	986 249	956 823
Autres placements de capitaux	64 862	82 449	2 245	3 734	67 106	86 184
<b>Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations</b>	<b>1 045 394</b>	1 034 992	<b>83 264</b>	83 848	<b>1 128 657</b>	1 118 840

La valeur des parts de fonds dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 344,8 kCHF (31.12.2021: 200,3 kCHF).

La valeur des obligations à zéro dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 17,0 kCHF (31.12.2021: 22,7 kCHF).

## 12 Tableau des actifs immobilisés

Immeubles de rendement en milliers de CHF	Immeubles de rendement (Placements de capitaux)	
	2022	2021
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>2 256 681</b>	2 134 956
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État au 01.01	1 666 569	1 660 535
Entrées	25 157	7 270
Sorties	-10 583	-1 236
<b>État au 31.12</b>	<b>1 681 143</b>	1 666 569
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
État au 01.01	-68 926	-73 184
Amortissements	-5 260	-4 586
Revalorisations	3 333	8 843
Sorties	810	-
<b>État au 31.12</b>	<b>-70 043</b>	-68 926
<b>Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée)</b>	<b>650 640</b>	659 039
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>2 261 740</b>	2 256 681
- Dont immeubles en construction	25 857	11 541
- Dont terrains non bâtis	39 490	32 390
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition	580 597	590 112

Le taux d'actualisation réel moyen du portefeuille, pondéré par la valeur de marché, s'élevait à 2,8% au terme de l'exercice écoulé (2,9% au 31.12.2021), la fourchette des taux des différents immeubles oscillant entre 2,1% et 4,0% (entre 2,1% et 4,0% au 31.12.2021).

en milliers de CHF	Participations non consolidées (Placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2022	2021	2022	2021
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>75 958</b>	74 196	<b>35 182</b>	37 846
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
État au 01.01	117 698	112 992	126 970	122 016
Entrées	6 238	6 729	10 196	8 889
Entrée dans le périmètre de consolidation	-	0	-	1 162
Sorties	-	-2 022	-12 873	-5 096
<b>État au 31.12</b>	<b>123 936</b>	117 698	<b>124 293</b>	126 970
<b>Amortissements cumulés</b>				
État au 01.01	-41 740	-38 795	-91 788	-84 169
Amortissements ordinaires	-	-	-9 990	-9 887
Amortissement extraordinaire	-	-4 967	-	-2 348
Sorties	-	2 022	12 775	4 618
<b>État au 31.12</b>	<b>-41 740</b>	-41 740	<b>-89 002</b>	-91 788
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>82 196</b>	75 958	<b>35 291</b>	35 182

en milliers de CHF	Organisations associées (Placements)	
	2022	2021
<b>Valeur au bilan au 01.01</b>	<b>334 881</b>	152 035
Entrées provenant des investissements	3 067	236 283
Sorties résultant de désinvestissements	-2 586	-83 511
Part au résultat des organisations associées	-34 110	30 545
Dividendes perçus	-1 775	-473
<b>Valeur au bilan au 31.12</b>	<b>299 478</b>	334 881

en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Ouvrages et installations		Total immobilisations corporelles	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>180 050</b>	186 354	<b>49 555</b>	58 756	<b>229 604</b>	245 110
<b>Valeurs d'acquisition</b>						
État au 01.01	386 037	385 021	120 403	126 216	506 441	511 237
Entrées	-	1 016	14 372	5 269	14 372	6 286
Entrée dans le périmètre de consolidation	-	-	62	-	62	-
Sorties	-413	-	-14 895	-11 077	-15 308	-11 077
Reclassification	-637	-	637	-	-	-
Effets de change	-	-	-6	-5	-6	-5
<b>État au 31.12</b>	<b>384 988</b>	386 037	<b>120 573</b>	120 403	<b>505 560</b>	506 441
<b>Amortissements cumulés</b>						
État au 01.01	-205 988	-198 667	-70 849	-67 460	-276 836	-266 127
Amortissements ordinaires	-7 321	-7 321	-14 093	-14 237	-21 414	-21 558
Effets de change	-	-	3	2	3	2
Sorties	-	-	14 842	10 846	14 842	10 846
<b>État au 31.12</b>	<b>-213 309</b>	-205 988	<b>-70 096</b>	-70 849	<b>-283 405</b>	-276 836
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>171 679</b>	180 050	<b>50 476</b>	49 555	<b>222 155</b>	229 604

### 13 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2022	2021
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>607 270</b>	791 460
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État au 01.01	1 114 712	1 235 417
Entrées	11 945	57 766
Sorties	-16 833	-178 471
<b>État au 31.12</b>	<b>1 109 824</b>	1 114 712
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
État au 01.01	-507 442	-443 957
Amortissements	-95 311	-111 172
Sorties	9 995	47 687
<b>État au 31.12</b>	<b>-592 757</b>	-507 442
Valeur comptable nette au 31.12	517 067	607 270

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

#### Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	2022	2021
Bénéfice consolidé	311 011	474 935
Amortissement du goodwill	-85 315	-63 485
<b>Bénéfice consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill</b>	<b>225 696</b>	411 450

#### Effet sur le bilan

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres consolidés selon bilan	5 880 821	6 402 956
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	517 067	607 270
<b>Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill</b>	<b>6 397 887</b>	7 010 226

## 14 Créances

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Créances envers des réassureurs	14 397	21 535
Créances envers des preneurs d'assurance	212 021	215 928
./ . ajustements de valeurs	-102 345	-96 790
Créances envers des agents et intermédiaires	14 162	8 906
./ . ajustements de valeurs	-211	-211
Créances envers des compagnies d'assurance	9 757	4 618
Créances envers des participations non consolidées, d'autres entreprises ou personnes proches	833	1 584
Créances envers des caisses de pension	749	2 224
Créances envers des autorités fiscales	32 143	28 639
Créances envers d'autres prestations	7 001	3 325
./ . ajustements de valeurs	-190	-228
Autres créances	12 119	14 198
./ . ajustements de valeurs	-467	-335
<b>Total créances</b>	<b>199 970</b>	<b>203 393</b>

## 15 Provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Reports de primes	709 096	687 966
Provisions pour prestations d'assurance	6 511 496	6 387 388
Provisions mathématiques	3 419 759	3 385 580
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	24 255	16 641
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	354 422	447 959
Autres provisions techniques	1 079 773	1 157 642
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>12 098 801</b>	12 083 176
Reports de primes	-24 184	-20 367
Provisions pour prestations d'assurance	-179 019	-246 768
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-1 059	-1 095
<b>Part des réassureurs aux provisions techniques</b>	<b>-204 262</b>	-268 229
Reports de primes	684 912	667 599
Provisions pour prestations d'assurance	6 332 477	6 140 620
Provisions mathématiques	3 419 759	3 385 580
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	24 255	16 641
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	353 363	446 864
Autres provisions techniques	1 079 773	1 157 642
<b>Provisions techniques pour compte propre (net)</b>	<b>11 894 538</b>	11 814 946

Le taux d'actualisation pondéré moyen appliqué pour le calcul des provisions techniques (CHF) devant être actualisées est de 1,07% (31.12.2021: 1,12%). Les provisions pour risques biométriques représentent 29% (31.12.2021: 27%) de la provision pour prestations d'assurance. S'agissant des provisions mathématiques, 61% (31.12.2021: 59%) de ces provisions ont été constituées pour la garantie octroyée par la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie pour les assurances épargne.

Provisions techniques (brutes)	Report de primes	Provisions pour prestations d'assurance	Provisions mathématiques	Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents	Autres provisions techniques	Total des provisions techniques
en milliers de CHF							
État au 31.12.2020	668 751	6 388 550	3 294 415	10 979	384 889	1 126 134	11 873 718
Utilisation	-	-1 004 857	-274 067	-5 929	-12 272	-	-1 297 124
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	19 215	1 003 695	365 232	11 590	75 341	31 508	1 506 581
État au 31.12.2021	687 966	6 387 388	3 385 580	16 641	447 959	1 157 642	12 083 176
Utilisation	-	-1 038 010	-310 825	-8 214	-48 784	-	-1 405 833
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	21 130	1 162 118	345 004	15 829	-44 754	-77 869	1 421 458
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>709 096</b>	<b>6 511 496</b>	<b>3 419 759</b>	<b>24 255</b>	<b>354 422</b>	<b>1 079 773</b>	<b>12 098 801</b>

## Traitement des sinistres

### Analyse du traitement des sinistres

en millions de CHF	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Année de survenance de sinistres	Total
À la fin de l'année de survenance	1 622	1 709	1 717	1 844	1 774	1 943	1 926	2 169	2 294	2 216		
1 an après	1 611	1 720	1 692	1 855	1 783	1 954	1 926	2 165	2 361			
2 ans après	1 621	1 667	1 693	1 828	1 752	1 923	1 908	2 127				
3 ans après	1 585	1 645	1 685	1 781	1 725	1 915	1 914					
4 ans après	1 571	1 630	1 655	1 762	1 717	1 906						
5 ans après	1 550	1 610	1 627	1 755	1 715							
6 ans après	1 531	1 599	1 620	1 750								
7 ans après	1 524	1 589	1 619									
8 ans après	1 517	1 592										
9 ans après	1 519											
Frais de sinistres estimés	1 519	1 592	1 619	1 750	1 715	1 906	1 914	2 127	2 361	2 216		18 719
Indemnités de sinistre déjà versées	-1 468	-1 368	-1 456	-1 544	-1 712	-1 755	-1 737	-2 106	-2 088	-1 286		-16 520
<b>Provisions pour prestations d'assurance constituées au cours des 10 dernières années (brut)</b>	<b>51</b>	<b>224</b>	<b>162</b>	<b>207</b>	<b>3</b>	<b>151</b>	<b>178</b>	<b>21</b>	<b>272</b>	<b>930</b>		<b>2 199</b>
Provisions pour sinistres constituées avant 2011 (brut)												2 420
Provisions affaires indirectes												32
<b>Provisions pour prestations d'assurance (brut)</b>												<b>4 651</b>
Part de la réassurance												-159
<b>Provisions pour prestations d'assurance (net)</b>												<b>4 492</b>

## 16 Provisions techniques des assurances vie liées à des participations

en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Ouvrages et installations		Total immobilisations corporelles	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
<b>Provisions techniques des assurances vie liées à des participations</b>	<b>1 045 049</b>	1 034 792	<b>68 854</b>	60 106	<b>1 113 903</b>	1 094 898

## 17 Provisions non techniques (financières)

en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
État au 31.12.2020	511 801	66 640	578 441
Utilisation	-	-32 839	-32 839
Dissolution	-17 901	-850	-18 751
Constitution	122 127	4 082	126 208
État au 31.12.2021	616 026	37 033	653 060
Utilisation	-	-1 768	-1 768
Dissolution	-159 563	-1 519	-161 082
Effets de change	-0	-	-0
Constitution	31 819	35 336	67 155
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>488 282</b>	<b>69 082</b>	<b>557 364</b>

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31.12.2022 concernent entre autres les achats de participations et de prestations de service informatiques ainsi que les prestations à des collaboratrices et collaborateurs ou à des ex-collaboratrices et ex-collaborateurs. Les futures prestations à des collaboratrices et collaborateurs ou à des ex-collaboratrices et ex-collaborateurs sont actualisées au taux de 1,25% (31.12.2021: 1,25%).

## 18 Fonds pour participations futures aux excédents

en milliers de CHF	
État au 31.12.2020	562 064
Constitution	200 000
Utilisation	-190 276
État au 31.12.2021	571 788
Constitution	200 000
Utilisation	-170 251
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>601 537</b>

## 19 Autres engagements

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Engagements envers des réassureurs	3 453	822
Engagements envers des preneurs d'assurance	703 446	752 706
Engagements envers des agents et intermédiaires	15 931	9 534
Engagements envers des compagnies d'assurance	2 141	2 145
Engagements envers des participations, d'autres entreprises ou personnes proches	15 748	13 574
Engagements envers d'autres prestations	2 845	289
Divers autres engagements	316 594	56 141
<b>Autres engagements</b>	<b>1 060 157</b>	835 211

## 20 Capital-actions / réserves de capital

Le capital-actions de Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## 21 Réserve de réévaluation

en milliers de CHF	Immeubles de rendement	Actions	Parts de fonds	Or	Placements alternatifs	Total
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2020	393 488	504 497	378 076	231 697	60 603	1 568 361
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	101 062	399 615	96 614	-13 059	122 662	706 894
Sortie par vente	-833	-157 959	-31 677	-	-2 828	-193 296
Variation des impôts différés	-18 787	-43 414	-11 589	2 435	-21 311	-92 666
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2021	474 930	702 739	431 425	221 072	159 127	1 989 293
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	-5 364	-216 606	-188 534	6 919	66 923	-336 663
Sortie par vente	-354	-296 141	-58 847	-27 473	-18 680	-401 494
Variation des impôts différés	1 111	93 386	43 408	3 954	-4 357	137 502
<b>Réserve de réévaluation nette au 31.12.2022</b>	<b>470 323</b>	<b>283 379</b>	<b>227 453</b>	<b>204 472</b>	<b>203 013</b>	<b>1 388 639</b>

## Postes du bilan acquis

en milliers de CHF

Liiva SA, Zurich

24.10.2022

<b>Actifs</b>	
Placements de capitaux	62
Créances	106
Liquidités	2 895
<b>Total actifs</b>	<b>3 062</b>
<b>Passifs</b>	
Autres engagements	6 022
Comptes de régularisation	246
<b>Dettes</b>	<b>6 268</b>
Capital-actions	100
Réserves provenant de primes	1 900
Réserves de bénéfice	-5 206
<b>Fonds propres</b>	<b>-3 206</b>
<b>Total passifs</b>	<b>3 062</b>

## Autres éléments comptables

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
<b>Remarques concernant le bilan</b>		
Engagements conditionnels	3 630	2 601
Engagements d'investissement	891 983	605 711
Autres engagements non portés au bilan	235 322	85 703

Les engagements conditionnels comprennent, outre les engagements de garantie en faveur de tiers, d'autres engagements à caractère conditionnel.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés constituées en faveur de tiers pour un montant de 107,7 MCHF (31.12.2021: 107,7 MCHF) en garantie d'opérations de couverture et d'avances. Sur ce montant, 10,8 MCHF sont affectés au cautionnement et aux garanties.

Dans le cadre du groupe d'imposition TVA de la Mobilière, Mobilière Suisse Holding SA répond solidairement des engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale dudit groupe d'imposition TVA.

## Postes au bilan avec des parties liées

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Autres créances	833	1 584
Prêts à long terme (avoirs)	19 995	16 112
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction <sup>1</sup>	3 130	5 824
Engagements financiers	291 707	291 705
Autres engagements	15 748	13 574

<sup>1</sup> Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaboratrices et collaborateurs.

## Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF	2022	2021
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 961	4 851
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	93	123
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction <sup>1</sup>	32	46
Charges d'intérêts sur les dettes financières	2 177	2 352
Charges d'intérêts sur d'autres engagements	196	-

<sup>1</sup> Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaboratrices et collaborateurs.

## Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques/ engagement et coût	Excédent de couverture/ découvert selon Swiss GAAP RPC 26		Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2022	31.12.2022	31.12.2021	2022			2022	2022
en milliers de CHF								
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	-	-	-59 104	-59 104	-
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-57 145
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-	-585	-585	-461
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	<b>-59 689</b>	<b>-59 689</b>	-57 606

## Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 2 mars 2023 par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Holding SA, Berne

## Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Mobilière Suisse Holding SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le compte de profits et pertes pour l'année se clôturant au 31 décembre 2022, le bilan au 31 décembre 2022, le tableau de financement et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les [comptes consolidés](#) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons

acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes;

- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du Groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



**Oliver Windhör**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



**Thomas Schwarz**  
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 2 mars 2023

# Autres informations

Représentations	208
Où nous trouver	210
Impressum	212

# Représentations

État au 1<sup>er</sup> janvier 2023

<b>Argovie</b>	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingue	Daniel Probst Dominik Sinniger Markus Fisler Rolf Thumm Javier Conde Roger Schneider Raphael Arn
<b>Appenzell Rh.-Ext.</b>	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
<b>Appenzell Rh.-Int.</b>	Appenzell	Thomas Rechsteiner
<b>Bâle-Campagne</b>	Aesch Liestal	Stephan Hohl Roger Kamber
<b>Bâle-Ville</b>	Bâle	Beat Herzog
<b>Berne</b>	Belp Berne (Berne-Ville) Berthoud Biemme Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Liebefeld (Berne-Ouest) Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Ostermundigen (Berne-Est) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Manuel Stauffer Christoph Gaus Christian Jordi Daniel Tschannen Christian Unger Guido Wittwer Valérie Bodenmüller Steven Geissbühler Patrick Zahnd David Wahli Beat Klossner Bernhard Bigler Julian von Känel Christoph Zbinden
<b>Fribourg</b>	Bulle Estavayer-le-Lac (La Broye) Fribourg Guin Morat	Jacques Yerly Philippe Arrighi Daniel Charrière Harry Grütter Marc Lehmann
<b>Genève</b>	Genève	Denis Hostettler
<b>Grisons</b>	Coire St-Moritz	Urs Fetz Dumeng Clavuot
<b>Jura</b>	Delémont (Jura)	Olivier Léchenne
<b>Lucerne</b>	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Löttscher Herbert Heini Stefan Schärli

<b>Neuchâtel</b>	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Fabien Chapatte Stéphane Progin
<b>Obwald et Nidwald</b>	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
<b>Schaffhouse</b>	Schaffhouse	Philipp Früh
<b>Schwytz</b>	Lachen Schwytz	Kaspar Michel Stephan Annen
<b>Soleure</b>	Balsthal Olten Soleure	Rita Meister Fabian Aebi-Marbach René Biri
<b>St-Gall</b>	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Heerbrugg (Rheintal) Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Patrick Cantieni Steven Stüdi Jérôme Weber Viktor Nikolic Roman Frei Gian Bazzi Thomas Broger
<b>Tessin</b>	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Michele Bertini
<b>Thurgovie</b>	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Thomas Lange Daniel Bodenmann Franz Koller
<b>Uri</b>	Altdorf (Uri)	Marco Zanolari
<b>Valais</b>	Bas-Valais Brigue (Haut-Valais) Sion	Alex Bender Roland Lüthi Yanis Aymon
<b>Vaud</b>	Lausanne-Nord vaudois Nyon (de La Côte) Riviera	Philippe Paillard Carlo Fracheboud Fabrice Rendina
<b>Zoug</b>	Zoug	Patrick Göcking
<b>Zurich</b>	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Opfikon (Glattal) Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Eric Dobernig Gabriela Battaglia Ramon Strittmatter Andreas Götz Christian Schindler
<b>Principauté de Liechtenstein</b>	Vaduz	Kilian Pfister

# Où nous trouver

État au 1<sup>er</sup> janvier 2023

<b>Siège principal non-vie</b>	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 <a href="http://mobiliere.ch">mobiliere.ch</a>
<b>Siège principal vie</b>	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 363 94 94 <a href="http://mobiliere.ch">mobiliere.ch</a>
<b>Asset Management</b>	Mobilière Suisse Asset Management SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 <a href="http://mobiliere.ch/asset-management">mobiliere.ch/asset-management</a>
<b>Direction Affaires Courtiers</b>	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 <a href="http://mobiliar.ch/makler">mobiliar.ch/makler</a>
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 816 17 60 <a href="http://mobiliere.ch/courtier">mobiliere.ch/courtier</a>
<b>Protection juridique</b>	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 85 00 <a href="http://protekta.ch">protekta.ch</a>
<b>Garantie de loyer</b>	SC, SwissCaution SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 848 001 848 <a href="http://swisscaution.ch">swisscaution.ch</a>
<b>Centre de contact</b>	Mobi24 SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 <a href="http://mobi24.ch">mobi24.ch</a>
<b>Mobilière Risk Engineering</b>	Mobilière Suisse Risk Engineering SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne <a href="http://mobiliere.ch/risk-engineering">mobiliere.ch/risk-engineering</a>
<b>Gestion de sinistres</b>	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 <a href="http://xpertcenter.ch">xpertcenter.ch</a>

<b>Gestion de caisses de pension et gestion administrative du personnel</b>	Trianon SA	Chemin de la Redoute 54 B Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 21 796 00 40 <a href="http://trianon.ch">trianon.ch</a>
	Trianon AG	Monbijoustrasse 5 3001 Berne téléphone +41 31 307 32 20 <a href="http://trianon.ch">trianon.ch</a>
	Trianon AG	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 355 60 00 <a href="http://trianon.ch">trianon.ch</a>
<b>Location, achat, logement</b>	Buildigo SA	Schwarzenburgstrasse 12a 3007 Berne téléphone +41 58 311 35 00 <a href="http://buildigo.ch">buildigo.ch</a>
<b>Location, achat, logement</b>	Flatfox AG	Speicherstrasse 31 3011 Berne téléphone +41 44 515 45 56 <a href="http://flatfox.ch">flatfox.ch</a>
<b>Location, achat, logement</b>	Liiva SA	Binzstrasse 23 8045 Zurich téléphone +41 44 541 47 47 <a href="http://liiva.ch">liiva.ch</a>
<b>Prestations de service pour PME</b>	bexio SA	Alte Jonastrasse 24 8640 Rapperswil-Jona téléphone +41 71 552 00 60 <a href="http://bexio.com">bexio.com</a>
<b>Prestations de service pour PME</b>	Foundera	Mobilière Suisse Services SA Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 79 716 37 90 <a href="http://foundera.ch">foundera.ch</a>
<b>Promotion des start-up</b>	Lightbird Ventures SA	Bundesgasse 35 3001 Berne <a href="http://lightbird.vc">lightbird.vc</a>
<b>Assurance add-on</b>	Companjon Insurance DAC	Custom House Plaza Harbourmaster Place IFSC Dublin 1, D01V9V4 Irlande téléphone +353 1 592 53 33 <a href="http://companjon.com">companjon.com</a>

# Impressum

Mobilière Suisse Holding SA, Berne  
Bundesgasse 35  
CH-3001 Berne  
Téléphone +41 31 389 61 11  
[mobiliere.ch](http://mobiliere.ch)

## Responsabilité générale

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances  
[finanzkommunikation@mobiliar.ch](mailto:finanzkommunikation@mobiliar.ch)

## Concept général et programmation

NeidhartSchön AG, Zurich, [neidhartschoen.ch](http://neidhartschoen.ch)

## Mise en page et concept visuel

Matthias Pauwels, Berne, [matthias.pauwels.ch](http://matthias.pauwels.ch)

## Rédaction

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances

## Photographie

Beat Schweizer, Berne, [beatschweizer.com](http://beatschweizer.com)  
Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, Fräschels, [batt-huber.ch](http://batt-huber.ch)

## Traitement de l'image

Stämpfli Communication

## Version française

Service linguistique de la Mobilière, Berne

## Stratégie et rapport de développement durable

ELEVATE, Zurich, [elevatelimited.com](http://elevatelimited.com)

Le présent rapport de gestion paraît en français et en allemand. En cas de divergences, la version allemande fait foi.

[mobiliere.ch/rapportannuel](http://mobiliere.ch/rapportannuel)